



L'ERMITE TOULONNAIS.

L'ERMITE

TOULONNAIS.

TOULON. — IMPRIMERIE DE DUPLESSIS OLLIVAULT.

L'ERMITE

TOULONNAIS,

FAISANT SUITE A L'ERMITE EN PROVINCE
DE M. DE JOUY.

CONTENANT

1.° L'Histoire de Toulon ; le siége que cette ville a essuyé en 1793, écrit par le général Gourgaud, sous la dictée de Napoléon.

2.° Description de la ville et des environs, divisée en neuf promenades par terre et par mer ; suivie de la Statistique.

3.° La description détaillée de l'Arsenal, de l'*Histoire* des Bagnes et de quelques Condamnés célèbres.

4.° L'Indicateur Toulonnais, indispensable au voyageur, etc. etc.

Par M. B(ellue)

Si mon livre est jugé mauvais par le public, je répondrai avec J. J. Rousseau : « Quand mes » idées seraient mauvaises, si j'en fais naitre de » bonnes, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mon » temps. »

A PARIS,
CHEZ RORET, LIBRAIRE.
A TOULON, CHEZ BELLUE, ÉDITEUR.

1828.

AUX

TOULONNAIS

Mes Concitoyens.

HABITANS DE TOULON,

C'est à vous que je dédie cet Ouvrage consacré à retracer tout ce que notre ville peut offrir d'intéressant aux voyageurs comme aux aborigènes.

Concitoyens, en vous dédiant cette esquisse, fruit de mes recherches, je ne puis mieux vous exprimer les sentimens de ma reconnaissance

qu'en vous disant que, fixé dans votre ville depuis longues années, je dois aux esprits éclairés et à leur bienveillance constante, la prospérité toujours croissante de mon établissement littéraire.

Concitoyens, j'attends de vous une égale protection pour l'ouvrage que je prends la liberté de vous dédier.

BELLUE, Libraire.

INTRODUCTION

A L'OUVRAGE,

OU

AVANT-PROPOS

De l'Editeur.

Le dix-neuvième siècle voit s'élever de toutes parts des monumens historiques, dont la postérité doit s'entourer un jour, pour fixer un jugement irrévocable sur notre glorieuse époque. Les sciences marchent vers leur perfection ; l'ardent amour de la vérité et des connaissances

utiles occupe les loisirs de toutes les classes, depuis l'Académicien jusqu'à l'Artisan. En suivant les traces des écrivains qui ont publié des histoires, des relations et des descriptions sur des cités considérables de France, j'ai voulu consacrer les souvenirs historiques d'une ville littorale dont l'origine, l'agrandissement et l'importance ne sont pas moins remarquables que les évènemens politiques dont elle fut souvent le théâtre.

Toulon, par son importance et sa position, est un boulevard de cette belle France, aussi glorieuse par son industrie que par ses armes. Cette vérité sanctionnée par l'histoire, lui acquit de bonne heure des fortifications gigantesques et nombreuses, dont la position menaçante annonce au voyageur une

des plus puissantes villes du royaume.

Une topographie de Toulon offrira le double avantage d'en faire connaître les monumens historiques, les souvenirs qui s'y rattachent, et de guider les étrangers qui y arrivent de toutes parts, dans tous les lieux qui offrent un aliment à la curiosité. Je donnerai par note, sur son origine long-temps obscure et improbable, les fruits des recherches savantes d'un littérateur aussi modeste que distingué dans le professorat.

La partie historique sera terminée par la relation du siége en 1793, écrite par le brave général Gourgaud, sous la dictée de celui qui le conduisit avec tant de gloire dans la carrière où il s'est fait un nom historique.

Muni de mon livre, le voyageur parcourant la ville dans ses nom-

breux détails, trouvera une description de tout ce qui se rattache à quelque époque de notre histoire. Parmi les monumens des arts, je revendiquerai toujours la meilleure part d'admiration pour l'immortel Puget, dont quelques chefs-d'œuvre se retrouvent dans notre enceinte. Ceux qui voyagent en France avec les intentions philantropiques des Appert et des La Roche-Foucault, retrouveront dans ma relation les documens nécessaires pour pénétrer avec fruit dans l'asile où l'autorité cherche à adoucir les maux du malheureux qui souffre.

L'Arsenal de la marine et ses vastes dépendances, absorbent la majeure partie des loisirs de l'étranger. (1) Pour les contempler il tra-

---

(1) C'est ici qu'il convient de faire jus-

verse quelquefois les départemens

---

tice de la relation incomplète, superficielle et partiale faite sur Toulon par MM. Pigault-Lebrun et Augier, dans leur ouvrage intitulé: *Voyage dans le midi.* Incomplète parce que ces deux voyageurs ne paraissent avoir resté que quelques heures et par un mauvais temps dans la ville, et n'ont pu ni examiner ni apprécier tout ce qu'il y a de remarquable; superficielle en ce qu'ils n'ont même vu qu'imparfaitement le bel arsenal de la marine qui donne une si haute opinion de la puissance de l'homme et du développement de son intelligence; partiale en ce qu'ils n'ont pu admirer le beau panorama qui, même du fort la Malgue, se développe aux regards de l'observateur éclairé, et qui avec les 159 fontaines qui répandent une eau limpide dans toute la ville, suffisent pour compenser tous les avantages qu'on rencontre à Marseille; sur le nombre de fontaines, nous ne comptons pas celles de l'arsenal ni les puits des particuliers.

(Note de l'Éditeur.)

de la France. C'est pour rendre son voyage fructueux que puisant aux meilleures sources, j'ai exposé dans des notices claires et vraies (1), tout ce qu'on peut saisir de prime abord sur ces merveilleuses créations de l'esprit humain.

Les bagnes (lieu de réclusion des forçats), se rencontrent sur ma route, en visitant l'arsenal, je respire un moment sous les voûtes

---

(1) Nous ne publions ce livre que pour remplir une lacune importante ; car non-seulement il n'existe aucun écrit spécial sur Toulon , mais en outre les ouvrages où il en est question, ne présentent que des choses surannées ou des inexactitudes. L'ouvrage de M. Millin est celui qui offre les notions les plus complètes sur cette ville, et néanmoins il laisse beaucoup à désirer à raison des changemens survenus depuis qu'il a été publié.

(Note de l'Éditeur.)

qui retentissent du bruit des chaînes et du désespoir ; et j'y fais connaître au voyageur ce qu'on ignore en France ; savoir : comment on est parvenu à introduire parmi ces êtres sequestrés du monde social, une vertu de convention, l'ordre et la discipline ; je copie cette relation du journal de M. Reynaud, commissaire de l'établissement, j'y joins les portraits de quelques forçats célèbres, tels que Coignard, Petit et Gravier ; et je terminerai cet article par l'épisode de l'Amour aux galères du bagne de Toulon, par M. de Jouy, dans mon second volume intitulé *Panorama Toulonnais.*

Transportant le voyageur dans l'une de ces barques légères si communes dans nos ports, et à l'usage des curieux, nous voguons dans la rade et nous touchons à terre

partout où la munificence des Rois et l'autorité locale ont fait construire des édifices remarquables. Le petit Gibraltar, St.-Mandrier, le cap Latouche, le fort la Malgue, etc., sont désormais des lieux de pélérinage où l'on court admirer les titres d'illustration de notre cité. Je le conduis jusqu'aux jardins si renommés d'Hières.

Une revue circonstanciée des possessions territoriales, est consignée dans plusieurs chapitres intitulés *Promenades;* titre que j'ai également déféré à ma relation des divers quartiers de la ville. Dans nos courses champêtres je suis conduit à parler du sol, des produits, du commerce : si quelque habitation pittoresque, si un site remarquable, un village, une fortification, le jardin des plantes, etc., attirent

mes regards, j'y transporte l'étranger avec tous les documens scientifiques que le sujet doit embrasser.

Tel est l'ensemble du travail dont je viens de jeter une esquisse. Quel que soit le jugement qu'on en portera, je n'ambitionne d'autre gloire que celle qui doit naître de son utilité. Je serais même tenté de prendre pour épigraphe de mon livre, ces mots de Jean-Jacques : « Quand mes idées seraient mau-» vaises, si j'en fais naître de bonnes, » je n'aurai pas perdu mon temps ».(1)

BELLUE,

Éditeur et Propriétaire.

---

(1) M. * * *, auteur de quelques écrits poétiques et littéraires, a bien voulu me communiquer une revue descriptive de l'arsenal, composée d'après une partie des

matériaux que je lui ai fourni : le même écrivain a revu l'ensemble de l'ouvrage pour lui donner le plus possible cette unité et cet intérêt propre à satisfaire le lecteur; mais comme la responsabilité d'un ouvrage ne doit peser que sur celui qui l'a conçu et exécuté, l'Éditeur assure que ce serait mal à propos que toute autre personne s'arrogeât le peu de mérite que cet ouvrage peut avoir, ou encourut le blame qu'il pourrait occasionner.

(Note de l'Éditeur.)

HISTOIRE.

On aime toujours à connaître l'histoire des lieux qu'on parcourt ; il semble que l'intérêt qu'on y porte s'accroît avec cette connaissance : pour satisfaire à cette curiosité naturelle, nous avons fait des recherches nombreuses afin de débrouiller, s'il est possible, l'origine de Toulon (1), et de suivre les progrès de la prospérité de cette ville. Rien n'a pu affaiblir notre zèle. Nous avons consulté les mémoires

(1) Voir la statistique pour l'étymologie vulgaire de Tout-long.

les plus étendus à cet égard pour constater l'époque précise de la fondation d'une cité devenue importante, mais nos veilles ne nous ont offert qu'un chaos d'opinions erronées qui se combattent sans logique; et nous avons reconnu que cette époque est incertaine. Le savant Laveau (1), l'érudit Sismondi (2), les géographes Pomponius Mela et Strabon ne disent pas un mot du Telo-Martius auquel des écrivains modernes ont fait honneur de la fondation de notre ville.

Le nom de Toulon suivant l'historien Papon est inscrit pour la première fois dans l'itinéraire d'An-

---

(1) Auteur de l'histoire des premiers peuples libres qui ont habité la Gaule.

(2) L'histoire des Français; ouvrage d'un mérite justement estimé.

tonin; mais, ajoute-t-il, « Quand on
» fait attention à la beauté de la
» plage où les vaisseaux sont à
» l'abri du vent dans un bassin im-
» mense et que l'on connaît le site
» et la beauté du terroir, on est
» porté à croire que la contrée a
» été habitée dès les temps les plus
» reculés. »

« Cependant aucun monument
» ne prouve qu'il y ait eu une ville
» en ce lieu, avant le quatrième
» siècle de l'ère chrétienne. Il est
» vrai que l'étymologie grecque du
» nom de Toulon, a fait croire à
» quelques savants que les Marseil-
» lais y avaient fondé un bureau
» de perception des droits sur les
» marchandises, d'où l'on pourrait
» conclure que Toulon était une
» ville commerçante dans les temps
» où l'ancienne république de Mar-

« seille subsistait encore, ou du
» moins que le pays était habité. »

Cette concession paraît un peu trop facile quand on réfléchit à la nature du territoire voisin. Des montagnes agrestes qui portent encore des vestiges volcaniques, les difficultés de communication qui y existeront long-tems avant d'être vaincues, sont autant d'obstacles qu'on ne combat qu'après avoir envain cherché des lieux accessibles à des travaux ordinaires. Ce n'est que l'excès des populations, ou la rapine qui vivifient les pays montueux, Toulon n'offrait rien à l'esprit de déprédation et la masse du peuple était trop loin d'être surabondante avant les Antonins pour que cette ville comptât son origine ancienne.

Que M. Reynaud, professeur de

rhétorique au collége de Toulon en 1817, fasse remonter la fondation de cette ville à l'année 1642 avant notre ère, libre à lui d'avoir suivi dans sa notice un manuscrit fort répandu qui attribue cette fondation à un nommé Telamon, chef d'une horde sortie de la Germanie. Nous possédons un autre manuscrit gothique (1) où nous ne voyons figurer sur la plage que les Camatuciens dont Pline fait mention, et

(1) Nous nous faisons un véritable plaisir de communiquer ce manuscrit à M. l'abbé Vidal qui s'occupe sans relâche de débrouiller l'origine de Toulon. Nous souhaitons que ce savant estimable et laborieux réunisse les matériaux qui lui sont nécessaires pour appuyer son opinion sur des bases vraiment solides. Ce manuscrit est dit-on une copie fidèle de celui du père Isnard.

(*Note de l'Éditeur.*)

nous renvoyons M. Reynaud à l'école de l'auteur de l'histoire de New-York depuis le commencement du monde.

Dans l'esquisse rapide que M. Reynaud a laissée, nous voyons Toulon ravagé, détruit, rebati, ravagé de nouveau, jusqu'à sept fois avant l'ère vulgaire, et huit à neuf fois depuis lors etc. Ce sont des contes faciles à faire en faveur de tous les lieux, et nous nous rangeons dans un doute philosophique. Voltaire l'a dit : « Rien de si obscur que » l'origine des villes ».

Pour en avoir la preuve, il suffit de consulter les écrits des savants qui se sont occupés de celle de Toulon. M Reynaud attribue la fondation de cette ville à un certain Télamon ; M. Pons., savant philolo-

gue , prétend que Telo-Martius en fut le fondateur. Il soutient même son opinion avec tant d'adresse, qu'il ferait presque oublier que nul auteur n'a fait mention de Telo-Martius, avant Antonin dans son itinéraire.

Il est bon de faire remarquer au lecteur qu'il ne doit pas confondre Telo-Martius et Tauroentum, puisqu'il est constant que ces deux villes sont parfaitement distinctes. La première était située à quelques milles d'Olbia (Hières). La seconde à six milles de la Ciotat, du côté de Marseille. (1)

---

(1) Notre manuscrit gothique, la carte de Puttinger que l'on croit avoir été rédigée en 325 pour les fourriers des armées Romaines, MM. de Villeneuve et Toulouzan dans leur Statistique du département des Bouches-

La fondation de Tauroentum semble constatée par Apollodore dans son premier livre des Géographies. Il y raconte qu'un navire Phocéen ayant été jeté sur la côte par la tempête, l'équipage n'ayant pas voulu remettre à la mer, fonda sur le rivage une ville qu'on nomma Tauroeis, parce que le bâtiment portait un taureau pour enseigne. Il est probable en effet que les Phocéens ont établi des colonies dans tous les lieux du littoral, alors habité par les Liguriens d'origine Celtique; leurs fréquentes excursions sur les côtes de cette contrée offrent

---

du-Rhône, M. Marin dans son histoire de la Ciotat et dans ses notes sur la ville de Tauroentum, démontrent jusqu'à l'évidence la vérité de cette assertion.

(*Note de l'Éditeur.*)

une présomption favorable à cette idée.

Quoi qu'il en soit, nos recherches nous ont paru démontrer que la plage, où Toulon est assis, fut habitée par des peuplades, sans industrie avant l'arrivée des Phocéens, et que ceux-ci y fondèrent quelques établissemens, qui peu-à-peu formèrent la ville citée dans l'itinéraire d'Antonin ; mais nous n'oserions fixer une époque précise au premier établissement, comme au moment où la cité mérita quelque importance.

Laissons Jules Soleri, et son copiste Honoré Bouche, prétendre que Toulon fut le Glanus de Pomponius Mela. Laissons Berose soutenir que Tolon fut fondé en 1487 avant notre ère par un certain

Turenus ; et Nicolas Fabry (1) sieur de Peyresque ajouter qu'il avait ouï dire que Tolon devait son nom à ce que la plage parut aux yeux de Turenus avoir la forme d'une lyre qui s'appelait Tolon en celtique. Ce sont autant de rêves émis pour montrer une érudition qui alors était loin de paraître puérile.

Mais Lucain, dans sa pharsale, consacre quelques vers à l'éloge d'un nommé Télon, astronome et marin célèbre, employé par les Marseillais contre Jules-César ; et ce

---

(1) Ce seigneur naquit à Belgencier, contemporain de tous les âges, citoyen de tous les pays, c'était un savant renommé ; à sa mort on trouva dans ses papiers plus de dix mille lettres à lui adressées par tous les savants de l'Europe qui le consultaient sur différentes matières.

(Note de l'Éditeur.)

grand capitaine rend lui-même hommage aux brillantes qualités de ce Télon, qui mourut en combattant avec courage l'armée navale des Romains. Des savants ont inféré que la bataille avait dû se donner devant Toulon, et que c'est le motif qui avait fait donner à cette ville le nom de Telo-Martius.

Cette opinion semble corroborée par celle de Gaufredy, qui prétend que Toulon fut fondé par les Marseillais 121 ans avant J. C. (1).

---

(1) Notre manuscrit gothique donne une plus haute antiquité à cette ville. Il y est dit qu'elle fut réédifiée en 378 avant l'ère actuelle, par Tolenus duc des Celtes; et Papon dit que les Romains ayant apprécié la situation géographique des lieux, y établirent des manufactures de teintureries; mais nous le répétons, aucun monument ne vient à l'appui de ces conjectures. Quoi qu'en

Dans tous les cas, Toulon reste ignoré dans l'histoire jusqu'en l'année 451 de notre ère. C'est en 481 que St. Gratien, second évêque de cette ville, y subit le martyre pour la défense de l'église catholique contre les Ariens, sous Euric, roi des Visigots. St. Cyprien succéda au Saint Martyre en 524. Son nom comme bienfaiteur de notre cité est demeuré héréditaire dans quelques anciennes familles Toulonnaises.

---

puissent dire M. Pons, qui veut nous faire descendre d'une colonie de Narbonne, et M. Vidal d'après le martyrologue aussi peu authentique que le manuscrit qui sert de base à ses opinions; rien dans tous ces récits contradictoires ne porte le cachet de la vérité et ne peut amener une conviction réelle que Toulon eut quelque importance avant le règne de St. Louis.

(Note de l'Éditeur.)

Le moyen âge, celui de la Barbarie et du Vandalisme, n'épargna point à Toulon les fléaux dont il affligea l'Europe entière. Comme tant d'autres cités, cette ville fut dévastée tour-à-tour par les Saxons, les Gots, les Vandales, etc.; quelques auteurs ont prétendu même que les troupes (1) de Charles-Martel la pillèrent en poursuivant les Sarrasins, et qu'elle devint alors presqu'inhabitée. Mais cette opinion contrarie trop fortement la géographie et l'histoire pour être admise. Une version plus naturelle dit que les Sarrasins en abordant alors la plage, et y mettant tout à feu et à sang, parvinrent bientôt à la rendre déserte.

(1) Les troupes de Charles-Martel ne dépassèrent pas le Rhône.

Suivant les chroniqueurs, en 982 le territoire de Toulon offrait une vaste solitude sans culture et pas un être animé qui pût raconter la cause d'un pareil abandon. On dit que lorsque les nouveaux habitans vinrent repeupler cette terre délaissée, le droit de la force (1) veilla à la distribution des lots; et peu de temps après le territoire de Toulon constitua un fief des vicomtes de Marseille.

En 1178 cette cité malheureuse semblait renaître, sa population accrue avait réparé les maux d'une longue guerre et se promettait quelque prospérité, lorsque les Sarrasins reparurent de nouveau sur la

(1) De tout ce temps on a vu que la morale de la fable du Loup et de l'Agneau fut mise en pratique.

plage, assiégèrent, prirent la ville, massacrèrent trois cents de ses habitans, et emmenèrent en esclavage dans les déserts de l'Afrique, le reste de la population vaincue. Hugues Geoffroy, seigneur de Toulon, et son neveu partagèrent ce triste sort malgré leurs titres féodeaux.

Cependant la ville fut repeuplée de nouveau, et lorsque Philippe Auguste, vaincu à la fameuse bataille de Tybériade, fut contraint de fuir la Terre-Sainte, il vint débarquer à Toulon avec les preux qui l'avaient accompagné dans son expédition lointaine. Il y séjourna avec son armée. Le site, le port, la beauté du ciel de la Provence, et surtout l'accueil qu'on fit à ce Prince, le disposèrent en faveur de la ville, et son passage fut marqué par des bienfaits. Il accorda des pri-

viléges aux habitans, et fit relever ou construire des monumens utiles à leur défense ou à leur commerce.

Charles d'Anjou, époux de Béatrix, Comtesse de Provence, voulant favoriser la culture des vignes dans le territoire de Toulon, prohiba l'introduction des vins étrangers dans cette ville.

Dix ans après, S.t Louis prêt à s'embarquer à Marseille pour la première croisade, voulant visiter Charles d'Anjou, avant le départ de la flotte, passa à Toulon pour se rendre à Hières où ce prince habitait. S.t Louis, ayant reconnu l'importance militaire de notre rade, ordonna la fondation de quelques forteresses dont il assigna lui-même la position.

Les précautions de Louis IX prou-

vèrent bientôt la sagesse des vues de ce prince. Les Maures voulurent renouveller leurs incursions en 1270, et vinrent débarquer non loin de la ville ; mais les temps étaient changés. Une population nombreuse et aguerrie, soutenue par des fortifications intérieures et extérieures, courut aux armes, et les Sarrasins, chatiés sévèrement, cherchèrent leur salut dans la fuite.

En 1289, Toulon devient propriété des Comtes de Provence. On connaît une charte datée de cette époque où il est question d'un juge et d'un bailli nommés par le Prince parmi les habitans de la ville. On y fait aussi mention d'un conseil présidé par le Comte de Provence, où lui-même

institue des règlemens de police qui avaient force de loi.

A cette époque Toulon n'avait pas encore obtenu le droit de cité, droit qui appartenait alors à toutes les villes importantes, et qui conférait l'avantage d'une administration municipale, garant de la prospérité intérieure. C'est par un édit de 1314 que Charles I accorda le droit de commerce à Toulon. Dès lors cette ville eut un consul (1) municipal à la tête de son administration.

Les habitans furent distingués en trois classes, celle des nobles, celle des bourgeois et celle des roturiers. Chacune d'elle entra en nombre égal dans le conseil qui forma l'autorité municipale chargée de diriger les

(1) Cette dignité s'est long-temps conservée dans notre commune.

affaires de la cité. Cette institution est un des mille documens qui démontrent aux absolutistes l'antiquité des formes représentatives du gouvernement en France. Il paraît même qu'il fallait peu de titres pour obtenir la concession de semblables droits, puisqu'en 1320 Toulon ne se trouvait taxé qu'en raison de 700 feux, à un sous tournois chacun par année. (1).

En 1329 le Roi Robert et Philippe de Tarente ajoutèrent quelques fortifications à celles qui étaient déjà établies, et fixèrent l'emplacement des places d'Amour, de St. Pierre et de St. Michel. L'année suivante on exécuta le projet qu'avait formé

---

(1) Papon : « A la même époque Toulon n'avait pas un homme en état de porter les armes ».

la Reine Jeanne : la ville fut ceinte d'épaisses murailles.

Une situation paisible succéda à cette époque et se prolongea près d'un siècle ; mais en 1422, les progrès du commerce avec l'Orient, et la rapacité des négocians, introduisirent la peste dans nos murs.

En ces temps d'ignorance et d'erreur, le peuple croyant reconnaître la cause de ce fléau dans les sortiléges des juifs fixés à Toulon, se souleva contre eux, égorgea tous ceux qui tombèrent sous sa main, avec une telle fureur que l'on compta quarante victimes dans une seule nuit, et dévasta, pilla toutes leurs propriétés.

L'autorité même sembla seconder ce mouvement puisque c'est le produit de la confiscation des biens des juifs, dans cette circonstance,

qui couvrit les frais d'agrandissement de la ville du côté de la rue Trabuc, ainsi nommée, parce qu'elle servait de quartier aux Israélites, qu'on désignait alors sous le nom de *Tribu Benjamin.*

Comme il n'est guères naturel qu'on ait agi de la sorte sans un motif, au moins plausible, au prétend que la peste fut importée à Toulon par les juifs, et qu'elle s'y déclara chez un individu acheteur d'effets contaminés vendus par l'un d'eux. C'est ainsi qu'on essaye de justifier des actes qui, sans cette raison, seraient le comble de l'iniquité et de la barbarie.

Quoi qu'il en soit, Toulon se ressentit long-temps des terribles effets de la contagion; il paraît même que les Maures profitèrent de la dépopulation qu'ils avaient amenée

pour recommencer leurs pirateries sur la côte désolée. Afin d'opposer une digue à leurs incursions, Louis XII profita du calme des affaires politiques et s'occupa du soin de fortifier les places qui leur étaient accessibles. C'est dans cette intention qu'il fit jeter les fondemens de la grosse Tour, achevée ensuite par François I.

Cette tour devint le boulevard de la ville du côté de la mer. Aussi lorsque Charle-quint passa le Var en 1536, et que son armée, avide de pillage, eût ruiné le pays qu'elle avait envahi, ce prince n'osa point occuper Toulon avant d'avoir soumis la grosse tour à ses armes. Tandis qu'il avait son quartier général à Hières, dont il affectionnait le séjour, il chargea son Connétable d'assurer la prise de la for-

teresse, objet de ses vues. Les assiégés résistèrent long-temps dans l'espoir que l'arrivée d'une flotte française les délivrerait; mais leur attente fut déchue, et ils se virent enfin contraint de se rendre au vainqueur.

Le règne du bon Henry fut pour Toulon le présage de l'importance que cette ville devait acquérir. Durant les troubles qui précédèrent l'avènement de ce Prince au trône de la France, les Toulonnais avaient embrassé sa cause avec chaleur, en se soulevant contre la faction du duc d'Epernon (1). La reconnaissance du Béarnais se manifesta bientôt par les travaux qu'il fit

---

(1) Gaufredi rapporte que le peuple s'étant barricadé, battit la citadelle avec quatre pièces de canon.

exécuter en faveur de notre cité. Dès l'année 1594, il en fit agrandir l'enceinte et bâtir les bastions destinés à la défendre ; les forts Sainte-Catherine et Saint-Antoine furent élevés, et peu après on jeta les deux grands môles qui flanquent le port.

Ces bienfaits du bon Henry rendirent à jamais la ville de Toulon formidable à quiconque oserait tourner ses armes contre elle ; mais ils ne purent la garantir du fléau de la peste. La science médicale était trop peu estimée alors pour que la sagesse des gouvernemens en écouta la voix, et peut-être même n'avait-elle pas songé à faire connaître que l'isolement pouvait garantir de la contagion. En effet en 1629 cette maladie terrible vint encore dévaster Toulon, et ce ne

devait

devait pas être pour la dernière fois.

Lorsque les ravages de la peste eurent cessé, la chambre des comptes qui siégeait à Aix (1) vint tenir ses séances à Toulon et y ramener la population. Ce fut peut-être un malheur, puisqu'en 1663 la peste reparut avec plus de fureur que jamais et envahit toute la population circonscrite dans les limites de Toulon, Ollioules et Cuers.

Le siècle de Louis XIV, si fécond en monumens de toute espèce, ne pouvait s'écouler sans que la position militaire de notre ville fut appréciée. C'est aussi durant le règne de ce puissant monarque, que l'art des fortifications épuisa ses prodiges en faveur de Toulon. En

(1) Papon. *Histoire de Provence.*

peu de temps l'entrée de la rade fut défendue par les forts de l'Aiguillette et de St. Louis ; tous les points accessibles à une descente furent soutenus par de nombreuses batteries, et l'arsenal de la marine s'éleva sur les plans du célèbre Vauban.

Ainsi fortifié, Toulon résista en 1707 aux forces réunies de l'Angleterre, de la Hollande, du duc de Savoie et du prince Eugène. Les deux derniers étaient à la tête de 25,000 hommes; une flotte Anglaise et Hollandaise appuyait leurs mouvemens. Les assiégés, commandés par le maréchal de Tesse, comptaient à peine 18,000 combattans dans leurs rangs.

L'attaque et la défense furent conduites avec une égale opiniâtreté, mais les Français à qui la

victoire fut toujours si docile, combattant alors pour leurs foyers, pouvaient-ils n'être pas vainqueurs ? Les vieillards, les enfants, les femmes excitaient encore leur bouillante valeur, et au milieu des balles et des boulets, allaient porter à nos soldats des munitions de toute espèce. L'ennemi ne put en soutenir le choc ; mais il sut du moins honorer les succès de nos braves. On vit le Prince de Saxe-Gotha, chargé par le Duc de Savoie de défendre le pont de l'Égoutier avec 900 hommes, se battre comme un lion. Lorsque sa troupe, taillée à ses côtés, est réduite à quelques officiers, il s'écrie : « Amis, sachons » mourir en gens d'honneur, et » qu'on ne dise pas que le Prince » de Saxe-Gotha a été chassé de » son poste » ; il s'élance au même

instant sur les assiégés vainqueurs, et tombe à leurs pieds sous une grêle de balles.

La coalition vaincue chercha un refuge dans une retraite qui, dirigée par un capitaine comme Eugène, sauva les débris de l'armée ennemie. Cependant la ville avait été bombardée et avait souffert considérablement. Les calamités qu'elle avait éprouvées étaient à peine réparées, que la campagne fut dévastée par l'hiver de 1709, qui détruisit la presque totalité des oliviers, principal espoir de l'agriculteur du pays.

Jusqu'ici l'histoire de la ville de Toulon nous a offert une longue succession de malheurs. La

guerre, les rapines, la peste semblent s'y être disputé le soin de sa ruine; on dirait qu'elle avait été marquée du sceau de la réprobation, si à la suite de chaque calamité elle ne s'était pas relevée avec plus de force qu'auparavant. Tous ces fléaux ne l'avaient point anéantie; d'autres non moins terribles l'attendaient et devaient y prouver seulement la puissance de l'industrie réparatrice.

En 1720 la peste y moissonna un nombre de victimes, égal à la somme de toutes celles qu'elle y avait faites précédemment (1). Cette maladie meurtrière y fut importée par un nommé Cancelin, patron de barque à Bandols, où

(1) Voir la rélation de cette peste, par M. d'Entrechau.

la contagion régnait depuis qu'un ballot de soie, enlevé d'un dépôt placé dans l'une des îles du golfe de Marseille, avait été introduit en fraude dans ce petit port.

Toulon se releva de cette nouvelle calamité, pendant les 70 années de calme dont elle jouit après cette époque, et ce n'est qu'en 1793 qu'elle devint l'un des théâtres de nos discordes civiles. Nos éternels rivaux d'outre-mer avaient apprécié la valeur de notre position géographique, rien ne coûta au peuple égoïste d'Albion pour s'en emparer. Quel génie funeste éclaira leur route et leur livra le plus beau port de la France? Cette question est encore un problême qui attend une solution. Quoi qu'il en soit, les Anglais apprirent que si des Français avaient pu résister à

la coalition qui avait assiégé nos murs en 1707, si la discorde seule avait pu leur ouvrir nos ports, des Français pouvaient en chasser toute autre nation. En effet, bientôt après une armée habituée à vaincre s'avance vers Toulon, et l'Anglais est forcé de fuir, abandonnant au fer de la vengeance les habitans qu'il avait abusés; mais en fuyant il éclaire sa marche aux torches de l'incendie des vaisseaux Français et des principaux édifices du port : action digne de son honteux égoïsme et de sa lâche jalousie.

On sait que la reprise de Toulon fut le signal de la gloire militaire de Napoléon. Nous croirions notre œuvre incomplette si nous ne terminions l'esquisse historique de cette ville, sans faire le narré du siége, tel qu'il fut dicté par

le héros du siècle à son fidèle et volontaire compagnon d'exil, le brave général Gourgaud.

« A la suite des évènemens qui eurent lieu à Paris, le 31 mai, Marseille s'insurgea, leva plusieurs bataillons, et les fit partir pour aller au secours de Lyon. Le général Cartaux qui avait été détaché de l'armée des Alpes avec 2,000 hommes, battit les Marseillais à Orange, les chassa d'Avignon et entra dans Marseille le 24 août 1793. Toulon avait pris part à l'insurrection de Marseille : elle reçut dans ses murs les principaux sectionnaires Marseillais ; et, de concert avec eux (1), les Toulonnais appelè-

(1) Toutes les autorités et la plus grande partie de la population de Toulon, se trouvant compromise par cet état d'anarchie

rent les Anglais, et leur livrèrent cette place, l'une de nos plus importantes : nous y avions vingt à vingt-cinq vaisseaux de ligne, des établissemens superbes, un matériel immense. A cette nouvelle, le général Lapoype partit de Nice avec 4,000 hommes, accompagné des représentans du peuple, Freron et Barras; il se porta sur Saulnier, observant les redoutes du cap Brun, que les ennemis occupaient avec une partie de la garnison du fort la Malgue, le rideau des forts de

---

contre-révolutionnaire, qui avait enfanté l'insurrection du midi, redoutant également la terrible vengeance du comité de salut public et de l'armée, désespérant de leur soumission et de leur résistance, ne virent plus d'asile que dans un grand crime politique.

(Norvins. *Histoire de Napoléon.*)

Pharon, et la ligne comprise entre le cap Brun et le fort Pharon.

D'un autre côté, le général Cartaux, avec les représentans du peuple Albitte, Gasparin et Salicetty, se porta sur le Beausset, et observa les gorges d'Ollioules, dont l'ennemi était maître. Les coalisés Anglais, Espagnols, Napolitains, Sardes, etc., accourus de partout, étaient non-seulement en possession de la place, mais encore des défilés et avenues, à deux lieues de la ville.

Le 10 septembre, le général Cartaux attaqua les gorges d'Ollioules, et s'en empara : ses avant-postes arrivèrent à la vue de Toulon et de la mer; on s'empara de Sixfours; on réarma le petit port de S.[t] Nazaire. La division du général Cartaux n'était que de 7 à 8,000 hommes, et elle ne pouvait avoir de communications

directes avec celle de l'armée d'Italie, commandée par le général Lapoype : s'en trouvant séparée par les montagnes de Pharon, elle ne pouvait communiquer que très en arrière.

L'armée de Cartaux, à droite, et celle de Lapoype, à gauche, n'avaient donc rien de commun : les postes même ne pouvaient pas s'apercevoir.

De grandes discussions eurent lieu sur la conduite du siége. La principale attaque devait-elle se faire par la gauche ou bien par la droite? La gauche était arrètée par les forts Pharon et la Malgue : ce dernier est un des forts construits avec le plus de soin que nous ayons dans aucune de nos places fortes. La droite n'avait à prendre que le fort Malbousquet qui est plutôt un ouvrage de campagne qu'un ouvrage permanent, mais qui tire une cer-

taine force de sa situation. Maître de ce fort, on arrivait jusqu'aux remparts de la ville; ainsi il n'était pas douteux que la véritable attaque ne dût avoir lieu par la droite. C'est aussi sur ce point que furent dirigés tous les renforts envoyés de l'intérieur.

Douze à quinze jours après la prise des gorges d'Ollioules, Napoléon, alors chef de bataillon d'artillerie, vint de Paris, envoyé par le comité de salut public, pour commander l'artillerie du siége. La révolution avait porté au grade supérieur de l'artillerie les sous-officiers et les lieutenans en troisième. Un grand nombre d'entre eux étaient susceptibles de faire de bons généraux dans cette arme; mais beaucoup n'avaient ni la capacité, ni les connaissances nécessaires pour remplir

les grades élevés où l'ancienneté et l'esprit du temps, seulement, les avaient placés.

A son arrivée, Napoléon trouva le quartier-général au Beausset; on s'occupait des préparatifs à faire pour brûler l'escadre coalisée dans la rade de Toulon. Le lendemain, le commandant de l'artillerie alla, avec le général en chef, visiter les batteries. Quel fut son étonnement de trouver une batterie de six pièces de vingt-quatre, placée à un quart de lieue des gorges d'Ollioules, à trois portées de distance des bâtimens anglais, et à deux du rivages; et tous les volontaires de la Côte-d'Or et les soldats du régiment de Bourgogne occupés à faire rougir les boulets dans toutes les bastides (1)! Il té-

(1) Nom qu'on donne, dans le midi, aux maisons de campagne.

moigna son mécontentement au commandant de la batterie, qui s'excusa sur ce qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de l'état-major.

Le premier soin du commandant de l'artillerie fut d'appeler près de lui un grand nombre d'officiers de cette arme, que les circonstances de la révolution avaient éloignés. Au bout de six semaines, il était parvenu à réunir, à former et approvisionner un parc de deux cents bouches à feu. Le colonel Gassendi fut mis à la tête de l'arsenal de construction de Marseille.

Les batteries furent avancées et placées sur les points les plus avantageux du rivage : leur effet fut tel, que de gros bâtimens ennemis furent démâtés, des bâtimens légers coulés, et les Anglais contraints de s'éloigner de cette partie de la rade.

Pendant que l'équipage de siége se complettait, l'armée se grossissait. Le comité de salut public envoya des plans et des instructions relatifs à la conduite du siége. Ils avaient été rédigés au comité des fortifications par le général du génie d'Arçon, officier d'un grand mérite. Le chef de bataillon Marescot, et plusieurs brigades d'officiers du génie arrivèrent.

Tout paraissait prêt pour commencer. Un conseil fut réuni sous la présidence de Gasparin, représentant, homme sage, éclairé, et qui avait servi. On y lut les instructions envoyées de Paris; elles indiquaient, en grand détail, toutes les opérations à faire pour se rendre maître de Toulon par un siége en règle.

Le commandant d'artillerie qui,

depuis un mois, avait reconnu exactement le terrain, qui en connaissait parfaitement tous les détails, proposa le plan d'attaque auquel on dut Toulon. Il regardait toutes les propositions du comité des fortifications comme inutiles d'après les circonstances où l'on se trouvait: il pensait qu'un siége en règle n'était pas nécessaire. En effet, en supposant qu'il y eût un emplacement tel, qu'en y plaçant quinze à vingt mortiers, trente à quarante pièces de canon, et des grils à boulets rouges, l'on pût battre tous les points de la petite et de la grande rade, il était évident que l'escadre combinée abandonnerait ces rades; et dès-lors la garnison serait bloquée, ne pouvant communiquer avec l'escadre qui serait dans la haute mer. Dans cette hypothèse,

le commandant d'artillerie mettait en principe que les coalisés préféreraient retirer la garnison, brûler les vaisseaux Français, les établissemens, plutôt que de laisser dans la place 15 à 20,000 hommes qui, tôt ou tard, seraient pris sans pouvoir alors rien détruire, afin de se ménager une capitulation.

Enfin il déclara que ce n'était pas contre la place qu'il fallait marcher, mais bien qu'il fallait marcher à la position supposée; que cette position existait à l'extrémité du promontoire de Balaguier et de l'Éguillette; que, depuis un mois qu'il avait reconnu ce point, il l'avait indiqué au général en chef, en lui disant qu'en l'occupant avec trois bataillons, il aurait Toulon en quatre jours; que, depuis ce temps, les Anglais en

avaient si bien senti l'importance, qu'ils y avaient débarqué 4,000 hommes, avaient coupé tous les bois qui courronnaient le promontoire du Cair qui domine toute la position, et avaient employé toutes les ressources de Toulon, les forçats même, pour s'y retrancher; ils en avaient fait, ainsi qu'ils l'appelaient, un petit Gibraltar; que ce qui pouvait être occupé sans combat, il y a un mois, exigeait actuellement une attaque sérieuse; qu'il ne fallait point en risquer une, de vive force, mais établir en batterie des pièces de vingt-quatre, et des mortiers, afin de briser les épaulemens qui étaient en bois, rompre les palissades, et couvrir de bombes l'intérieur du fort; qu'alors, après un feu très-vif, pendant quarante-huit heures, des troupes d'élite

s'empareraient de l'ouvrage ; que deux jours après la prise de ce fort, Toulon serait à la république. Ce plan d'attaque fut longuement discuté, mais les officiers du génie, présens au conseil, ayant émis l'avis que le projet du commandant d'artillerie était un préliminaire nécessaire aux siéges en règle, le premier principe de tout siége étant de bloquer étroitement la place, les opinions devinrent unanimes.

Les ennemis construisirent deux redoutes sur les deux mamelons qui dominent immédiatement, l'un l'Éguillette, l'autre Balaguier. Ces deux redoutes flanquaient le petit Gibraltar, et battaient les deux revers du promontoire.

En conséquence du plan adopté, les Français élevèrent cinq ou six batteries contre le petit Gibraltar,

et construisirent des plates-formes pour une quinzaine de mortiers. On avait élevé une batterie de huit pieces de vingt-quatre, et de quatre mortiers contre le fort Malbousquet: ce travail avait été fait dans un grand secret; les ouvriers avaient été couverts par des oliviers qui en dérobaient la connaissance aux ennemis. On ne devait démasquer cette batterie qu'au moment de marcher contre le petit Gibraltar; mais le 20 novembre, des représentans du peuple allerent la visiter. Les canonniers leur dirent qu'elle était terminée depuis huit jours, et qu'on ne s'en servait pas, quoiqu'elle dût faire un bon effet. Sans autre explication, les représentans ordonnent de commencer le feu, et aussitôt les canonniers pleins de joie font un feu roulant.

Le général O'hara, qui commandait l'armée combinée dans Toulon, fut étrangement surpris de l'établissement d'une batterie si considérable, près d'un fort de l'importance de Malbousquet, et il donna des ordres pour faire une sortie à la pointe du jour. La batterie était placée au centre de la gauche de l'armée; les troupes, dans cette partie, montaient à environ 6,000 hommes : elles occupaient la ligne du fort Rouge au Malbousquet, et étaient disposées de manière à empêcher toute communication individuelle; mais trop disséminées partout, elles ne pouvaient faire de résistance nulle part.

Une heure avant le jour, le général O'hara sort de la place avec 6,000 hommes; il ne rencontre pas d'obstacles; ses tirailleurs seulement

sont engagés, et les pièces de la batterie sont enclouées.

La générale bat au quartier-général; Dugommier s'empresse de rallier ses troupes : en même-temps, le commandant de l'artillerie se rend sur un mamelon, en arrière de la batterie, et sur lequel il avait établi un dépôt de munitions. La communication de ce mamelon avec la batterie était assurée au moyen d'un boyau qui suppléait à la tranchée. De là voyant que les ennemis s'étaient formés à la droite et à la gauche de la batterie, il conçut l'idée de conduire, par le boyau, un bataillon qui était près de lui. En effet, il débouche, par ce moyen, sans être vu, au milieu des broussailles, prés de la batterie, et fait aussitôt feu sur les Anglais. Ceux-ci sont tellement surpris qu'ils croient

que ce sont les troupes de leur droite qui se trompent et qui tirent sur celles de leur gauche. Le général O'hara lui-même s'avance vers les Français, pour faire cesser cette erreur : aussitôt il est blessé d'un coup de fusil à la main. Un sergent le saisit et l'entraîne prisonnier dans ce boyau; de sorte que le général en chef Anglais disparaît, sans que les troupes anglaises sachent ce qu'il est devenu.

Pendant ce temps, Dugommier, avec les troupes qu'il avait ralliées, s'était placé entre la ville et la batterie : ce mouvement acheva de déconcerter les ennemis qui firent à l'instant leur retraite. Ils furent poussés vivement dans la plus grande confusion, et sans savoir encore le sort de leur général en chef. Dugommier fut légèrement blessé dans cette af-

faire. Un bataillon de volontaires de l'Isère s'y distingua.

Le général Cartaux avait commencé le siége; mais le comité de salut public s'était vu obligé de lui ôter ce commandement. Cet homme, qui de peintre était devenu adjudant dans les troupes parisiennes, avait ensuite été employé à l'armée; ayant été heureux contre les Marseillais, les députés de la montagne l'avaient fait nommer dans le même jour général de brigade et général de division. Il était très-ignorant, nullement militaire; du reste il n'était pas méchant et n'avait point fait de mal à Marseille, lors de la prise de cette ville.

Le général Doppet avait succédé à Cartaux : il était savoyard, médecin et méchant; son esprit ne

se fondait que sur des considérations. Il était ennemi déclaré de tout ce qui avait des talens. Il n'avait aucune idée de la guerre, et n'était rien moins que brave. Cependant ce Doppet, par un singulier hasard, faillit prendre Toulon, 48 heures après son arrivée. Un bataillon de la Côte-d'Or et un bataillon du régiment de Bourgogne étant de tranchée contre le petit Gibraltar, eurent un homme pris par une compagnie espagnole de garde à la redoute; ils le virent maltraiter, bâtonner, et en même-temps les Espagnols les insultèrent par des cris et par des gestes indécens. Furieux, les Français courent aux armes; ils engagent une vive fusillade et marchent contre la redoute.

Le commandant d'artillerie se rend

aussitôt chez le général en chef qui ignorait lui-même ce que c'était; ils vont au galop sur le terrain; et là, voyant ce qui se passait, Napoléon engagea le général à appuyer cette attaque, attendu qu'il n'en coûterait pas plus de marcher en avant que de se retirer. Le général ordonna donc que toutes les réserves se missent en mouvement : tout s'ébranla, Napoléon marcha à la tête; malheureusement un aide-de-camp est tué aux côtés du général en chef (1). La peur s'empare du

---

(1) Déjà le promontoire du Cair est couvert de nos voltigeurs, et nos grenadiers en colonnes, allaient pénétrer par la gorge du fort, lorsque le général Doppet, quoique loin du feu, voyant tomber près de lui un de ses aides-de-camp, eut la lâcheté de faire sonner la retraite; Bonaparte blessé à la tête, revint et lui dit mi-

général, il fait battre la retraite sur tous les points, et rappelle ses trou-

---

litairement : *Le J... F..... qui a fait sonner la retraite nous a fait manquer Toulon.*

Bonaparte d'accord avec le représentant Gasparin et le général en chef décidèrent qu'il fallait à tout prix s'emparer du petit Gibraltar; déjà nous occupions le promontoire, une batterie est construite à la faveur d'un rideau d'oliviers qui en déroba les travaux à l'ennemi. Aussitôt démasquée elle est foudroyée. Les canonniers prennent la fuite : alors Bonaparte, nous dit l'historien du siége, s'avisa d'une de ces ressources que le génie et la connaissance profonde qu'il avait du caractère de ses soldats, ordonna au brave sergent Junot, d'écrire en gros caractères sur un écriteau qu'il fit placer en avant de la batterie : *Batterie des hommes sans peur.* Il avait bien jugé nos soldats; dès ce moment tous les canonniers de l'armée voulurent y servir. Lui-même debout sur le parapet, donna l'exemple aux *hommes sans peur*; commanda le feu, et le fort fut pris.

pes au moment où les grenadiers, après avoir repoussé les tirailleurs ennemis, parvenaient à la gorge de la redoute et allaient s'en rendre maîtres. Les soldats furent indignés; ils se plaignirent qu'on leur envoyait des....... et des médecins pour les commander. Le comité de salut public rappela Doppet et sentit enfin la nécessité d'y envoyer un militaire; il envoya Dugommier, officier de 50 ans de service, couvert de blessures et brave comme son épée.

L'ennemi recevait tous les jours des renforts dans la place : le public voyait avec peine la direction des travaux du siége. On ne concevait pas pourquoi tous les efforts se portaient contre le petit Gibraltar, tout l'opposé de la place. On n'en est encore qu'à assiéger un fort

qui n'entre pas dans le système permanent de la défense de la place, disait-on dans tout le pays, ensuite il faudra prendre Malbousquet et ouvrir la tranchée contre la ville. Toutes les sociétés populaires faisaient dénonciations sur dénonciations à ce sujet. La Provence se plaignit de la longueur du siége. La disette s'y faisait vivement sentir; elle devint même telle qu'ayant perdu l'espoir de la prompte reddition de Toulon, Fréron et Barras, saisis de terreur, écrivirent de Marseille, à la convention, pour l'engager a délibérer, s'il ne vaudrait pas mieux que l'armée levât le siége et repassât la Durance, manœuvre qui avait été faite par François I.er, lors de l'invasion de Charles-Quint. Il se retira derrière la Durance; l'ennemi ravagea la Provence; et, quand la

famine força ce dernier à la retraite, il le fit attaquer vigoureusement.

Les représentans disaient qu'en évacuant la Provence, les Anglais seraient obligés de la nourrir, et qu'après la récolte on reprendrait avantageusement l'offensive avec une armée bien entière et bien reposée. « C'était même indispensable, di-
» saient-ils : car enfin, après quatre
» mois, Toulon n'est pas encore at-
» taqué ; et l'ennemi recevant tou-
» jours des renforts, il est à crain-
» dre que nous ne soyons obligés
» de faire précipitamment, et en
» déroute, ce que nous pouvons en
» ce moment opérer en règle et avec
» ordre. »

Mais peu de jours après que la lettre fut parvenue à la convention, Toulon fut pris. Elle fut alors désavouée par ces représentans comme

apocryphe. Ce fut à tort; car cette lettre était vraie et donnait une juste idée de l'opinion que l'on avait de la mauvaise issue du siége, et des embarras qui existaient en Provence. Dugommier s'était décidé à faire une attaque décisive sur le petit Gibraltar. Le commandant de l'artillerie y fit jeter 7 à 8,000 bombes, pendant qu'une trentaine de pièces de 24 en rasaient la défense.

Le 18 décembre, à quatre heures du soir, les troupes s'ébranlent de leurs camps et se dirigent sur le village de la Seyne; le projet était d'attaquer à minuit, afin d'éviter le feu du fort et des redoutes intermédiaires. Au moment où tout est prêt, les représentans du peuple convoquent un conseil pour délibérer s'il faut attaquer ou non: soit qu'ils craignissent l'issue de cette

attaque, et voulussent en rejeter toute la responsabilité sur le général Dugommier; soit qu'ils se fussent laissés gagner par les raisons de beaucoup d'officiers qui jugeaient cette entreprise impossible, surtout par le temps affreux qu'il faisait, la pluie tombait par torrents.

Dugommier et le commandant d'artillerie se rient des craintes : deux colonnes sont formées, et l'on marche à l'ennemi.

Les coalisés, pour éviter l'effet des bombes et des boulets qui foudroyaient le fort, avaient l'habitude de se tenir à une certaine distance en arrière. Les Français espéraient arriver aux ouvrages avant eux; mais les ennemis avaient établi en avant du fort une nombreuse ligne de tirailleurs, et la fusillade s'étant engagée au pied même de la mon-

tagne, les troupes accoururent à la défense du fort, dont le feu devint des plus vifs. La mitraille pleuvait partout. Enfin, après une attaque extrêmement chaude, Dugommier qui, selon sa coutume, marchait à la tête de la première colonne, fut obligé de céder. Désolé, il s'écrie : *Je suis perdu* !

En effet, dans ces temps, il fallait des succès : l'échafaud attendait le général malheurenx.

Cependant la canonnade et la fusillade duraient toujours. Muiron, capitaine d'artillerie, jeune homme plein de bravoure et de moyens, et qui était l'adjoint du commandant d'artillerie, est détaché avec un bataillon de chasseurs et soutenu par la deuxième colonne qui le suit à portée de fusil. Il connaissait parfaitement la position, et il profita

si bien des sinuosités du terrain, qu'il gravit la montagne avec sa troupe, sans presque éprouver de perte : il débouche au pied du fort, s'élance par une embrasure, son bataillon le suit, et le fort est pris!

Tous les canonniers Anglais ou Espagnols sont tués sur leurs pièces, et Muiron est blessé grièvement d'un coup de pique par un Anglais.

Maîtres du fort, les Français tournent aussitôt les pièces contre l'ennemi.

Dugommier était déjà depuis trois heures dans la redoute, lorsque les représentans du peuple vinrent, le sabre à la main, combler d'éloges les troupes qui l'occupaient. (Ceci dément positivement les relations du temps qui, à tort, disent que les représentans marchaient à la tête des colonnes.)

A la pointe du jour, on marcha sur Balaguier et l'Éguillette. Les ennemis avaient déjà évacué ces deux positions. Les pièces de 24 et les mortiers furent mis en mouvement, pour armer ces batteries d'où l'on espérait canonner la flotte combinée avant midi; mais le commandant d'artillerie jugea impossible de s'y établir. Elles étaient en pierre, et les ingénieurs qui les avaient construites avaient commis la faute de placer à leur gorge une grosse tour en maçonnerie, si près des plates-formes que tous les boulets qui l'auraient frappée seraient retombés sur les canonniers ainsi que les éclats et les débris. On plaça des bouches à feu sur les hauteurs, derrière les batteries. Elle ne purent commencer leur feu que le lendemain; mais l'amiral Anglais Hood n'eut

pas plutôt vu les Français maîtres de ces positions, qu'il fit le signal de lever l'ancre et de quitter les rades.

Cet amiral se rendit à Toulon, pour faire connaître qu'il ne fallait pas perdre un moment et gagner au plutôt la haute mer. Le temps était sombre, couvert de nuages, et tout annonçait l'arrivée prochaine du vent d'Oliibech, terrible dans cette saison. Le conseil des coalisés se réunit aussitôt, et, après une mure délibération, les membres tombèrent d'accord que Toulon n'était plus tenable. On se hâta de prendre toutes les mesures, tant pour l'embarquement que pour brûler ou couler les vaisseaux français qu'on ne pouvait pas emmener, et incendier les établissements de la marine. Enfin,

on prévint les habitants que tous ceux qui voudraient quitter la ville pourraient s'embarquer à bord des flottes anglaise et espagnole.

A l'annonce de ce désastre, on se peindrait difficilement l'étonnement, la confusion, le désordre de la garnison et de cette malheureuse population, qui, peu d'heures auparavant, en considérant la grande distance où les assiégeants étaient de la place, le peu de progrès du siége depuis quatre mois, et l'arrivée prochaine des renforts, s'attendaient à faire lever le siége et même à envahir la Provence.

Dans la nuit les Anglais firent sauter le fort Pomet; une heure après, on vit en feu une partie de l'escadre française; neuf vaisseaux de 74 et quatre frégates ou

corvettes devinrent la proie des flammes.

Le tourbillon de flammes et de fumée qui sortait de l'arsenal, ressemblait à l'éruption d'un volcan, et les treize vaisseaux qui brûlaient dans la rade, à treize magnifiques feux d'artifice. Le feu dessinait les mâts et la forme des vaisseaux; il dura plusieurs heures et présentait un spectacle unique. Les Français avaient l'âme déchirée en voyant se consumer, en si peu de temps, d'aussi grandes ressources et tant de richesses. On craignit un instant que les Anglais ne fissent sauter le fort la Malgue. Il paraît qu'ils n'en ont point eu le temps.

Le commandant de l'artillerie se rendit à Malbousquet. Ce fort était déjà évacué. Il fit venir l'artillerie

de campagne, pour balayer sur-le-champ les remparts de la place, et accroître le désordre en jetant des obus sur le port, jusqu'à ce que les mortiers qui arrivaient sur leurs caissons, fussent mis en batterie et pussent envoyer des bombes dans la même direction.

Le général Lapoype, de son côté, se porta contre le fort Pharon que l'ennemi évacuait, et s'en empara. Pendant tout ce temps les batteries de l'Éguillette et de Balaguier ne cessaient de faire un feu des plus vifs sur la rade. Plusieurs vaisseaux anglais éprouvèrent de notables avaries, et un assez grand nombre d'embarcations chargées de troupes furent coulées. Les batteries tirèrent toute la nuit, et à la pointe du jour on distin-

gua la flotte anglaise hors la rade. Sur les neuf heures du matin, il s'éleva un très-grand vent d'Olii-bech ; les vaisseaux anglais furent obligés de chercher un refuge aux îles d'Hières.

Plusieurs milliers de familles Toulonnaises avaient suivi les Anglais, de sorte que les tribunaux révolutionnaires ne trouvèrent que peu de coupables dans la ville : tous les principaux en étaient partis. Néanmoins, dans la première quinzaine, plus de cent malheureux furent fusillés.

Depuis, des ordres de la convention arrivèrent pour démolir les maisons de Toulon ; l'absurdité de cette mesure n'en arrêta pas l'exécution : on en démolit plusieurs qu'on fut obligé de rebâtir après.

Pendant le siége de Toulon,

l'armée d'Italie avait été attaquée sur le Var. Les Piémontais avaient voulu essayer d'entrer en Provence : ils s'étaient approchés d'Entrevaux; mais, ayant été battus à Gillette, ils se mirent en retraite et rentrèrent dans leurs lignes.

La nouvelle de la prise de Toulon fit d'autant plus d'effet en provence et dans toute la France, qu'elle était inattendue et presque inespérée. »

Nous terminerons l'histoire de Toulon, en rappelant au souvenir du lecteur que c'est dans le port de cette ville que fut assemblée cette flotte destinée à porter nos étendarts sur le sol de l'antique Egypte. Quels qu'aient été les motifs secrets de cette expédition, la France regrettera toujours que le succès n'en ait pas été

poursuivi avec plus de persévérance. Au départ de la brillante armée qui devait ranimer la célébrité des rives du fleuve majestueux, soumis jadis au génie des Sésostris et des Ptolémée, tout resplendissait d'espérance dans nos murs. C'était le 19 mai 1798, Bonaparte adresse à l'armée cette courte harangue : « Soldats, vous êtes une des aîles » de l'armée d'Angleterre ; vous » avez fait la guerre de montagnes, » de plaines, de siéges ; il vous » reste à faire la guerre maritime. » Soyez unis ; le génie de la li- » berté qui a rendu, dès sa nais- » sance, la république, l'arbitre » de l'Europe, veut qu'elle le soit » des mers et des nations les plus » lointaines. »

L'armée accueille cette allocution en s'écriant : « Il est avec nous,

» nous allons à la victoire ! » On se précipite dans les embarcations ; l'ancre est levée ; la voile se déploie et la flotte dirigée par l'amiral Brueis s'éloigne de la rade en faisant retentir de chants patriotiques les rochers qui l'entourent.

Nous nous tairons sur la catastrophe qui porta un coup si funeste à la marine Française et sur les affreux résultats des journées d'Aboulkis (1, 2 août 1788); sur la fin inexplicable d'une expédition qui devait porter la plus grande perte à notre plus implacable ennemi ; sur le sort glorieux de tant de guerriers du plus pur dévouement et d'une bravoure qui ne saurait être surpassée.

Mais si le fruit des étonnants faits d'armes qui ont illustré l'armée d'Egypte, est perdu pour notre

puissance politique ; les savants qui marchèrent à l'ombre de nos drapeaux ont su conquérir des connaissances qui ont élevé un monument impérissable aux progrès de l'esprit humain.

Toulon a, depuis cette époque, partagé les vicissitudes de la France; nous pourrions analyser quelques faits particuliers; mais l'histoire ne veut pas être écrite par les contemporains qui, trop intéressés aux événemens dont ils furent témoins, cèdent malgré eux à leurs passions, et sont de mauvais juges en pareil cas. Ce motif nous fait garder le silence sur le quart de siècle qui vient de s'écouler, quoique Toulon ait été, durant ce temps, le théâtre de plus d'une scène intéressante et digne de fixer l'attention de la postérité.

Note *qui correspond à la dernière ligne de la page 6.*

Dans l'intérêt du Lecteur nous plaçons ici en note l'opinion de ce Savant que la ville de Toulon compte au nombre de ses honorables citoyens.

M. Pons commence par faire observer qu'à la fin du 16.e siècle quelques hommes laborieux voulurent rattacher l'origine de Toulon aux créations des temps antiques : ces espèces de romans furent accueillis à une époque où la critique historique n'était pas encore née. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent presque toutes les histoires particulières, consignées dans les écrits de Papire Masson, de Soleri, du père Isnard.

M. Pons admet avec les géographes que Toulon est le nom moderne de Telo Martius: il combat ensuite ceux qui veulent que Toulon dérive de Tauroentum : il fonde son principal argument sur ce que non loin de

la Ciotat, on retrouve les vestiges d'une ville ancienne nommée jadis Tauroentum et aujourd'huy Tarente.

Si Toulon n'est point Tauroentum il ne peut être que Telo Martius; en effet, dit-il, sa position est très-bien marquée dans l'itinéraire maritime d'Antonin : mais en quel temps fut-il fondé ? Les monuments et les anciens auteurs attestent par leur silence, qu'on ne peut remonter qu'au second siècle de l'ère vulgaire. Les auteurs dont M.r P. invoque le témoignage sont Pline et Strabon, il n'est question du nom de Telo-Martius dans aucun autre livre antérieur à celui d'Antonin le pieux. Quant aux traces d'antiquité que le hasard a pu faire découvrir aux environs de Toulon, M.r P. n'a rien trouvé qui remontât avant le milieu du 4.e siècle.

De tout ce qui précède, M.r P. affirme que Toulon fondé au commencement du 2.e siècle, ne fut d'abord qu'une teinturerie et que si l'itinéraire d'Antonin en fait partie, c'est que la rade servait de station aux bâteaux de poste. Ce ne fut que vers le 5.e siècle que sa population accrue exigea la

présence d'un évêque particulier. Honorat est le premier dont l'existence soit bien constatée; sa signature se trouve au bas d'une lettre écrite en 451 au pape Léon I.er

M.r P. répond à ceux qui arguent de la belle position de Toulon, pour y faire aborder les colonies des premiers âges, de la manière suivante : « lorsqu'on vante la beauté de la plage de Toulon et la douceur de son climat, on ne fait point attention que l'espace que la ville occupe aujourd'hui, était autrefois un marais, et que cette plage infecte, resserrée entre la mer et de hautes montagnes, était peu propre à inviter les étrangers ou les naturels à s'y établir. »

M.r P. voit un reste des vieux marais tant du côté de l'est que de celui de l'ouest de la ville actuelle. Cette considération l'engage à chercher ailleurs la place où se fixèrent les premiers habitans de Telo-Martius.

Il refute ceux qui opinent pour l'anse S. Georges, pour le Mourillon et la pointe de la Grosse Tour; il est porté à croire que ce lieu est situé entre le village de la Seyne et la poudrière de la Goubran. Ses

preuves reposent sur ce que les bâteaux y arrivaient en ligne droite, ensuite sur la direction des eaux qui viennent y aboutir, et enfin sur des restes de maçonnerie antique que l'on a retrouvés

Plus tard, dit-il, les habitations en se multipliant se rapprochèrent de l'emplacement actuel, et ce ne fut qu'après les destructions dont la ville devint le théâtre, que les habitans se fixèrent dans l'enceinte actuelle. Là ils étaient moins à portée d'être vus et attaqués par les pirates qui infectaient les mers.

M.r P. ajoute plus loin : l'empire d'occident comptait neuf villes dans lesquelles on teignait en pourpre les étoffes de laine et de soie : deux de ces villes étaient Narbonne et Toulon. Je regarde celle-ci comme une colonie de la première dont l'opulence datait d'une époque bien antérieure où elle reçut une colonie Romaine. *(La notice de l'empire, liv. 2, fait mention de la teinturerie établie à Toulon.)*

L'auteur du mémoire repousse le culte de Mars que certains auteurs admettent chez les premiers habitans, parce que, dit-il,

dans un temps où l'empire jouissait d'une paix profonde, il est peu vraisemblable que des manufacturiers aient élevé des autels au Dieu de la guerre.

Mais d'où vint à cette ville le nom de Telo? M. Pons rejette et le germain Telamon et le marseillais Telo; il penche un peu pour l'étymologie Teloneum ou Telonium qui signifierait bureau destiné à la perception des impôts; il s'appuie sur ce qu'on appelle encor Tolonet, certains lieux du port. Il termine cette période en s'adressant la question suivante : essayons de trouver ailleurs une explication plus satisfaisante du mot Toulon? Il y répond en ces termes.

Chacun sait que les anciens avaient conservé des traces nombreuses du culte primitif rendu à la nature active et visible. Le culte antique se conserva longtemps dans les Gaules. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent que ce Prince proscrivit l'usage d'allumer des chandelles auprès des arbres et des fontaines. Ces dernières étaient sous la protection d'une divinité nommée Telonius ou Telonus, et elle recevait un culte particulier auprès d'une source très-

remarquable nommée le Toulon, dans les environs de Périgeux. Près de Martigues il existe une fontaine nommée Toulon. Or n'est-il pas naturel de conclure de ces faits que ceux qui les premiers vinrent habiter notre territoire où coulent tant de sources, invoquèrent la divinité Telonus, donnèrent son nom à l'établissement et y ajoutèrent le mot Martius qui rappelait le lieu d'où ils étaient sortis.

M. Pons termine en se demandant s'il se fait illusion? Cette étymologie, dit-il, s'accorde avec l'époque de la fondation de Telo Martius; et elle n'est contredite ni par les monumens ni par les écrivains anciens.

Première Promenade

DANS

TOULON.

Arrivée à Toulon, Croix de Malte, Fontaine de la place au foin, Pavé d'Amour, Cathédrale, Tour des Phocéens, Collége, Bibliothèque communale, Rue Magnaque, Porte d'Italie, Cours, Quartier vieux, Quais, Caryatides, Maison de Puget, Poissonnerie, Rue des Marchands, Place S.t-pierre, Galerie universelle et Librairie de M. Bellue,

Champ-de-Bataille, Porte de France, Caserne, Hôpital militaire, Rue de la Comédie, Hôpital de la Marine, etc. etc.

J'ÉTAIS arrivé à Toulon où ma bonne étoile m'avait conduit à l'hôtel de la Croix de Malte ; l'aspect des lieux avait inspiré ma muse et je frédonnais :

> Qu'on est heureux de trouver en voyage
> un bon souper et surtout un bon lit . etc.

lorsque mon vieux camarade, que je désignerai sous le nom de l'Ermite, pénétra dans ma chambre. « Fort bien, s'écria-t-il, ce re-
» frein part d'un estomac plein
» de son sujet. Je ne suis point
» étonné de ce mouvement de re-

» connaissance envers M.e Berthier,
» son hôtel n'en inspire pas d'au-
» tre aux voyageurs qui savent
» apprécier ce genre de mérite.
» Au reste on pourrait dire des
» hôtels de Toulon, ce que Phi-
« libert disait des billards : les
» progrès de la civilisation ont
» étendu l'empire des beaux-arts.
» En effet, l'Hôtel de la Croix
» d'Or, celui de France dont les
» façades sont devant nous, attes-
» tent des progrès éminents.

Nous sortîmes de l'hôtel vers les dix heures du matin et nous considérâmes un instant la fontaine de la place au Foin : un vaste bassin, trois rangs de vasques couvertes de plantes hydrophiles ; un groupe de trois dauphins dont les queues projettées en l'air ter-

minent l'édifice, composent cette fontaine vraiment monumentale.

En continuant la route, mon ami me fit observer que nous foulions à nos pieds le pavé d'amour, pavé, me dit-il, après le spirituel auteur de l'Ermite de la Chaussée d'Antin, dont les glaces de notre âge nous empêchent de sentir la chaleur. Il ajouta que cette rue est une des plus anciennes de la ville; pour me prouver cette opinion que l'aspect des lieux rend fort contestable, il alla recueillir des probabilités jusqu'aux temps demi-fabuleux de la Provence, où l'on dit qu'une souveraine jeune et belle, mais surtout amante des plaisirs, avait institué une cour d'amour.

« Cette cour, dit-il, siégeait au village de Pierrefeu, à quatre lieux

de Toulon. La dame Béatrix ayant écrit à son troubadour qui en rédigeait les séances, de venir auprès d'elle échanger amour pour amour, la rencontre eut lieu précisément sur notre route. Au jour de l'hymen, les Échevins de la ville, pour éterniser ce souvenir, nommèrent la rue où les amants s'étaient revus, Pavé d'Amour. »

Je répondis à l'Ermite : l'opinion de mon père qui appelait le temps passé, un temps perdu pour l'histoire, est aussi la mienne. Savons-nous en effet autre chose sinon qu'il existait en Provence une cour d'amour dont les troubadours et les poëtes de tous les âges, ont singulièrement embelli l'énigmatique institution.

Quoiqu'il en soit, la rue du Pavé d'Amour est vaste, aërée, rafraî-

chie par l'ombre et le balancement des platanes, dont les cimes entrelacées forment à la fois le berceau et un dôme verdoyant, impénétrable aux feux du jour. Dans l'obscurité de la nuit, c'est un dédale mystérieux où la folâtre jeunesse peut s'égarer sur les traces de l'amour qui la guide.

L'Ermite me fit remarquer la façade de l'ancien couvent de S.[te] Ursule, métamorphosé en arsenal de terre : nous fûmes admis à le visiter sous l'égide d'un capitaine d'artillerie, jeune officier sorti de cette école polytechnique dont les travaux ont reculé les bornes de la science. Il nous fit parcourir, en nous donnant des explications succinctes, les nombreux détails de cet établissement. Dire ici que l'ordre, l'harmonie, l'activité pré-

sident à la confection des ouvrages sortis de l'artillerie, c'est énoncer une vérité commune.

En sortant de là, nous poursuivîmes le prolongement du Pavé d'Amour, appelé, depuis la restauration, rue Monsieur. Regarde, me dit l'Ermite, ce bâtiment assez vaste et cette cour ombragée; c'est le collége de la ville. L'administration municipale y a réuni les diverses connaissances qui préparent un jeune élève à la carrière qu'il doit parcourir. Le grec et le latin, le dessin, la calligraphie et les mathématiques y sont enseignés non sans quelques succès. La jeunesse du siècle, ajouta-t-il avec une sorte d'onction toute paternelle, est bien plus favorisée que nous ne l'avons été aux jours de notre enfance; si je redevenais jeune! Eh

bien ! lui répartis-je en l'interrompant, tu dirais encore : qui me délivrera des Grecs et des Romains ! L'âge t'en délivrerait tôt ou tard; comme moi tu n'y penserais plus que pour répéter avec un certain philosophe : tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien.

Cependant nous marchions, comme on dit, devant nous, et mon vieil ami m'offrit de visiter le local de la bibliothèque communale. — Je veux savoir si cette bibliothèque est la même que celle dont un voyageur nous a fait à table une si lamentable description. — La même, répliqua l'Ermite. — En ce cas je ne la visite point. — Cependant, me dit-il, depuis quelques années le gouvernement y envoie quelques bons ouvrages ; les classiques de M. Le-

maire, le grand ouvrage sur l'Egypte sont de ce nombre. On y compte environ huit mille volumes parmi lesquels on trouve jusques aux contes de Perrault; les amateurs de théologie peuvent y satisfaire très-largement leurs goûts. L'institution de cette bibliothèque date des premiers malheurs de 1793, lorsque tant de citoyens pour éviter la mort, abandonnèrent leurs collections savantes. On en forma un dépôt, et son origine doit expliquer suffisamment, pourquoi tant d'ouvrages y sont incomplets.

Notre digression fut interrompue par les sons graves et solennels de la cloche mère de l'église majeure (1). Nous nous arrêtâmes

(1) Cette église est la Cathédrale. Elle est

sur la place de la Cathédrale, place qu'on agrandit d'un côté, tandis que l'avenue opposée est obscurcie par des bicoques et une ruelle infecte dont la décence autant que le bon goût devraient faire justice.

La façade de l'église Notre Dame, restaurée depuis peu d'années, m'a paru d'un style noble et remarquable. La tradition populaire, appuyée sur les écrits de Gaufredy, Papon et Nostradamus, historiens de la Provence, place au sommet de la façade, la tour surnommée tour de l'horloge, construite par

---

petite, sombre et mal située. Les étrangers ne la visitent que pour y admirer quelques ouvrages de Puget, qui en décorent l'intérieur.

(Note de l'Éditeur.)

les Phocéens , dont parle le spirituel auteur de l'Ermite en province. Mon ami à qui je rappelai l'opinion de M. Jouy sur cette tour, me répliqua d'un ton moitié piqué, moitié persuasif qui ébranla ma crédulité : « Je vois deux peintres dans M. Jouy ; celui des mœurs et celui des lieux. Le premier sera mon idole, quant au second je lui conteste le mérite de la véracité, chose dont un philosophe qui a travaillé loin des objets qu'il peignait, ne peut se fâcher.

Cette prétendue tour dont il défère la conception mesquine aux Phocéens, date, il est vrai, d'une assez haute antiquité; mais l'époque de son érection ne remonte pas au-delà des premiers agrandissemens donnés à la ville. Sa chute était imminente et l'autorité a dû

en prévenir les dangers, en la faisant abattre. Je doute que les antiquaires qui l'ont regrettée, soient autres que certains vieillards dont l'existence semble liée à l'horloge qui annonça l'heure de leur avènement à la vie.

En parlant ainsi, nous dirigions nos pas vers la porte d'Italie, lorsque mon Ermite fixa mon attention sur la borne d'un magasin de pharmacie pour me faire contempler, selon son expression, une ruine incontestable. « Voilà, me dit-il, la rue Magnaque, son étymologie est Grandes-eaux. Cette rue, autrefois la Chaussée-d'Antin de Toulon, est aujourd'hui triste, solitaire, dégoutante. Elle n'est plus connue que par les habitués de la pharmacie de M. Andrieux, homme honorable qui vend les

moyens de désasphixier ceux qui respirent l'atmosphère impure de l'étroite Magnaque ».

Un peu plus loin, dans la rue du Champ-de-Mars, nous fûmes étourdis par l'harmonie discordante et continuelle des fifres, des tambours et des cornets de la garnison. Ce tintamarre, suivant l'Ermite, ne concourt pas mal à dépopulariser cette rue auprès des amis du calme.

Tout à coup mon guide s'écrie : voici la place et la porte d'Italie! Ces charettes, ces voitures, cette population qui se pressent sous les arcades, en disent assez. Cette place, quoique petite, est jolie et bien pavée; une fontaine intarissable se trouve vis-à-vis la porte. La façade de la porte est d'un goût simple, mais sévère; les construc-

tions modernes qui s'élèvent des deux côtés pour servir de magasins d'artillerie, et qui sont à l'épeuve de la bombe, composent un tout agréable à la vue et régulier dans ses détails.

Je jouis du coup d'œil sur le balcon de l'hôtel du Lion d'or tenu par M. Piffard. Après y avoir pris un repas délicatement servi, nous reprîmes notre promenade en nous dirigeant vers les vieux quartiers de Toulon. Nous arrivâmes par une ruelle à la place dite des Minimes. Le couvent où ces bons moines vivaient dans une molle et sainte oisiveté est aujourd'hui une tannerie où de nombreux ouvriers sont employés, sous les auspices de M. Sallas, négociant très-estimable, que l'accroissement progres-

sif d'une grande fortune, n'a pas encore réduit au *dolce far niente.*

Cette tannerie me dit l'Ermite, était en 93, l'asile où la section royaliste tenait ses séances. C'est là que Roux, surnommé Louis XVII, depuis la restauration, servit d'organe à ceux qui firent proclamer le Dauphin, Roi de France,

Le vieux Toulon rappelle les murs infects de l'antique Lutèce. J'aurais voulu en sortir subitement; mais notre Cicéroné insista pour nous le faire parcourir, afin de nous montrer quelques maisons d'assez belle apparence, disait-il, et dont le bon Henry IV avait gratifié la ville.

Le vieux quartier présente l'aspect d'une colonie formée par des peuples étrangers, dont le langage est un mélange impur de plusieurs idiômes. Ainsi le Genois, l'Italien,

le Corse, le Piémontais, le vrai Provençal confondus ensembles ont concouru à former un patois inintelligible qui défie les investigations des premiers philologues.

Echappés des labyrinthes du vieux Toulon, nous nous trouvons sur le cours, promenade agréable, plantée en beaux arbres formant le berceau, pavée en briques neuves, encadrées par deux ruisseaux où ce jour-là coulait une eau limpide ordinairement embourbée par les produits végétaux qui s'y amoncellent chaque jour.

« Le cours, me dit l'Ermite, (1)
» sert de marché journalier. Tous
» les matins, au point du jour, une
» foule de jardiniers, bouquetiers,
» fruitiers, marchands de volaille,

(1) Soirées Provençales.

» viennent s'y établir; chacun y
» chosisit sa place à la file, et là s'en-
» tassent les grenades, les aubergi-
» nes, les tomates, les corbeilles de
» raisins, de figues etc. etc. Les uns
» chantent, les autres crient, dispu-
» tent, se battent quelquefois,
» dorment ou déjeunent avec *l'an-*
» *chois favori.*

« Cette promenade longue et
» symétrique est loin d'offrir les
» agrémens des superbes allées du
» Champ-de-Bataille. Il y reste tou-
» jours une atmosphère saturée des
» émanations de débris de plantes.
» Aussi est-elle rarement fréquen-
» tée par les personnes distinguées,
» et par celles qui tiennent à la
» salubrité de l'air qu'elles veu-
» lent respirer. »

En parlant ainsi nous aperce-
vons la place St. Jean, où bientôt

notre Cicéroné nous montre l'école des frères ignorantins établis sur les débris de l'école mutuelle. Cependant, me dit l'Ermite, sous un gouvernement constitutionnel l'enseignement mutuel est aussi nécessaire au peuple que l'imprimerie est utile à l'humanité. La maison que les frères occupent était jadis l'hôtel du chevalier Paul qui de mousse parvint sous le Roi, conquérant et protecteur des arts, au rang de vice-Amiral de France. Il commandait la marine lors du voyage de Chapelle et Bachaumont. Ces aimables convives disaient de leur hôte: « il est par » sa charge, par son merite et par » ses dépenses, le premier et le » plus considéré de la ville:

« C'est ce Paul dont l'expérience
» Gourmande la mer et le vent,
» Dont le bonheur et la vaillance

» Rendent formidable la France
» A tous les peuples du Levant.

Paul mourut à Toulon le 18 octobre 1667.

L'Eglise St. Jean située sur la place qui porte ce même nom (1) est petite et n'a rien de remarquable. Elle est fréquentée par le peuple des vieux quartiers, nommés vulgairement besagne.

Nous arrivons au quai du port marchand. Uu tableau mouvant se déroule à nos yeux. « A quel dégré d'intelligence la raison humaine peut s'élever, s'écria le bon Ermite». Le superbe pavé que nous foulons, cache l'œuvre des fondateurs du port, lorsque après avoir élevé des pilotis sur des marais fangeux, ils

(1) Cette église était autrefois appelée église de St. François-de-Paul.

bâtirent ces maisons élégantes dont la façade avec une construction si régulière, offre une solidité qui tient du miracle.

Un grand nombre de bâtimens bordent le quai et y entretiennent cette activité qui vivifie les relations humaines. Les uns chargent des marchandises destinées aux quatre parties du globe, les autres de retour de mille régions diverses, rapportent les produits des peuples les plus opposés; ici le bon Ermite s'écria, en récitant quelques vers du poëme de la navigation de M. Esmenard :

« Toi, qui renfermais nos flottes dans ton sein,
» Toulon, ville superbe où Neptune et Vulcain
» Sous les lois d'Uranie unissaient leur puissance:
» Reponds-moi, qu'as-tu fait des vaisseaux de la France ?

Le mouvement que le commer-

ce imprime aux quais y attire une foule empressée ; le négociant, le marin, le peintre, le poëte, le curieux y trouvent un champ pour exercer leurs méditations. Tous y cherchent un bel horizon, dont tous les points ont quelque chose d'interessant, et rencontrent pour asile, beaucoup de cafés remarquables par leur élégance. (1)

En parcourant le quai, notre Cicéroné nous arrêta devant l'Hôtel-de-ville que décorent deux Caryatides, chefs-d'œuvre de Puget. Ces deux compositions du Phidias marseillais, rappellent l'attitude du géant dont les épaules soutiennent le monde, suivant la fable. M.

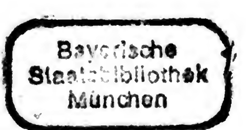
---

(1) On y distingue particulièrement ceux du Commerce, d'Espagne et Royal.

Millin, membre de l'Institut en a fait une description que je relate ici. « Le balcon de la mai-
» son commune de Toulon, dit
» le savant académicien, est sou-
» tenu par deux Caryatides à gaine
» sculptées par le Puget, qui ont
» été admirées par le chevalier
» Bernin et qui excitent toujours
» la curiosité des étrangers. On
» a prétendu que le Puget avait
» fait les têtes d'après celles de deux
» consuls dont il avait à se plaindre
» et on a loué ce trait de mali-
» gnité; cependant il n'aurait pas
» été excusable. Quand le Puget
» aurait eu à se plaindre de deux
» consuls, aurait-il dû pour cela
» verser le ridicule sur le corps
» entier qui employait son talent?
» et les confrères de ces magis-
» trats se seraient-ils rendus com-

» plices d'un manque de convenance
» et d'égards? d'ailleurs n'est-ce pas
» rabaisser le talent d'un grand
» artiste que de penser, qu'oc-
» cupé de la composition de figures
» qui exprimassent à la fois la force
» et la fatigue, il eût abandonné
» l'heureux idéal que pouvait lui
» inspirer le génie, pour offrir au
» peuple la ridicule caricature de
» deux de ses magistrats.

« Le caractère de la force est
» très-heureusement exprimé dans
» ces deux figures; et le célèbre
» Milon de Crotone, auquel le Puget
» avait préludé par ces deux mor-
» ceaux, prouve que ce genre de
» composition était conforme à son
» génie. Un des esclaves soutient
» de la main droite sa tête sur
» laquelle pose le balcon et le
» soulève avec la gauche com-



» me pour le remettre dans la direc-
» tion qui lui convient: l'autre dont la
» tête paraît s'affaisser sous un si lourd
» fardeau y porte la main droite
» et passe la gauche entre le coussin
» et la tête comme pour la sou-
» lager un moment. La poitrine
» de ces esclaves est gonflée; leurs
» nerfs et leurs muscles sont appa-
» rents; mais les têtes ont une
» expression commune, et leur
» ressemblance fortuite ou imagi-
» naire avec deux consuls du temps,
» aura donné lieu au conte que
» je viens de réfuter.

Après avoir admiré les chefs-d'œuvre de Puget, mon ami m'expliqua le sens de l'inscription portant : *fidélité* 1793 (1). Nous payâ-

---

(1) Voyez le procès de l'Ermite en province, acquitté par le tribunal de la Seine.

mes le tribut d'un regard au buste de Janus, qui surmonte une pyramide de la fontaine du port; nous dirigeâmes ensuite nos pas vers la rue de l'Hôtel-de-ville (1). Tout à coup le bon Ermite s'écrie: « levez » les yeux, contemplez la maison » d'un grand homme. Cette superbe » corniche, ces ornemens extérieurs » ne sont rien quand on pense » que l'antiquité eût élevé des autels » à celui qui en décora sa de- » meure. Ne devinez-vous point

---

(1) C'est dans cette rue qu'habite le principal banquier de Toulon, M. St. Memin Cagnard. Il serait difficile de trouver une maison plus utile à la généralité des habitans de cette ville surtout avec un chef aussi obligeant.

M. St. Memin Cagnard est en relation avec les meilleures maisons de banque de tout le royaume.

(Note de l'Éditeur.)

» que c'est la maison (2) de Puget. » L'auteur du Médisant, M. Gosse, connu dans le monde littéraire par ses productions critiques, s'en trouve propriétaire.

Au nom de Puget, nous nous découvrîmes spontanément la tête, c'est notre manière de rendre hommage à la demeure des grands hommes que le monde regrette, et nous poursuivîmes notre route.

Un bruit confus, des cris tumultueux de femmes proférant des injures, nous firent bientôt reconnaître la poissonnerie. C'est un vaste hangar soutenu par d'énormes co-

---

(2) C'est dans la maison de Puget que se trouve le cercle Monarchique, dont les principaux membres sont MM. les Députés du département. On voyait encore naguères dans une de ses chambres, une peinture au plafond, qui représentait les trois Grâces.

lonnes, et qui ressemble à tous les marchés aux poissons.

Notre itinéraire nous conduisit vers la porte d'un droguiste (1), pour nous faire remarquer deux lions sculptés par des élèves de Puget, et dont la pose vraiment classique rappelle les leçons du grand maître. Ces animaux semblent veiller à la conservation d'un ornement placé au-dessus de la corniche.

Nous allions sortir de la poissonnerie lorsque mon ami me dit : « Vois-tu ce bijoutier (2)? Eh bien, » la colonne qui se trouve en face » de son magasin était jadis baignée » par la mer, et la chronique assure » que Jacques Marini, noble génois, » fuyant sa patrie pour échapper

(1) M. Gas.

(2) M. Isnard.

» aux factions qui la déchiraient
» sous les Adornes et les Stagoses,
» aborda la même place en 1443.
» Il habita long-temps une tour
» qui marquait alors le littoral de
» la ville ».

Pendant la durée de cette digression, nous arrivâmes à la place à l'huile, sur laquelle nous vîmes exposés toutes sortes de produits, hors celui qui lui donne son nom. L'Ermite m'y indiqua la fontaine de Provence; on y voit une statue de femme placée sur une plinthe, qu'on a retirée de la chartreuse de Montrieux. Cette statue avait jadis embelli l'asyle funèbre de M. de Valbelle, sous le nom de la fameuse actrice Clairon; elle est dans une attitude suppliante, et semble implorer le ciel en faveur

de son noble amant. C'est l'ouvrage du sculpteur Fozzati.

Non loin de la place à l'Huile on nous montra la maison qu'avait occupé S.t Cyprien, patron de la ville. La tradition populaire transmise d'âge en âge, assure que le buste du saint, porté processionnellement au jour anniversaire de sa fête, rougit encore d'une offense qu'il reçut sur cette place.

Nous traversâmes ensuite la rue des Marchands qui paraît spécialement affectée aux drapiers, et nous nous trouvâmes vis-à-vis le palais de justice. En aucun lieu du monde Thémis ne fut plus mal logée; mais on dit que bientôt elle sera installée dans un monument plus digne d'elle (1).

---

(1) A l'instant on nous assure que les vœux

Ce changement de domicile sera

---

des habitans de Toulon, comme ceux de la magistrature, vont être remplis.

Le conseil général du département, nous a-t-on assuré, a voté cette année une somme de 16,000 fr. pour la construction du palais de justice. La ville donnera 20,000 fr. et l'on peut espérer avec confiance que si Toulon n'obtient pas dans quelques années un monument de plus dans son enceinte, il aura du moins l'avantage de ne plus aggraver la sévérité des lois, par la gêne et l'insalubrité de sa maison de justice. La reconnaissance publique désigne les citoyens respectables de cette cité qui ont contribué à ce grand bienfait par l'influence de leur considération personnelle et par la persévérance avec laquelle ils ont poursuivi ce génereux projet. Ce sont MM. Aguillon et Pignol, et M. le Sous-Préfet de cet arrondissement, dont le zèle éclairé et la passion du bien public ne reculent jamais devant les obstacles.

Puissent ces généreux citoyens réunir leurs

favorable aux prisonniers dont le sort, comme chacun sait, fut toujours lié à la fortune de la déesse.

Après avoir contourné le palais de justice, nous entrâmes dans la rue des Chaudronniers. Le vieil Ermite relève sa cravatte, et quittant son *laissez aller* habituel, affecte tout-à-coup les airs d'un ci-devant jeune homme : « Voilà, me » dit-il, en montrant un magasin » orné des plus jolis minois, voilà » le marchand tailleur en posses-

efforts à ceux de l'autorité municipale, pour décorer cette cité d'un autre monument non moins digne des regards de la postérité ; nous voulons parler d'une salle de spectacle si nécessaire dans une ville de trente mille habitans, qui a toujours une garnison nombreuse. Le seul emplacement convenable pour la construction de la nouvelle salle est sans contredit à la placc d'Armes.

(*Note de l'Éditeur.*)

» sion de la mode et du bon goût;
» on n'est pas vêtu en *fashionable*
» si l'on n'a passé par les mains
» du chef de cet atelier ».

Nous revînmes par la place S.t Pierre, au centre de laquelle on voit la façade de l'église du même nom. Elle n'a rien de remarquable; mais de là on aperçoit en perspective la magnifique entrée de l'arsenal de la marine, qui réclame en faveur des voyageurs une mention toute particulière.

2.me Promenade.

L'Ermite me proposa une visite à l'établissement de M. Bellue (1). Cet établissement, connu maintenant sous le nom de galerie universelle, portait en 1818 celui de cercle de la minerve française, titre dont le propriétaire s'est désisté. Une bibliothèque choisie et

(1) Avant l'établissement Bellue, Toulon n'avait point l'avantage de posséder de cabinet littéraire ni de librairie considérable, que demandent les besoins des habitans. Cette cause provient sans doute de son éloignement du centre de la civilisation, voilà je crois le véritable motif qui a constamment arriéré dans cette ville l'établissement

composée de 60,000 volumes, un cabinet de lecture où se remontrent toutes les nouveautés littéraires et scientifiques, recommandent cet établissement à tous les amis des progrès de l'esprit humain. Nous y admirâmes en amateurs l'excellent choix des ouvrages, la tenue, l'ordre de cette vaste bibliothèque, et surtout le silence et le recueillement des nombreux lecteurs qui s'y trouvaient assemblés et qu'on

---

des choses utiles; pour ne citer qu'un exemple sur beaucoup d'autres qu'on pourrait invoquer à l'appui de cette assertion, je dirai que l'établissement d'une imprimerie ne date dans cette ville que de l'année 1704, tandis que d'autres villes de la Provence en possédaient deja depuis long-temps; il y en avait à Marseille dès l'année 1594, et à Aix en 1574, et à Arles en 1547.

(Note de l'Éditeur.)

y rencontre assurément à toute heure du jour; car, d'après ce que me dit le bon Ermite, nul étranger ne vient à Toulon sans visiter cet établissement dont on trouverait difficilement le semblable au sein des principales villes de la province.

La bibliothèque de M. Bellue est d'ailleurs située dans une position heureuse, faisant face à une place magnifique, fréquentée par les personnes du meilleur ton.

Où sommes-nous bon Ermite? — Au Champ-de-Bataille. — Quoi c'est ici l'arène arrosée de tant de sang par la hache des bourreaux de 1793! — La même. — Combien faudra-t-il de générations pour en effacer l'horrible souvenir? — Quittons ces souvenirs affligeants pour l'humanité. Le génie du mal dévastait la France; nos parens, nos amis

en furent les victimes; déplorons leur sort et plongeons dans l'oubli le drâme affreux qui épouvanta leurs regards. Suivons le système d'Azaïs. — C'est aussi le mien. — Je serais trop douloureusement affecté si je ne voyais, à côté des scènes terribles de cette époque, des compensations pour soulager mon ame. Les institutions qui nous régissent, les mille et un abus qui ont disparu, sont de ce nombre. Connais-tu la description du Champ-de-Bataille donnée par le spirituel auteur de la promenade autour du monde, M. Arago; la voici :

« Peu de places en France peu-
« vent rivaliser avec celle du Champ-
« de-Bataille à Toulon ; quoique
« peu vaste plusieurs bataillons y
« manœuvrent encore avec facilité.
« Des nombreux cafés, les allées

« d'ormes et de platanes d'une hau-
« teur prodigieuse dont elle est
« entourée, l'embellissent. Les jeu-
« nes gens donnent à ces allées
« différens noms. Dans l'allée des
« amans, qui est vers la porte de
« France et en face de l'Hôtel de
« l'Amiral, on ne trouve guères
« que de jeunes Céladons soupi-
« rant de langoureuses romances,
« et de timides, bien timides fil-
« lettes, qui savent persuader à
« leurs mamans que l'air y est
« plus frais, le feuillage plus riant.
« L'allée des politiques est la plus
« fréquentée : on y est coudoyé à
« chaque pas; je m'y rendais sou-
« vent pour y lire la gazette sur
« la figure de quelques individus
« dont l'opinion m'était connue. La
« troisième allée s'appelle l'allée des
« veuves : on y pousse plus d'inu-

« tiles soupirs, qu'on n'y verse de
« larmes. La quatrième à côté de
« l'arsenal est l'allée des soupirs :
« elle est fort mal nommée, car la
« sagesse en est bannie. »

J'interrompis le bon Ermite au milieu de la rue S.t Roch qu'il propose d'appeler rue du Silence. Ce quartier forme un contraste avec les nombreuses rues des autres quartiers que l'on ne peut parcourir sans être heurté à chaque pas ou étourdi par les bruyantes exclamations du langage provençal. Ici et particulièrement aux environs du Champ-de-Bataille résident les étrangers et la majeure partie des personnes formant les sommités de la société. Aussi les loyers y sont à un prix très-élevé; c'est sans doute parce qu'on y est garanti de l'asphixie dont on est menacé dans toutes les parties du quartier vieux.

Au bout de la rue S.t Roch, nous observâmes la porte de France dont une fontaine décore la place. La fontaine est surmontée de sculptures ; mais il faut savoir qu'on a voulu représenter un Bacchus soutenu par deux enfans, pour en saisir l'allégorie.

L'aspect d'un vaste et superbe édifice attira bientôt notre attention et nous y dirigeâmes nos pas. C'est une belle caserne construite d'après les règles de la plus savante architecture et celles de l'hygiène militaire ; dire ici que ce monument remarquable a été construit par MM. Biguet et Lambert, c'est en dire assez pour qu'il doive porter avec lui le cachet de l'élégance et de la solidité.

Je me permis une observation sur la position de ce monument ; c'est que l'étendue de Toulon res-

serrée par des remparts trop rapprochés, force l'autorité à asseoir les fondemens de plusieurs édifices remarquables dans des recoins ignorés dont il faut vraiment faire la découverte pour les admirer. En effet la rue de la Comédie, où nous étions alors, est une étroite ruelle qui longe le rempart et où se trouvent successivement une belle caserne, l'hôpital militaire, le théâtre, et l'une des façades du grand hôpital de la marine. Cette rue, me dit l'Ermite, était autrefois une rue marchande de Toulon; maintenant déchue de ce titre, la majeure partie des maisons qui la forment, sont habitées par des *viragos* qui tiennent moins à l'opinion qu'à la faveur publique.

Le grand hôpital de la marine, dont la principale façade don-

ne sur la rue Royale, s'annonce par un luxe de propreté, une sorte de magnificence qui fait oublier un moment que la douleur veille sans doute au milieu des salles spacieuses de cette superbe enceinte.

Après avoir dépassé la croix de mission plantée en face des bureaux du chef d'administration de la marine, j'aperçus à l'extrémité d'une ruelle une colonnade d'un effet agréable. C'était la façade de l'église S.t-Louis. Cette église est adossée à une caserne, retraite bruyante qui doit, je pense, troubler quelquefois le service divin. L'Ermite me fit observer à ce sujet que l'église, la caserne et la belle rangée de maison qu'on voit de la place du champ-de-bataille, sont bâties sur les débris

d'un ancien couvent de capucins.

En remontant la rue Royale, nous longeâmes la caserne de la marine adjacente à la rue de l'hôpital que les habitans désireraient voir un peu plus propre. Un chercheur de chroniques place dans cette rue la maison de la Cadière, auquel une cause mémorable a valu une horrible célébrité (1). Il m'assura tenir de son père que long-temps après la condamnation du père Girard, cette rue était en-

(1) Les horribles détails de cette affaire que, par pudeur, nous ne plaçons pas dans notre livre quoique la scène se soit passée à Toulon, se trouvent dans le résumé de l'histoire des Jésuites par Liskéine, Paris, chez Briançon, 1 vol. 6 fr.

(Note de l'Éditeur.)

core nommée par le peuple, rue de la Cadière.

Après quelques minutes de marche, nous regagnâmes l'hôtel de la gracieuse madame Berthier. Sa figure prit un caractère physiognomonique particulier, lorsque l'Ermite lui dit qu'il m'entraînait pour me faire savourer les ragoûts perfectionnés de la cuisine provençale.

3.me Promenade.

La ville de Toulon compte un grand nombre d'établissemens de bienfaisance dont quelques-uns sont signalés aux voyageurs par la simple mention qu'on peut en faire. D'autres au contraire exigent une revue particulière, parce qu'ils excitent l'intérêt des philantropes ou piquent la curiosité.

Les asyles ouverts à la douleur, à la misère, à l'abandon, se rangent en première ligne ; parmi ceux-ci, le grand hôpital de la marine est celui qui porte l'empreinte du génie qui a restauré dans notre siècle les monumens vieillis du port de Toulon.

Dans les premiers temps de notre marine, les hommes employés sur les galères, contre lesquels des maladies sévissaient, étaient transportés dans le bagne primitif. C'est là que les galériens et les marins confondus, recevaient les secours de la médecine. En cas de maladies contagieuses et d'épidémies, on recourait à des maisons particulières de la ville ou bien on entassait les malades soit dans l'hospice de S.t Mandrier, soit dans quelques dépendances du couvent des Minimes; l'Hôtel-Dieu de la ville servit même de succursale.

M. de Malouet, dont les vues administratives tendirent toujours à de hautes conséquences, réclama, auprès du gouvernement, l'occupation de l'ancien couvent des Jésuites, afin que les matelots du Roi

y fussent traités avec les égards dus à leur caractère et à leurs services. La proposition fut adoptée et le 5 octobre 1785 les marins malades y furent installés sous la surveillance de M. d'Anglemont, commissaire et directeur du grand hôpital.

L'hôpital de la marine réunit des établissements dont la revue mérite une mention spéciale. Nous plaçons en première ligne l'école de médecine navale dont les cours sont ouverts annuellement dans l'enceinte consacrée dite *l'amphithéâtre*, non loin de là se trouve le musée des piéces pathologiques qui, malgré ses faibles titres à l'admiration du vulgaire, n'est pas moins une collection précieuse aux yeux de celui qui voit dans l'édifice hu-

main et dans ses anomalies un vaste sujet de méditations.

La pharmacie centrale reconstruite et réinstallée naguère sur le plan du chef de cette partie du service, respire un luxe et une harmonie d'arrangement qui rivalise avec tous les établissemens de ce genre.

En sortant de la pharmacie, le voyageur est conduit, s'il le désire, à l'observatoire de la marine, là promenant ses regards sur la ville et son territoire, il embrasse l'ensemble d'un magnifique panorama, qui le dédommage de l'effort vraiment pénible qu'il a dû supporter pour arriver au sommet de l'édifice.

On termine la revue de l'hôpital maritime par celle du musée d'histoire naturelle. Ce musée oc-

cupe aujourd'hui le local jadis affecté aux bureaux de l'administration ; il fut conçu par le médecin en chef ** et exécuté sur le plan qu'il en donna. Le premier il enrichit cet établissement d'une multitude d'objets d'histoire naturelle qu'il avait recueillis. A son exemple les médecins navigants y déposérent le tribut de leurs recherches, et depuis il l'augmente chaque jour par les mêmes moyens. C'est déjà un noyau considérable des productions choisies des trois règnes.

Tout y est classé avec ordre et méthode. Une intelligence sévère a présidé au choix des échantillons des corps inorganiques ; la collection d'oiseaux exotiques est riche et bien entretenue ; celle des quadrupèdes est peu nombreuse, mais bien choisie ; et pas un ama-

teur ne manque de s'arrêter longtemps en présence des armes et des objets de l'industrie des sauvages, visités par les corvettes des dernières expéditions au tour du monde.

La bibliothèque des médecins de la marine est attenante au musée, ainsi que l'arsenal de chirurgie. On peut examiner dans ce dernier les nombreux instrumens nécessités par nos souffrances physiques.

La bibliothèque est alimentée par la rétribution que chaque élève dépose en entrant. Elle se fournit directement à Paris, où tout semble se centraliser.

On compte divers autres établissemens philanthropiques, tels que deux hôpitaux civils, un hôpital militaire, un mont-de-piété, une caisse d'épargnes que M. le V.[te]

de Charrier-Moissard, Maire de la ville, encourage de tous ses efforts. Ce digne magistrat gagne beaucoup à être connu de près, on peut dire de lui qu'il sait accorder une égale protection au pauvre comme au riche; et depuis son administration, l'intérieur de la ville a reçu divers embellissemens.

4.me Promenade.

*Sortie de la ville par la porte de France, Cimetière, Marroniers, Mœurs, Bastides, Voyage à Ollioules, Anecdote d'un moine de la Ste. Baume, Anecdote de M. B**, ex-directeur du théâtre de Toulon.*

J'ai toujours aimé les voyages par deux motifs que mon caractère de grand papa rendra chers à tous ceux qui courent le monde : le premier est le désir d'apprendre beaucoup ; le second celui de propager les découvertes utiles à l'humanité.

Sous l'égide du bon Ermite j'avais visité la majeure partie de Toulon, et pour varier un peu mes plaisirs je voulais arpenter (avec mes jambes j'entends) quelques milliers de mètres de la Banlieue ; l'obligeance de mon ami accéda si bien à mes vœux que je vais présenter ici la moisson que nous recueillîmes ensemble pendant nos excursions.

Désirant étudier de près les sites que mes yeux avaient embrassés lors de mon arrivée à Toulon, nous sortîmes de grand matin hors des remparts, afin de suivre la route d'Ollioules, village situé à une lieue de Toulon. Le chemin en est poudreux, et par son inclinaison naturelle, le soleil y semble frapper ses rayons plus perpendiculairement qu'ailleurs. La Provi-

dence et nos précautions avaient conjuré une partie de ces inconvéniens. Il avait plu durant la nuit, le ciel était nuageux encore; nous étions nanti de l'égide chinoise, les tourbillons de poussière, les ondes de feu ne pouvaient donc pas composer une épisode de notre course.

Le cimetière de la porte de France est sur la voie la plus fréquentée (1). A côté se déploie un vaste terrain orné de platanes vigoureux, symétriquement rangés, susceptibles de circonscrire un lieu de repos pour

---

(1) Ce cimetière est beaucoup trop rapproché de la ville; plusieurs fois il a été question de le reculer: On le souhaite ardemment, autant pour la salubrité que pour échapper à l'aspect d'un lieu qui rappelle toujours de tristes souvenirs.

(*Note de l'Éditeur.*)

les morts, dont Toulon est en quelque sorte privé.

Nous laissons à notre gauche la boulangerie de la marine et les marais de Castigneau, dont les nombreux jardins alimentent en partie le marché potager de la ville et les trente mille habitans dont elle est peuplée.

A deux cents pas de là, nous voyons sortir d'une guinguette nommée *les Marroniers*, une foule d'ouvriers faisant la conduite à l'un de leurs compagnons du devoir qui allait chercher fortune en lointain pays. Il était échevelé et dans une explosion de sensibilité; il chantait d'un ton lamentable, les regrets de la séparation. Je citerais volontiers le couplet si je n'étais convaincu que la poésie du sol des troubadours n'est plus en possession de charmer l'oreille des amateurs

d'une suave poésie, et de ceux qui ne veulent plus reconnaître la langue romane dans l'idiôme provençal.

La guinguette des Marroniers est le rendez-vous des adieux. On y vient noyer les regrets dans le vin, la bière ou toute autre liqueur, en attendant la voiture qui doit les transporter ailleurs. Ici l'on sait comme en tous lieux exploiter la faiblesse humaine.

Tandis que nous faisions cette réflexion, une multitude de petits bourgeois passèrent près de nous, allant à la bastide, manger l'ayé. Leur costume était rendu bisarre par les grands chapeaux de paille grossière qui tranchait avec leur teint bruni. Je souris en voyant un homme dans la force de l'âge, monté sur un ânon, et suivi de sa femme et de ses enfants, mar-

chant à pied et haletant pour l'accompagner. Ce genre Albanais m'eût donné une triste idée des habitans du pays, si je n'avais appris dès long-temps à ne pas juger d'après des exceptions.

Non loin de là, l'Ermite me fit admirer la belle propriété de M. l'amiral Missiessy. Cette propriété porte le nom d'Élysée. « Ce nom » peut être juste pour un autre, » m'écriai-je ; quant à moi je n'ai » jamais habité de pays où, content » de mon sort et heureux des bornes » posées à mon espérance, je pusse » me fixer en le saluant du doux » nom d'Élysée ».

Nous passâmes deux ponts en pierre, jetés sur les lits de torrens desséchés, laissant à notre gauche le fort Malbousquet (1). Je maudis

(1) C'est au fort Malbousquet qu'une

plus d'une fois les grands murs qui bornaient ma vue de chaque côté, et je souris à l'aspect des éclaircis que les violentes raffales du *Mistraou* y pratiquent de temps à autre ; les longs pans de murailles qu'il renverse dans sa fureur, sont à mes yeux autant de monuments d'une juste punition infligée à l'égoïsme. Il est si doux de pouvoir promener ses regards sur un terrain embelli par la vigne et l'olivier, que le moindre obstacle opposé à cette délicieuse satisfaction

---

bombe éclata assez près de Bonaparte qui dictait à son secrétaire, pour les couvrir tous les deux de terre et de cailloux : justement, dit le sergent Junot, en tournant la page, j'avais besoin de sable pour sécher mon papier. Napoléon se l'attacha plus tard comme aide-de-camp. Cette anecdocte est prise des guerres de la Péninsule par le général Foy.

(*Note de l'Éditeur.*)

me semble coupable. Quoi qu'il en soit, il faut savoir admirer partout les productions variées de la nature, pour se complaire au tableau champêtre offert par quelques huttes éparses, décorées du nom de bastides, et la perspective si monotone des touffes de la sombre verdure de l'olivier, mariées à la teinte cuivrée de l'humble pampre; spectacle qui vous poursuit en quelque sorte durant toute la route de Toulon à Ollioules.

Cependant cette monotonie est coupée çà et là par quelques habitations assez élégantes, où les Lucullus de la contrée vont passer les beaux jours de l'année. Celle de M. Cagnard, ex-receveur général du département, bâtie dans le goût moderne, offre à la fois les

délices des champs et le luxe des villes.

Point d'ombrage, point de fraîcheur, voilà ce qui désenchante les environs de Toulon; son sol se refuse aux belles végétations, et un propriétaire croit y posséder les jardins d'Armide, lorsqu'il est parvenu à former une tente de verdure en mariant la vigne au murier.

Je m'étais engagé dans une discussion agronomique avec l'Ermite, lorsque me montrant du doigt une maison de campagne de belle apparence : « Voici, me dit-il, le
» terme de notre première étape.
» C'est le jardin des Hespérides
» d'Ollioules ; mais tu peux te
» rassurer aucun monstre n'en
» défend les avenues ». Nous pénétrâmes donc sous le dôme d'une

immense treille, et je fis observer à mon ami que notre présence avait fait fuir quelqu'un; ce sont les *monstres du lieu* que nos cheveux gris ont effrayés, me répliqua-t-il, en relevant sa cravatte avec une prétention, reste des folies du jeune âge, et seul défaut que je lui connaisse.

Nous arrivâmes de bonne heure au joli village d'Ollioules, ainsi nommé, suivant Papon, à cause des oliviers qui en couvrent le territoire. Le jour anniversaire de S.t Laurent, patron de l'église paroissiale, attire ici de tous les lieux circonvoisins une affluence considérable de fidèles qui viennent à ce qu'on nomme *au romerage.* Ce sont les assemblées des autres parties de la France;

les Kermess de la Flandre ; les vogues des Alpes.

Les divertissemens qui font suite aux exercices de piété y rappellent un peu l'origine grecque de la Provence : la course, le saut, la boule au lieu du disque en sont le prélude; à la chute du jour la jeunesse de tout rang s'établit sur des tapis de verdure ; le galoubet, le tambourin donnent le signal, et la danse qui commence alors, se prolonge jusqu'à l'aube suivante. On se sépare enfin en bénissant le brave S.t Laurent qui sans les menacer de l'éternelle damnation permet aux jeunes filles les plaisirs de la danse.

Nous sortons du village pour nous claquemurer après quelques minutes de marche dans un chemin bien entretenu, flanqué des deux

côtés par de hautes montagnes de nature volcanique. Les géologues les considèrent comme l'ancien théâtre des bouleversemens terrestres. La physionomie de ces montagnes donne à la pensée des impressions solennelles. J'appellerais volontiers les vaux d'Ollioules les Thermopiles du midi de la France, si des sources minérales en étaient voisines. Il est certain que la défense de ce défilé serait plus facile que celle du passage si fameux par le tombeau de Léonidas.

Le col d'Ollioules décrit dans son cours des spires nombreuses, projetant çà et là les accidens multipliés d'un sol jadis en fusion. Cette disposition déroule aux yeux du voyageur de Toulon, une série de tableaux pittoresque dont le pinceau le mieux exercé suivrait à

peine les agrestes détails. Une aridité effrayante règne à la surface de ces solitudes. La vue y distingue à peine les débris de quelques habitations dont la main d'un autre âge assit les fondemens et que le temps dévore incessamment. Ces fondations monastiques et féodales ne sont plus visitées que par les savans et les moines de la Ste. Baume (1); tel est le sort

(1) Un moine traversait les vaux d'Ollioules portant une somme assez considérable dont il avait été chargé pour son couvent. Deux voleurs l'attendaient au passage : la bourse ou la vie, lui dirent-ils. J'aime mieux, leur dit-il, vous laisser la bourse que de perdre la vie ; mais vous ne connaissez pas les moines, vous ne connaissez pas combien ils sont soupçonneux ; si je leur dis que j'ai été volé et que je ne présente aucune preuve que j'ai défendu leur argent, ils

des ruines de Balbec. Le bourg d'Evenos bâti au sommet d'un pic inexpugnable a seul résisté à la

---

ne me croiront pas et penseront que je me suis approprié cette somme; et qui sait les persécutions qu'ils me feront souffrir. Vous ne voudriez pas, pour récompenser ma complaisance à vous céder si facilement cet argent que je fusse tourmenté.

Eh bien, que faut-il faire? Il faut que j'aie l'air d'avoir soutenu contre vous un violent combat : tenez, voilà mon manteau, ajustez contre lui vos pistolets en sorte que les balles le traversent; je montrerai alors les preuves de mon courage, et ils s'imagineront que j'ai exposé ma vie pour défendre leurs intérêts. Les deux voleurs y consentirent; mais quand le malin moine qui connaissait toute la vigueur de son bras, les vit ainsi désarmés, il tomba sur eux à son tour et se servant avec adresse de son gros bâton il les laissa pour mort sur la place et emporta son argent.

(Extrait d'un voyage à Ollioules.)

destruction. Il rappelle aux provençaux le souvenir des bonnes cérises dont Toulon et Marseille se disputent l'abondante récolte.

Nous revînmes au village oublier les noires pensées qui nous avaient assiégés dans la gorge d'Ollioules, ainsi que les tristes débris des châteaux féodaux des Maures, des nobles Chevaliers et des Moines du bon vieux temps.

Nous dinâmes chez les demoiselles Monier (1), aubergiste du village.

---

(1) C'est dans cette auberge qu'un vieux camarade de l'ex-directeur du théâtre de Toulon nous raconta l'anecdote qne nous rapportons ici.

Les vaux d'Ollioules, aujourd'hui aussi sûrs pour les voyageurs que le chemin de Paris à Versailles, furent jadis un manoir inexpugnable de voleurs : on sent bien que je pourrais grossir les fastes historiques

Le meilleur chez elles est sans

---

de ces messieurs d'uue foule de traits forts connus de la contrée ; je me borne à un seul dont l'authenticité est reconnue. M. B. ex-directeur du théâtre de Toulon, fort bon homme et très-plaisant surtout, est dévalisé par une bande de voleurs ; il avait une montre à répétition à laquelle il tenait fort et dont il fallait se séparer. Il la donna donc avec une expression de regret qui aurait touché tout autre cœur hormis celui des voleurs : « Me es a amis les voleurs, » dit-il en baigayant, jé é vous fais ca a deau » d'une montre ex excellente, i i il fallait » cette occasion pour m'en débarrasser, elle » é est bonne et vous conseille de la a a » garder lon o o ong-temps ; si vous voulez » la revendre, adressez-vous à à M. B., » directeur du théâtre de Toulon ; mais puis- » que je vous ai tout donné, prêtez-moi six » francs pour continuer ma route, je vous » promets de vous les rendre à Toulon ». En effet, douze mois après les voleurs furent condamnés par le tribunal de Cahors et

contredit la grace et la fraîcheur des jeunes filles qui servent l'étranger. Nous errâmes ensuite un moment sous le dôme des arbres de la promenade et après avoir jeté un regard sur la belle et intarissable fontaine qui la décore, nous saluâmes les murs d'Ollioules et ses 2,600 habitans.

---

vinrent subir leur peine à Toulon. M. B. fidèle à sa promesse, se présenta pour demander l'heure, et surtout en homme délicat pour acquitter la dette qu'il avait contractée dans les gorges d'Ollioules le pistolet sur la poitrine.

(Note de l'Éditeur).

5.me Promenade.

Vallée de Dardennes ; Jardin de Plaisance du général Allemand ; Lavoirs à bled et source des eaux des fontaines de Toulon.

Le lendemain de notre voyage aux thermopiles, l'Ermite frappe à ma porte vers les cinq heures du matin.—Eh ! bien, quel temps fait-il ? Beau. — As-tu arrêté un cabriolet ? — Il est à la porte. — En ce cas je m'habille et partons.

Nous prîmes le chemin qui conduit à la vallée de Dardennes. — Est-il vrai, mon ami, que ces montagnes rocailleuses et cendrées qui bordent

Toulon, ont été recouvertes par le pin mélèze et que leur disparution soit l'œuvre des fondateurs de la ville, qui les auraient arrachés pour les employer à la charpente de la ville ? — Si nous en croyons la tradition, le fait est vrai; Papon lui-même, le flambeau des temps mystérieux de la Provence, admet cette hérésie végétale. Non, mon cher, nos bons ayeux n'ont jamais contemplé sur ces montagnes un rideau de verdure porté sur le tronc des mélèzes. Pour t'en convaincre, M. R.... directeur du jardin des plantes, te dira que le pin mélèze est un enfant des Alpes, qui n'aime que les frimats. D'ailleurs si des mélèzes avaient existé sur ces rocs arides, il en resterait quelque témoin végétal, et le versant opposé

à travers les plantations qu'il nourrit, offrirait quelques traces des anciens habitans du sommet. Or les plus sévères investigations n'ont pas permis de saisir dans toute cette zone botaniqne, un embryon de mélèze. Je pense qu'un seul arbre y pourrait croître : c'est le prunier de Briançon, pour qui la terre est presque inutile, et le climat indifférent. Une plantation bien entendue de cet arbre, donnerait peut-être la possibilité de fertiliser ces rochers dans moins d'un siècle.

Après cette conversation nous entrâmes dans le jardin de plaisance que mon ami n'avait point visité depuis 1815, époque à laquelle ce jardin acquit une célébrité éphémère en servant de retraite au malheureux et intrépide Murat. C'était naguères

l'habitation du vice-amiral Allemand, qui l'avait embelli durant les jours de sa grandeur, espérant y trouver un azile pour sa vieillesse. Son espoir ne fut point trahi, ce général y a passé quelques années retiré du service. Il a voulu que sa dépouille mortelle y fût déposée. Lui-même avait tracé le plan de son mausolée et il en dirigea les travaux. Il redoutait terriblement le poids de l'oubli qui pèse plus ou moins sur les cendres vulgaires, et pour y échapper il érigea deux monumens : le premier où reposent ses restes, offre une inscription qu'il composa lui-même à sa gloire ; le second est un monument de reconnaissance qu'il s'est élevé dans le cœur de ses héritiers, en les choisissant hors de sa famille

et dans l'humble condition de la domesticité.

En suivant notre route nous avons examiné les lavoirs à blé, le béal, les moulins mécaniques, la marbrerie, et soudain la belle vallée de Dardennes s'est déployée à nos yeux. Que dire d'une vallée, hors ce que les poètes ont déjà chanté. C'est toujours la fraîcheur des ombrages, la verdure et l'émail des gazons, les trésors de Flore et de Pomone durant les mois du printemps.

Nous allâmes respirer un instant sur une éminence qui bordait notre route, et bientôt nous nous dirigeâmes dans un vaste vallon. Ici, me dit l'Ermite, se trouve la source mère qni alimente les nombreuses fontaines de l'enceinte de Toulon ; après avoir visité les deux rochers d'où surgit une si

grande quantité d'eau, nous continuâmes notre route jusqu'au Revest et nous revînmes sur nos pas l'estomac vide et nos bourses dégarnies.

Les beautés agrestes de Vaucluse se trouvent ici avec toute leur sauvagerie naturelle et placées sous un ciel toujours azuré; ces lieux sont souvent visités par les amateurs de la belle nature. Nous apprîmes par les paysans de l'endroit, qui sont loin d'être aussi brusques que M. Millin nous les représente, que M. l'amiral Hamelin visitait souvent ces campagnes. On sait que ce général de mer, cultivait avec passion l'étude des plantes, et que son nom est inscrit avec honneur dans les fastes de la science botanique, comme dans ceux de la gloire maritime.

6.me Promenade.

La Rade, La Seyne, Six-Fours, Cathédrale de Six-Fours, Petit Gibraltar, Hôpital S.t Mandrier, Cap Cépé, anecdote sur Napoléon.

Le jour suivant le soleil se leva brillant et radieux, et nous présagea une de ces belles journées dont on ne jouit en France que sous le beau ciel de la Provence. Nous nous embarquâmes dans un *Raffio*, et un vieux nocher à notre premier signe, cingla vers la Seyne, bourg situé au fond de la rade de Toulon.

Sa population s'élève à 6,000 ames ; point de commerce, beaucoup de silence, et du fumier sur le pavé des rues, tels sont les premiers traits que nous dessinâmes sur notre album. Les jeunes Seynois se destinent à la marine, et par conséquent respirent loin de la mère patrie. Un petit nombre d'entre eux sont employés aux chantiers des bâtimens marchands que l'on construit sur le quai de la Seyne (1). On nous a cité M.

---

(1) La Seyne ne remonte pas au-delà du 15.e siècle : ce bourg fut d'abord habité par des pêcheurs ; mais sa situation avantageuse et la fertilité de son terroir y ayant attiré des habitans de Six-Fours et des villages voisins, le nombre des maisons y a beaucoup augmenté ; il ne manque à la Seyne qu'un peu de commerce.

(Note de l'Éditeur.)

Lombard, comme celui des constructeurs qui mérite une mention spéciale; on nous fit remarquer aussi plusieurs fabriques de cordes.

J'en étais là de mon *tracé géographique*, lorsque mon vieil ami me dit : « Quel dommage de ne » point utiliser tous les points de » notre magnifique littoral et de » ne l'avoir pas couvert d'établis- » semens utiles à notre marine. » Par exemple, la Seyne deviendrait » une jolie petite ville, si l'école » des jeunes officiers de mer, ve- » nait animer cette plage déserte, » qui a mille fois plus de droits » à cette faveur que la ville cen- » trale d'Angoulême. Avec quelle » ardeur, une jeunesse laborieuse » sortant de l'enceinte destinée aux » études sérieuses, s'élancerait sur » les gaillards d'une corvette, pour

» parcourir la mer calme de notre
» rade, sous un ciel qui réunit
» toutes les conditions astrono-
» miques nécessaires au talent de
» bien observer ».

Cette improvisation fut interrompue par le braiement des roussins qui devaient nous transporter dans la ville aërienne de Six-Fours, batie au sommet d'une montagne, durant la puissance romaine dans les Gaules. Son nom dérive de *Forum Sexti*, *marché Sextius*, personnage consulaire qui vint y fonder une colonie; d'autres prétendent que le nom de Six-Fours lui fut donné lors de sa fondation, parce qu'on y avait établi six fours pour cuire le pain. J'abandonne la discussion aux étymologistes qui s'occupent des beau-

tés littéraires de l'antique Provence.

Six-Fours, peut-être à cause de sa position, fut dès long-temps le berceau des contes les plus absurdes. Dans les bons temps où les sorciers et les magiciens étaient en droit d'épouvanter les imaginations crédules, cette ville passait pour le manoir mystérieux de ces êtres infernaux, dont on a tant parlé dans nos vieilles chroniques. La population elle-même n'avait pas échappé à la célébrité *féerique*. Soleri rapporte que vers la fin du 16.e siècle, les hommes de Six-Fours avaient une stature haute de six pieds et qu'il leur était recommandé de ne point croiser leur race, afin qu'elle ne dégénérât point.

On voit encore parmi les ruines

désertes de cette ville, les murailles épaisses d'un ancien château fort, et comme il faut une raison de cet épouvantail féodal, on a prétendu que l'infortunée Jeanne, comtesse de Provence, y avait établi sa cour en 1326. On a été jusqu'à croire que le dicton vulgaire usité de nos jours : *lou bel Aycard, etc.* est une expression consacrée par cette aimable souveraine, en faveur de son premier intendant.

Le Forum Sextii a vu naître le sergent Robert Guillemard (1) connu dans le monde littéraire

---

(1) Les bibliographes savent à quoi s'en tenir sur le nom idéal de Robert Guillemard. L'auteur de ces mémoires curieux et intéressans est M. Lard.... fils, d'Ollioules.

(Note de l'Éditeur.)

par ses mémoires sur Toulon et ses environs, ainsi que sur les évènemens politiques dont il a été le théâtre jusqu'en 1825.

L'abandon que fait depuis long-temps de ses anciennes demeures le peuple Sixfournain a, pour ainsi dire, rendu déserte l'antique cité romaine. Cepandant il y éxiste encore des habitations en assez bon état. Le moins détérioré de ces vieux logemens, n'excède pas une valeur de cinquante francs. Quelle est la cause ds cette dépopulation? A ces mots l'Ermite me dit à l'oreille : la cause en est simple et naturelle; la tendance vers un lien social rapproche les hommes, et la vie barbare des siècles ignorans les isolaient. Les affections bienveillantes naissent de leur centralisation au milieu des plaines. L'homme

des montagnes avec ses détermi-
nations naturelles, ne connaît point cette philantropie qu'enfantent les lumières et le contact des hommes. Six-Fours ne tardera pas d'être inhabité, parce que les indigènes ont cessé d'y trouver le bonheur.

Après avoir fait une station dans la cathédrale de cette ville déserte, monument des temps gothiques, où l'on ne peut méconnaître des vestiges de grandeur et de magnificence, nous nous disposâmes à descendre vers la plaine.

Nous revînmes à la Seyne demander à déjeûner dans un restaurant, d'où nous sortîmes l'estomac vide et nos bourses assez légères, pour le rendre désormais l'effroi des voyageurs.

Notre raffio glissa mollement sur la mer immobile, et chemin faisant

nous voulûmes aller visiter le fort que nos amis nos ennemis les Anglais avaient baptisé du nom de petit Gibraltar (1). Nous débarquâmes ensuite à la plage de S.t Mandrier ; là s'élève un magnifique hôpital que l'on nous a dit pouvoir un jour contenir mille à douze cents malades. Ce monument, digne d'être visité par tous les voyageurs, pourrait néanmoins être tout aussi beau et beaucoup plus solide (2). Nous terminâmes no-

---

(1) Quand Napoléon fut maître du fort le petit Gibraltar, il dit au général Dugommier qui commandait en chef : « allez « vous reposer ; nous venons de prendre » Toulon, vous pourrez y coucher après- » demain ». La prophétie se réalisa.

(Note de l'Éditeur.)

(2) St. Mandrier est un édifice dont le but de l'utilité n'est point encore déterminé. La construction est à mon avis beaucoup

tre promenade par une visite au tombeau du général Latouche, qui se trouve au sommet du cap Cépé, d'où nous découvrîmes le plus beau panorama : d'un côté la plaine mer et de l'autre la ville de Toulon adossée au pied d'une chaîne de montagne sans verdure.

---

trop lourde, et par conséquent monstrueuse; déjà après avoir écroulé, il a été enveloppé d'une galerie étroite, dans laquelle ne peuvent pas promener deux personnes de front : le massif de la maçonnerie occupe plus d'espace qu'il n'y a de vide intérieurement pour le logement. Mais en compensation, on y construit, à grand frais et avec luxe, une chapelle d'architecture élégante.

(*Note de l'Éditeur.*)

7.me Promenade.

JE marchais en observateur sur le magnifique quai de Toulon, non loin d'une vieille corvette nommée Patache, destinée à loger la garde militaire du port marchand. Je fus tout-à-coup assailli par une foule de vieux marins, qui criaient, *à la Seyno* : ils nous proposèrent d'entrer dans leur barque pour faire un tour de rade.

Je cherchais des distractions : le ciel était pur et serein, une brise légère raffraîchissait l'air et y répandait de douces émanations. La mer calme, le soleil vers le couchant nous décidèrent à faire

une promenade sur la plaine liquide.

Après avoir choisi le batelier et surtout le bateau, nous nous allongeâmes au milieu d'une petite chambre que les marins nommèrent pompeusement la chambre du canot; le bon Ermite assis à l'avant de la barque promenait avec délices ses regards sur cet ensemble, et répétait à demi-voix cette belle strophe de La Martine.

Aussi libre que la pensée,
Tu brises le vaisseau des rois;
Et dans ta colère insensée,
Fidèle au Dieu qui t'a lancée,
Tu ne t'arrêtes qu'à sa voix.

Nous ne devons point taire que notre album renfermait des notes sur tout ce que nous devions examiner; nous savions qu'à notre

droite et à notre gauche, quatre vaisseaux de ligne frapperaient nos regards; que là une instruction vraiment nautique donnée à de jeunes conscrits, préparait à notre marine de nouveaux soutiens de sa gloire.

Voilà la machine à mâter, ouvrage digne des conceptions de l'archimède de notre âge. Quel admirable emploi des forces! Au moment de notre passage nous vîmes suspendu sur nos têtes le mât d'un trois ponts..............

Nous en étions là de nos remarques, lorsque notre compagnon de voyage nous adressant la parole dans une langue qui n'est ni française ni provençale : « Voyez-vous » là-haut. — Eh bien! là-haut. — » Mon compère y a couché.... » Après un plus ample informé j'ap-

pris que jadis un gardien logeait au sommet de la machine à mâter. On aperçoit encore la niche aërienne qu'on peut même habiter un moment, si toutefois l'on n'est point effrayé des périls qui vous environnent. En sortant le goulet de la darse, mes yeux suivirent long-temps les hangards du Mourillon. Au lieu des marais infects qui bordaient cette plage, une industrie savante a substitué une succursale au grand arsenal, où les pièces de bois de construction, empilées sous une toiture colossale, sont classées sous la direction d'habiles ingénieurs, suivant leur nature, leurs dimensions, et l'usage auquel on les destine.

Sur le même littoral on voit l'établissement du polygone où les canonniers de la marine s'exercent

à tout ce qui constitue l'artillerie navale. (1) Un pavillon rouge arboré

---

(1)

ÉCOLE

RÉGIMENTAIRE

D'ARTILLERIE DE MARINE.

L'école d'artillerie de marine établie à Toulon, a été créée sous le ministère de M. de Clermont-Tonnerre, par une ordonnance du 13 novembre 1822

L'école est commandée par le lieutenant-

---

(1) Dans l'artillerie de terre ainsi que dans l'artillerie de marine, *école d'artillerie*, c'est la place où sont réunis le commandant, les officiers et employés de l'état-major, ainsi que les divers professeurs et les établissemens nécessaires à l'instruction du corps de l'artillerie ; on l'appelle école régimentaire pour la distinguer de l'école d'application qui est celle des élèves.

(*Catty, Dictionnaire d'artillerie.*)

au sommet du polygone annonce

---

colonel du régiment d'artillerie, détaché à Toulon. Cet officier supérieur a pour le seconder l'un des capitaines sous ses ordres qui prend le titre de capitaine du parc de l'école

Sont attachés à l'école :

Un professeur de mathématique, de physique et de chimie.

Un professeur de dessin et de fortification.

Un garde d'artillerie de 2.e ou de 3.e classe pour la garde du matériel de l'école pratique et des écoles théoriques.

Dans la caserne dite des *Minimes*, il est affecté à l'école d'artillerie une partie du bâtiment où sont réunis les salles de théorie et de dessin, la bibliothèque, le cabinet de physique et de métallurgie, le laboratoire de chimie et la salle des modèles.

La bibliothèque n'est pas encore très-étendue, mais, au moyen des fonds faits chaque année pour achats de livres, elle contiendra bientôt les principaux ouvrages sur l'artillerie, l'art militaire et les sciences

le danger à tous ceux qui veillent

---

qui y ont rapport, ainsi que les divers desseins et règlemens sur l'artillerie.

Le cabinet de physique et de chimie renferme les machines les plus utiles et les objets les plus propres à favoriser l'instruction des officiers d'artillerie.

Le laboratoire de chimie est parfaitement installée : il est pourvu des ustensiles et matières nécessaires à l'étude de cette science si utile aux officiers d'artillerie.

Une salle est destinée à réunir les modèles des bouches à feu, affuts, voitures, armes de toute espèce en usage aux départemens de la guerre et de la marine. On s'occupe à la rendre complète.

Tous les objets qui s'y trouvent sont classés avec beaucoup d'ordre et entretenus dans le meilleur état.

La salle de dessin est vaste et bien éclairée ; ces différens appartemens font beaucoup d'honneur aux officiers et aux professeurs qui ont été chargés de leur installation.

autour de l'enceinte. Le but des projectiles est creusé dans le roc. Il est fort rare que les boulets

---

L'école d'artillerie est pourvue des bouches à feu, éprouvettes, attirails, munitions, instrumens de vérification, machines et objets de tout genre nécessaires à l'instruction.

Le polygone dépend de l'école, par conséquent les manœuvres et les travaux d'instruction s'éxécutent selon les dispositions qui sont faites à ce sujet par le commandant d'école.

On voit, d'après cette notice, que les écoles d'artillerie de marine peuvent être considérées comme des sources fécondes destinées à répandre l'instruction dans le corps royal d'artillerie de marine. On voit aussi qu'elles réunissent une grande partie des moyens propres à fournir des officiers capables de remplir dignement, et sur terre et sur mer, les fonctions qui peuvent leur être confiées.

C.

s'écartent de cette route, pour aller frapper au loin.

Après le polygone, nous contournâmes la grosse tour, forteresse gothique construite sous Louis XII (1). Elle n'a de remarquable, que sa belle position militaire à l'entrée de la petite rade, et ses cachots souterrains par fois submergés, dans lesquels ont péri des victimes nombreuses sous le règne de la terreur. Durant les guerres des Corses et des Génois, et surtout, lors de l'intervention de nos

(1) Surnommé le père du peuple, le premier janvier 1515, titre sacré que l'impartiale postérité, juge des rois et des hommes, lui a confirmé. Cet honneur toujours facile à un souverain d'obtenir, devrait être envié par tous les rois! A coup sûr, Ferdinand sept ne sera pas pleuré par les possesseurs des bons des Cortez, ni des persécutés constitutionnels. *(Note de l'Éditeur.)*

armes dans cette sanglante querelle, les prisons de la Grosse Tour servirent de tombeau aux Corses indomptés que les bienfaits de notre médiation ne purent séduire.

Nous déployâmes la voile et tandis qu'un léger zéphir en déroulait les plis, nous longeâmes le littoral de la grande rade. Mon vieux patron fixa ma vue sur un rocher debout sur la plage et qu'on a baptisé de temps immémorial du nom de Mitre, parce qu'il représente en effet cette partie du costume épiscopal.

Après avoir dépassé l'embouchure de la sale rivière de l'Egoutier, nous jetâmes un regard sur le fort S.t Louis, forteresse contemporaine de la Grosse Tour, qui repose humblement au pied de l'immense et admirable citadelle

dite la Malgue, dont les nombreux et inexpugnables bastions sont au nombre des principaux gardiens du plus beau port de France.

Le fort de la Malgue (1) domine

---

(1) Le fort de la Malgue, dit Napoléon dans ses mémoires, est un des forts construit avec le plus de soin que nous ayons dans aucune de nos places fortes. La hauteur du rampart du corps de place est de dix mètres environ; ce fort est construit en pierre de taille. On compte plus de cinquante chambres destinées au logement de la troupe, elles sont spacieuses, élevées, toutes voûtées et à l'abri de la bombe; il existe aussi des casemates pouvant contenir cinq à six cents hommes en tout; le fort peut en contenir de 1500 à 1800 de garnison; l'on évalue à 200 le nombre de pièces de tout calibre à mettre en batterie pour la défense de ce fort. C'est là où ont reposé long-temps les restes inanimés du général Joubert dont la forteresse porta long-temps le nom; ils y furent déposés

avec orgueil la terre et la mer. Le voyageur n'aurait rien vu de ce vaste édifice, s'il bornait son attention au stérile examen de ses épaisses murailles. Je lui conseille de pénétrer, s'il le peut, sous les voûtes souterraines de cette citadelle, et d'errer le long de ses terrasses hérissées de canons, il y ressentira de vives impressions morales.

Le territoire du fort de la

---

par ordre du premier consul, afin que les braves qui y tenaient garnison, se rappelassent du général aussi courageux que redoutable devant l'ennemi, de celui qui sut mourir sur le champ d'honneur en défendant sa patrie, et criant, dans les angoisses de la douleur, en avant camarades! Il mourut comme Gustave Adolphe, à Lutzen, l'épée à la main, le commandement à la bouche et la victoire devant ses yeux.

(Note de l'Éditeur.)

Malgue est connu par la bonté de son vin, avantage qu'un sol schisto-ferrugineux lui assure pour des siècles, surtout dans l'heureuse exposition où il est placé. Les vignobles ne s'étendent guère à plus de quatre kilomètres carrés, encore les connaisseurs bornent-ils cette extension.

Cette incertitude désolante sur l'étendue du terroir pour un gourmet, tient à ce que tout particulier qui, dans la banlieue de Toulon, obtient de ses raisins dégrappés un vin moins coloré, ne balance pas à le vendre comme du la Malgue. Hier, toutefois, un négociant m'a réconcilié avec ce vin, en m'offrant du la Malgue que le Bordeaux Lafitte ne désavouerait pas pour frère.

Je lus sur mon album le nom

du propriétaire qui avait obtenu cette qualité de vin, et m'étant fait indiquer sa plantation vignoble par mon nocher, je me relevai sur le banc du bateau et à l'instar d'Anacréon, tenant en main mon chapeau au lieu d'une lyre, j'invoquai le côteau fortuné sous le nom de la Malgue Martin.

8.me Promenade.

Nous sortons de la ville par la porte de France ; après avoir longé quelques minutes la promenade dite la Lice, complantée d'arbres propres à fournir un jour un vaste ombrage, nous pénétrons dans le jardin botanique du Port. Là, dans une petite enceinte, se trouvent groupés les végétaux les plus remarquables de toutes les zones de la terre. Ils sont classés d'après le système sexuel de Linné, et les tablettes bien entretenues, sur lesquelles sont inscrits leurs noms, favorisent encore les recherches des voyageurs. M. Robert, botaniste distingué, est directeur

de cet établissement. Deux garçons jardiniers et un nombre suffisant de condamnés que j'ai vus arrosant de leurs mains flétries, les plus riantes fleurs du monde, sans excepter même la bourrache et la sensitive, voilà ceux qui travaillent constamment à entretenir l'ordre, la symétrie, la fraîcheur parmi ces innombrables nourrissons de toutes les contrées du globe.

Le jardin botanique est séparé par un mur de l'hospice de la charité, où se trouvent réunis tous les enfans nés d'un amour illégitime.

Le voyageur, en sortant de l'enceinte consacrée à Flore, mesure d'un coup d'œil la hauteur des montagnes qui ceignent le territoire de Toulon : sur l'un des

sommets les plus élevés reposent les fondemens du fort Faron ; assis sur ce point fameux dans notre histoire, on découvre l'immense panorama de la ville et des environs qui se déploient comme des lignes sur une carte géographique. Toulon et ses nombreuses forteresses, le terrein de la Garde, celui de Solliès, le vaste horizon de la mer, les îles d'Hières, quelquefois même celle de la Corse, tels sont les sujets de l'immense tableau que l'œil embrasse. Ce fort outre les murs épais qui le flanquent de toutes parts, retient sous sa dépendance une caserne qui mérite de fixer l'attention, et qui peut renfermer jusqu'à 1500 soldats ; on y remarque aussi une citerne

de toute beauté, capable de porter un bâteau de dix rameurs au mois d'août.

9.me Promenade.

Arrivée à Hières, Histoire, Jardin de M. Fille, Hôtel des Ambassadeurs, Éloge de Massillon, Salins, Épisode des quatre saisons en Province par M. Demore, Retour, La Valette, Toulon.

Le lendemain de notre promenade à Faron, nous allons visiter les jardins si renommés d'Hières. Cette ville est comme un lieu de pélérinage pour quiconque est venu respirer l'air de la Provence. Nous sortons par la porte d'Italie et laissons à notre gauche le Champ-de-Mars, séparé du cime-

tière par la grande route. Une pièce de cent sous nous assure pour la journée une voiture : on part ; la route est belle, fréquentée, embellie de bastides pittoresquement situées. Parmi les nombreux équipages qui souvent empêchent de circuler, nous distinguons celui de M. G. Stulz, anglais renommé dans le territoire par son esprit et ses dépenses somptueuses.

Nous voyons sur notre route les toits des villages de la Garde, de Solliès ; bientôt on touche à la pièce de toile, partie du chemin ainsi nommée à cause de sa rectitude et de sa blancheur, bordée de ruisseaux et de bastides qui animent et changent rapidement la scène.

Des nappes d'eau divergeantes,

des orangers, des cédrats, quelques touffes de palmiers éparses, annoncent évidemment que nous touchons au terme de notre voyage.

La ville d'Hières est bâtie en grande partie sur le penchant d'une montagne, dessinée en amphithéâtre. Honoré Bouche pense comme Strabon, Méla et Ptolémée sur l'antiquité de cette ville. Ces géographes disent qu'elle n'est autre que l'ancienne Olbie qui, perdant son nom grec d'heureuse et de riche, en trouva un équivalent dans celui d'Hieros (1), qui veut dire sa-

(1) M. Danville nous dit dans sa géographie ancienne, que la ville d'Hières porte le nom d'un lieu situé sur le continent.

D'après un ancien manuscrit, Olbia appelée Hières aujourd'hui, est le nom du père de Galatus qui fit réédifier la ville en 1248

cré. Papon présume qu'Hières ne date pas au-delà du 6.e ou 7.e siècle, et dit qu'elle fut bâtie quand l'Olbia des marseillais située du côté de l'Eoube, eut été détruite par des pirates sarrazins.

Mais abandonnons cette discussion aux érudits, pour nous occuper de la ville d'aujourd'hui. L'intérieur de cette ville n'a rien de séduisant ; les maisons en sont lourdes, les rues sales, étroites et mal pavées. L'ancienne ville n'est presque plus habitée ; mais comme, selon M. Azaïs, il faut une compensation, les habitans actuels, moins indifférens sur leurs plus chers intérêts, bâtissent de nou-

---

et l'appela du nom de son père.

(Note de l'Éditeur.)

velles maisons d'un goût moderne. On y remarque déjà des hôtels et des maisons de toute beauté. L'hôtel des Ambassadeurs, tenu par Félix Suzanne, est vaste, aéré et offre toutes les commodités désirables ; aussi est-il fréquenté par les voyageurs les plus remarquables.

Des hommes industriels manquent au pays, il en faudrait avec des moyens pour pouvoir bâtir et créer des établissemens. La population est de 5,500 habitans, intrà muros. Cette ville n'a véritablement d'importance que par la douceur de son climat et les nombreux orangers plantés en pleine terre.

On remarqne principalement les deux jardins de MM. Fille et Beauregard. Le premier rapportait

à son propriétaire plus de 40,000 f. de rentes avant l'hiver de 1820.

On croit que la culture de l'oranger date ici de temps immémorial, car Gaufrédy, dans son histoire de l'ancienne Provence, dit que Charles IX fit un voyage à Hières, afin d'y admirer l'énormité de divers orangers. « Charles et » les gens de sa cour au nom- » bre de huit, ajoute l'écrivain, » voulant connaître la circonférence » du plus gros, eurent beaucoup » de peine à l'embrasser ensemble ». Cela suppose un diamètre de douze à quinze pieds. Je ne crois point à cette énorme grosseur, l'historien a probablement voulu parler de la circonférence du feuillage.

Il assure qu'un oranger produisait alors jusqu'à dix mille fruits, dont plusieurs étaient du poids de

trente onces, et il prétend qu'on cultivait à cette époque à Hières, la canne à sucre et le poivrier que Fréderic II y fit porter en 1230. Ce prince joignait la souveraineté d'Hières à celle du royaume de Palerme. Hières est célèbre pour avoir donné le jour à Massillon, si fameux par son petit Carême, ses vertus et cette apostrophe du grand roi : « mon père, » j'ai entendu plusieurs grands ora- » teurs dans ma chapelle ; j'en ai » été fort content : pour vous, » toutes les fois que je vous en- » tends, je suis très-mécontent de » moi-même. »

Et Massillon, l'honneur de sa patrie, n'a pour souvenir qu'une petite inscription, placée par une main étrangère au coin d'une chambre de la bicoque où il naquit.

Les Hièrois n'ont pas su même s'associer à la France, pour élever un monument au pieux abbé qui donna des remords à ce monarque qui disait : *l'état c'est moi !* (1)

L'air d'Hières est très-pur et très-salubre surtout depuis que deux Italiens ont, à force d'instances, obtenu l'autorisation de dessécher à leurs frais, les marais qui avoisinaient cette ville, et y repandaient annuellement des fièvres meurtrières; la rivière de Gapeau

---

(1) Si les Hièrois élevaient un monument à la mémoire du grand Massillon, ils y gagneraient sous plusieurs rapports, et beaucoup d'étrangers y seraient attirés pour voir l'image de cet orateur célèbre.

(Note de l'Éditeur.)

y porte une eau limpide qui bientôt se jette dans la mer, et semble donner au vallon la douce température d'un printemps continuel.

C'est particulièrement dans le beau jardin de M. Fille (1) que

---

(1) Ce jardin est parfaitement bien entretenu, les amateurs de botanique n'apprendront pas sans intérêt que la direction en est confiée à M. Victor Rantonnet, cultivateur botaniste. On trouve chez lui un assortiment complet de graines tant indigènes des îles d'Hières qu'exotiques, étiquetées d'après les véritables noms botaniques. Il vend aussi toutes sortes de plantes de serres chaudes et tempérées, orangers en pleines terres, plantes vivaces pour ornement de jardins, arbrisseaux, arbustes; le même s'offre de faire connaître aux amateurs toutes les plantes indigènes des environs d'Hières; il fait beaucoup d'envois en France et à l'étranger.

l'on se croit transporté chez les fabuleuses Hespérides. Ce digne agronôme qui venait de descendre dans la tombe, laissant après lui de nombreux regrets, soignait lui-même les fleurs dans l'admirable parterre qui borde le manoir élégant mais simple où s'écoula sa vie.

Enivré des parfums de ce jardin où mille fleurs se disputent le soin d'embaumer l'air, on passe dans les bosquets d'orangers. Le doux chant des oiseaux, mélodieux habitans de ce bocage, la suavité des odeurs répandues dans l'atmosphère, le charme d'une verdure attrayante relevée par la blancheur éblouissante des fleurs, et le brillant éclat des fruits dorés, tout enchaîne la pensée et jette dans une aimable rêverie. J'oubliais le

terrestre séjour et me croyais tout-à-coup transporté dans l'Elysée, lorsque je lus ces vers sur le tronc d'un antique oranger.

» Oranger, dont la voûte épaisse
» Servit à cacher nos amours,
» Reçois et conserve toujours
» Ces vers enfans de ma tendresse,
» Et dis à ceux qu'un doux loisir
» Amènera sous ton ombrage,
» Que si l'on mourait de plaisir,
» Je serais mort sous ton feuillage.

Rappelé à mes idées, je parcourus le bosquet avec plus de stoïcisme, je reconnus que trente mille arbres ornés de tout l'appareil d'une végétation continuelle et d'innombrables oiseaux qui semblent

adresser une hymne à la nature, peuplent cet heureux et charmant séjour. L'eau y tombe en cascade de la montagne et se distribue par de petits canaux en formant par son murmure, un doux concert avec les hôtes ailés qui jouent sous le feuillage.

Le faubourg d'Hières est le quartier le plus propre, et celui que préfèrent les étrangers. La plupart des maisons nouvelles y commandent la perspective de la vallée et de la mer.

Avant de saluer les hespérides de la France, je veux, me dit le bon Ermite, vous proposer une promenade jusqu'aux Salins, situés sur le littoral à un quart d'heure de la ville.

On y arrive par un chemin bien entretenu et agréable, à travers

une plaine qu'embellit une verdoyante prairie, arrosée par la rivière de Gapeau.

Le sel qu'on y récolte s'obtient au moyen de l'eau de la mer, qu'on introduit successivement dans une infinité de bassins, et qu'on expose par ce moyen à l'évaporation. Lorsqu'après un certain temps l'action du soleil et du vent a fait évaporer toutes les parties aqueuses, les parties salines se cristallisent dans de plus petits bassins.

La levée du sel fournit un spectacle intéressant et curieux; 5 à 600 ouvriers, hommes et femmes, sont occupés à entasser des morçeaux de sel blanc comme de la neige, à le transporter et en former de grands tas, qui servent de magasins. On se croirait au milieu des

montagnes couvertes de neige, si l'ardeur du soleil méridional ne venait vous désiller les yeux. Ces salins approvisionnent toutes les années un grand nombre de navires du nord, qui y sont attirés par la beauté de sa rade, la sécurité du mouillage et la qualité du sel qui est généralement estimé et reconnu le meilleur.

LES
Jardins d'Hières

Episode extrait des quatre saisons en Provence, (chant de l'automne), par M. Demore, principal du collége de Toulon, des académies de Lyon et de Marseille.

Mais l'automne expire en nos champs,
Et de sa couronne effeuillée,
La dernière fleur envolée
Fuit sur l'aîle des noirs autans.
L'hiver, tyran sombre et farouche,
Reprend son pouvoir odieux,
Le souffle glacé de sa bouche
Exhale la mort en tous lieux.
L'œil vainement dans la nature
Cherchant un reste de verdure
N'y voit que tristesse et qu'horreur.

Les vents entre eux se font la guerre;
Les eaux du ciel avec fureur
Tombent et submergent la terre;
La grêle avec bruit bat ses flancs;
Du soleil les feux languissans
Lui lancent des clartés funèbres;
Et sous les épaisses ténèbres
La nuit la retient plus long-temps.
O vous dont l'âme simple et pure
Avec transport chérit les champs,
Qui de l'automne et du printemps
Regrettez l'aimable parure,
De ma muse suivez les pas;
Venez, amis de la nature,
Revoir au milieu des frimats,
Les fleurs, les fruits et la verdure.
C'est non loin de ces tristes lieux,
Dans les riants jardins d'Olbie,
Que ce prodige attend vos yeux.
Là par la main de la féerie
Un mont élevé jusqu'aux cieux,
Contre l'aquilon en furie
Protége un sol aimé des Dieux,
De Flore éternelle patrie.
Là, quand des nœuds bienfaisans,
La paix, mère de l'abondance,

De l'Angleterre et de la France
Unit les belliqueux enfans ;
Loin des brouillards de la Tamise,
De son ciel froid et nébuleux,
Le lord pesant et vaporeux
Accourt jouir avec surprise
D'un soleil toujours radieux,
De jours et de nuits sans froidure,
Des ruisseaux en toutes saisons
Roulant une onde libre et pure,
Et de champs qu'au lieu de glaçons
Couvre une immortelle verdure.
Là sous des berceaux enchanteurs,
Où se mêlent de la cassie,
Du jasmin, don de l'Ibérie,
Les parfums, les riches couleurs;
A sa noire mélancolie
Succède (effet prompt et puissant
D'un air pur, d'un climat riant)
Une agréable rêverie,
Vers ces bosquets tournons nos pas
Et qu'avec lui notre œil admire,
Près de l'orange et du poncire
L'or des citrons et des cédrats,
Qui sur les branches affaissées
Brillant dans un ordre confus,

Offrent à nos mains empressées
Leurs divers trésors confondus !
Lorsqu'ailleurs la triste Cybèle
Le front pâle, l'œil abattu,
Découvre un sein stérile et nu,
Ici d'une moisson nouvelle
L'heureux habitant s'enrichit.
Pomone en ses jardins l'appelle ;
Il vole, une troupe le suit ;
De cris joyeux l'air retentit.
L'oranger, trésor de ses rives,
De toute part est entouré ;
De toute part des mains actives
Lui dérobent son fruit doré.
Sous le poids les paniers gémissent ;
A peine en un vaste dépôt
Les a-t-on vidés, qu'aussitôt
De nouveaux globes les remplissent.
Bientôt, roulés chacun à part,
Dans une enveloppe légère,
On les entasse, on les resserre
Entre quatre ais joints avec art.
Alors loin de l'heureuse Olbie,
Sous le ciel brumeux de Paris
Cité dès long-tems enrichie
Des dons du sol, de l'industrie,

Des talens de tous les pays,
Un lourd et pesant attelage
Porte aux modernes Lucullus,
Ces pommes d'or, riants tribus
D'un plus beau, d'un plus doux rivage.

A mon retour, je m'arrêtai au village de la Valette, à une lieue de Toulon. Ce village est fameux dans la gastronomie provençale par le parfum de ses fraises. On nous y montra le noyer merveilleux qui, dit-on, demeure sans végétation jusqu'à la veille de la S.t Jean, et le jour de la fête se trouve paré de la plus riche verdure. Je laisse de côté les contes dont cet arbre est le sujet, pour terminer ma description de la Valette par celle qu'en donne M. de Jouy dans son Ermite en Province.

« Le village de la Valette est assez bien bâti, dit le spirituel auteur; on l'appelle la guinguette de Toulon; guinguette d'ailleurs assez sale, ce qui n'empêche pas la foule d'y accourir et d'y danser au son du fifre et du tambourin, avec une

gaîté communicative qui invite les spectateurs à devenir acteurs dans ces foltares farandoles. Le costume des paysannes présente dans son uniformité quelque chose de charmant et de leste qui n'est pas sans attrait ; un chapeau de paille noire, bordé d'un ruban de même couleur, posé de côté sur une coiffe attachée sous le menton ; un canezou de la couleur de la robe, dégageant bien la taille ; des manches retroussées et recouvertes par celles de la chemise, garnies de mousseline ; un fichu placé tout exprès pour orner et non pour cacher une gorge ordinairement fort belle ; des yeux noirs et vifs, et des mines friponnes ; telles sont les paysannes des environs de Toulon. Elles abondent à la Valette ; et cela explique la

prédilection des Toulonnais pour ce village. Nous y sommes restés long-temps ; en revenant nous avons trouvé la route couverte de citadins qui regagnaient la ville avec leurs familles. C'est un spectacle vraiment antique et patriarchal que celui de tous ces pères de famille qui, joyeux et chantant, reviennent traînant leurs enfans accrochés aux basques de leurs habits, tandis que la servante en tient d'autres par la main, et la femme montée sur un âne, porte les plus petits dans ses bras et souvent pendus à son sein. Ils ont mangé la salade et les oignons ; mais le frugal repas a été fait à la *Bijude*, en plein air, loin des remparts, dans la liberté et l'indépendance des champs, et la famille

rentre contente en songeant au plaisir du lendemain. »

« L'homme n'est point né pour l'esclavage, il se passionne pour la liberté, et même pour tout ce qui ressemble à la liberté. Ce sentiment, ce besoin de sortir de prison peut seul expliquer le goût Toulonnais pour la promenade appelée la lice, où ils viennent le soir respirer moins l'air que la poussière. Cette promenade est un terrain nu, battu par les promeneurs et qui n'a d'autre agrément que d'être entre les remparts et la campagne de Toulon, assez mal parée par la seule verdure des oliviers. Nous sommes rentrés à notre auberge, fort las, mais comme les familles Toulonnaises, fort contens de notre journée. »

Comme nous l'avons déjà dit,

M. de Jouy qui charme toujours par la description de ce qu'il voit, n'est pas toujours fidèle lorsqu'il écrit dans son cabinet. Le portrait qu'il a fait des jeunes Vallettingues est tout-à-fait controuvé, on pourrait lui opposer presque tout le contraire de ce qu'il dit sur ces joyeuses provençales et l'on aurait offert un tableau identique avec le modèle.

Nous revînmes trouver notre bonne dame Berthier, en attendant que le retour du jour nous permit de faire notre dernière promenade à l'arsenal.

PROMENADE

A

L'ARSENAL.

Porte de l'Arsenal.

MUNIS de notre permission et accompagnés de l'inévitable gendarme qui nous sert de Cicéroné, nous allons pénétrer dans le vaste Arsenal de la Marine. Rien n'élève plus l'homme, rien ne peut lui inspirer un plus juste orgueil, que la vue du plus bel Arsenal mari-

time de la France. Là tout est ingénieux et grand dans les moyens. Nous empruntons à M. Millin membre de l'institut, la description qu'il a faite de la porte d'entrée. Il s'exprime en ces termes :

« La porte d'entrée de l'Arsenal maritime de Toulon a été exécutée en 1738 sur les dessins de M. Lange : elle est ornée de quatre colonnes doriques détachées, de bas-reliefs et de trophées de marine, et de deux figures, l'une de Mars et l'autre de Minerve; au milieu est un écusson avec des trophées et des cornes d'abondance d'où sortent des coquillages. A l'une des extrémités de l'attique on voit un génie qui tient un faisseau de palmes. Aux extrémités sont des instrumens relatifs aux sciences. L'ordonnance de cette

porte est justement admirée, et convient parfaitement au lieu pour lequel elle a été faite.

Pendant que le chef du poste militaire chargé de la garde de cette entrée, nous arrête à la première grille, afin de s'assurer si notre permis d'entrée est valable, nous parcourons d'un œil scrutateur le vaste tableau qui se déroule subitement devant nous. La première impression qui frappe le voyageur ne peut se décrire. Il serait impossible de descendre à une analyse raisonnée, si l'on n'était point préparé d'avance à ce qui doit le plus intéresser.

Devant nous se présente un chemin très-bien pavé qui aboutit à un vaste édifice : c'est le Magasin Général. A droite, la longue façade de la Corderie; à gau-

che, l'aspect imposant des Cales couvertes, les immenses chantiers sur lesquels s'élèvent progressivement les vaisseaux en construction, des maçonneries gigantesques; enfin la mer qui, resséréé dans un grand bassin, présente une nappe d'eau rarement agitée, sur laquelle de superbes navires sont rangés en bordures.

Souvent le hazard réunit ici une foule de voyageurs qui viennent admirer les prodiges de l'industrie humaine. Si ce n'est pas un homme instruit qui se soit chargé de la tâche pénible de nous accompagner, suivons les groupes qui entrent dans l'arsenal avec la même intention que nous, on a toujours plus de temps et l'on voit mieux.

La corderie est ordinairement le

premier momument qu'on visite. Ce vaste bâtiment est composé d'un long corps de logis, avec pavillon à chaque extrémité. Une partie du premier pavillon était naguères destinée à des bureaux de la marine et renfermait en outre les effets du magasin général. La manufacture est une collection d'ateliers divers, réunis sous le même pavillon. Celui qui fixe le choix des Cicéronés comme le plus curieux, est l'atelier de la filature. On monte au premier étage, une grande porte s'ouvre et dans une vaste enceinte, on voit rangés en file, des deux côtés et sur plusieurs rangs, des forçats, vieillis par la souffrance, occupés devant un rouet à fabriquer le fil. Les deux côtés de l'enceinte sont séparés par deux énormes roues mises en mouvement par des for-

çats. Les forçats que leur tour appelle à mettre en mouvement les roues mères, c'est-à-dire celles qui le communiquent à tous les rouets, se placent presque nus dans l'intérieur des grandes roues et là, les bras croisés, ils cadencent leurs pas rapides, afin de donner aux rouets une vélocité toujours égale.

Leur teint hâve et flétri, le sentiment de pitié qu'inspire leur infortune avilissante, attirent vers le tronc où l'on dépose les aumônes. Ce tronc est adossé à l'essieu de la roue; on y lit ces paroles terribles: « *La roue que nous tournons, n'est pas celle de la fortune.* » (1)

On peut dire que l'infortune de ces malheureux est multiple; en

(1) C'est dans cet atelier que le célèbre Cognard est employé. (V. art Bagne.)

effet, outre la peine qu'ils expient, ils ont encore celle de l'âge et des infirmités physiques. Ces dernières sont-elles un mal pour eux? Ils leur doivent d'être employés dans un atelier désigné sous le nom de *petite fatigue!*

Le premier pavillon de la corderie renferme encore les divers ateliers où sont les tisserands, les buandiers, les relieurs, les tapissiers, les matelassiers et autres.

La corderie arrête un moment le voyageur : on reconnaît dans l'ensemble de l'édifice la grandeur du siècle de Louis XIV et le génie de Vauban. La façade extérieure est régulière et symétrique dans la distribution des arches et des fenêtres. Celles-ci sont au nombre de soixante-six placées de champ ;

elles correspondent aux portes voûtées en plein ceintre.

L'intérieur de la corderie que l'on mesure d'un regard en descendant de la filature, offre une succession de voutes d'arrête, soutenues par un double rang de piliers. Les piliers en pierre dure supportent le massif de 198 nefs disposées sur un rang de trois; la longueur du local destiné à la confection des cordages, était nécessaire, puisqu'il faut au moins 320 mètres de longueur, afin de filer à l'aise les torons des cables.

Le local de la corderie est divisé en rez-de-chaussée et premier étage, avec un espace ménagé au-dessus. Le rez-de-chaussée sert à l'alongement du filin : on y remarque l'ingénieuse invention de M. Hubert, par l'emploi de laquelle on se pro-

pose de donner aux fils dits de caret, une torsion égale, afin qu'ils exercent une même résistance.

Monté au premier étage de la corderie, on parcourt les ateliers dépendant de ceux qui sont au rez-de-chaussée, tels que ceux pour les peigneurs de chanvre et les fileurs. Une portion des mansardes renferme les ouvriers batteurs ; le reste sert de garde-meuble.

On a vu que la construction de l'édifice de la corderie remonte au siècle de Louis XIV, siècle des grands hommes protecteurs des lettres et des sciences ; il est bon d'observer que ce fut Paul Riquet, l'immortel créateur du canal du Languedoc, qui acheva la pensée de Vauban. On voit au premier étage une pierre sur laquelle on a gravé l'époque où ce monument

fut commencé et celle où il reçut la dernière main.

En sortant de la corderie on longe à sa gauche de grands hangards en bois où les pièces de construction nautique sont à l'abri des intempéries qui à la longue pourraient les détériorer. Parvenu à cette extrémité du port, on est peu éloigné de la salle d'armes; le conducteur montre une ruelle qui y conduit.

L'idée d'une salle d'arme élève l'imagination; on se dispose à contempler avec recueillement l'enceinte où les foudres d'un grand peuple demeurent emprisonnées en attendant l'heure qui doit les remettre aux mains des soldats. La salle d'arme de Toulon ne répond pas à l'idée grandiose qui a érigé tous les autres édifices;

l'autorité maritime qui l'a senti, fait élever non loin de là un local digne d'une pareille destination.

Telle qu'elle est, la salle d'arme n'en est pas moins un monument curieux. Visitons-en tous les détails. Le gardien qui d'ordinaire remplit l'office de Cicéroné du port, va d'abord soumettre au commandant de l'artillerie la permission octroyée par le major de la marine; après qu'elle a été reconnue valable, ce gardien gravit un escalier dégradé, on le suit, on est introduit dans un local un peu obscur, formé en parallélogramme dont les côtés et le centre sont disposés en compartimens, où les armes sont arrangées avec art, et avec une méthode qui permet à l'observateur d'étudier en un

moment l'histoire des progrès de l'artillerie. On y voit classés avec choix, la lance et le bouclier des preux, la redoutable couleuvrine, l'espingole, les fusils de divers calibres; mais laissons parler le gardien de la salle et ne lui ravissons point le beau côté de son métier.

« Cette salle, dit-il, peut con-
» tenir vingt mille fusils. On a
» réuni dans un même local, les
» armes des différents âges, afin
» d'en créer une sorte de musée
» militaire; voyez-vous de distance
» en distance ces chevaliers ar-
» més de pied en cap avec la
» lance prête à entrer en arrêt,
» c'est le costume des Paladins;
» ceux-ci ont appartenu à des
» guerriers morts en Provence au
» retour de la Terre Sainte. Les

» fusils et sabres qui tapissent les
» murs sont tous en bon état et sus-
» ceptibles d'une destination. Un
» bâtiment armé en guerre renfer-
» me, outre sa grosse artillerie,
» des sabres d'abordage, des pisto-
» lets d'un fort calibre, des fusils,
» des haches, des piques dont on
» peut au besoin fournir un équi-
» page qui vole à une défense in-
» dividuelle. Toutes ces armes sont
» prises dans le parc que vous vi-
» sitez. Nous voici parvenus à l'ex-
» trémité de la salle. Vos regards
» vont parcourir l'ensemble des tro-
» phées guerriers élevés à la gloire
» des armes. Voilà Bellone au mi-
» lieu de faisceaux nombreux dont
» l'art a varié la forme; ici ce sont
» des baïonnettes qui réunies à
» un centre commun et s'élevant en
» tige, représentent l'arbre yucca; là

» on a rapproché les temps en con-
» fondant ensemble la canardière,
» l'espingole, la couleuvrine et au-
» tres inventions meurtrières. On
» a placé à droite et à gauche de
» Bellone deux mannequins revêtus
» de l'armure des preux et munis
» du bouclier. Celui du premier
» offre en relief un sujet qu'on n'a
» point expliqué ; on dit qu'il a
» appartenu à Godefroy de Bouil-
» lon : c'est une opinion reçue mais
» contestable, puisque les connais-
» seurs disent que cet ouvrage
» impossible à exécuter au temps
» des croisades, rappelle au con-
» traire l'état de la sculpture sous
» le règne d'Henry IV. Le second
» bouclier qui date des mêmes
» temps et que les amis du mer-
» veilleux confèrent à Baudouin,
» représente le sujet mythologique

» de Persée et Andromède. Les boucliers réellement contemporains des preux de la terre sainte, sont ceux que vous voyez dans les bras des mannequins revêtus de l'armure ; ils sont en bois, d'un mauvais goût, avec une bordure dorée sans autre ornement. En longeant l'autre côté de la salle d'arme vous observerez la répétition de ce que vous avez déjà vu. Avant de quitter l'enceinte, arrêtez-vous devant un dernier trophée d'artillerie formé par un groupe pittoresque composé des armes différentes que nous avons déjà examinées.

En sortant de la salle d'armes on passe devant l'atelier des armuriers, on peut en admirer l'ordre et l'activité, comme dans celui de la menuiserie qui y fait suite.

Pénétrons maintenant dans une petite ruelle située derrière le magasin général où nous entrerons plus tard. Voici la tonnellerie dont l'aspect n'inspire d'autres idées hors celles qui naissent ordinairement à la vue de grandes masses réunies. A droite est la porte de la prison de l'arsenal, dite de Gervais; on ne la visite guères qu'avec l'esprit philantropique d'Appert; l'on échappe en s'en écartant, aux pénibles sentimens que doit exciter le spectacle de l'infortune, expiant dans des caveaux humides, une détention rigoureuse prononcée par les lois de la marine. Il faut espérer que cette prison sera transférée ailleurs; on s'en est peu occupé jusqu'à ce jour, parce que le lieu ne sert qu'à une détention momentanée, et que le malheureux

atteint d'une infirmité est immédiatement visité par un médecin et envoyé à l'hôpital de la marine. La prison n'offrant aucun intérêt au voyageur, l'autorité locale en interdit l'entrée.

Après la prison de Gervais, on laisse à droite l'atelier des taillandiers et l'on se trouve sur un pont en bois jeté sur le bassin qui fait communiquer le port avec la boulangerie; ici on voit la mer resserrée sous une arche mobile, qui se redresse pour donner passage aux canots; à côté de cette arche, sont encore des forges; c'est là que travaillent les balanciers, les faiseurs de crics et autres ouvriers occupés à de petits ouvrages nécessaires à un armement naval.

Au-delà du pont de la boulan-

gerie, l'œil du voyageur s'arrête sur deux objets remarquables ; le premier est l'aspect de la darse avec ses vaisseaux sans agrès qui semblent dans une sorte de sommeil, attendre le moment qui doit les élancer de nouveau sur les flots écumeux. Cette nappe d'eau est souvent sillonnée par des canots qui la traversent en tout sens, ou par des navires de premier ordre, voguant vers la rade avec tout ce qui constitue une citadelle flottante. Le second objet est le parc d'artillerie. Le gardien est toujours un ancien militaire propre à donner les renseignemens qu'on lui demande sur les pièces à boulets et bombes de différens calibres.

Le corps de logis attenant au parc, éprouve en ce moment les bienfaits d'un immense réparation.

C'est ici que bientôt on ira admirer la salle d'armes, monument qui sera digne du port, si son exécution répond au plan. Il renfermera en outre les bureaux de la direction d'artillerie.

Le nombre de bouches à feu rassemblées dans le parc, est loin de composer tout le matériel du port.

En sortant du parc, poursuivons la rive qui encadre le bassin du port royal. On marche quelque temps entre des magasins particuliers, où sont déposés les objets de désarmement des navires, tels que frégates, brigs, corvettes qui attendent ou des réparations ou des ordres pour être mis en activité. Après ceux-ci on s'arrête pour contempler les superbes vaisseaux qui présentent ou

leurs poupes majestueuses ou le symbolique image de leurs noms, suivant l'époque de leur construction. Il est rare qu'un voyageur ne demande point à parcourir l'intérieur d'une de ces constructions gigantesques, qui honorent à la fois le génie de l'homme et la civilisation moderne. Leurs noms eux-mêmes sont encore vivants de gloire; ils rappellent ou le souvenir de ces victoires qui imprimèrent le sceau de la grandeur Française, sur toutes les capitales du monde Européen, ou les noms de quelques héros, honneur de la patrie; noms qui peuvent devenir encore la terreur des ennemis.

Le vaisseau dit le Royal-Louis est communément celui que les guides proposent à la curiosité publique. Deux motifs assurent cette

préférence : 1.° c'est un vaisseau à trois ponts, par conséquent le plus formidable de ceux que l'on voit; 2.° il brille encore d'un reste mutilé des décorations par lesquelles on avait embelli le sejour qu'une princesse royale devait y faire.

Celui qui n'a jamais vu les constructions navales des ports, doit être saisi d'une admiration religieuse, lorsque mettant le pied sur le pont du vaisseau le Royal-Louis, il embrasse d'un seul regard cette vaste machine, qu'un jour dans les immenses solitudes de la Méditerranée, l'homme guidera sans effroi, sans crainte du péril. Un gardien, vieux invalide de la marine, accueille le voyageur et le conduit dans les profondeurs du navire. Comme le Royal-Louis se trouve dans un état complet de désar-

mement, on ne peut y admirer ces inventions diverses destinées à en assurer la marche et la solidité, ou à le prémunir contre les besoins nombreux d'un équipage de quinze cents hommes. On parcourt donc seulement trois longues batteries et l'on est bien aise de l'entendre fixer l'emplacement de chaque chose, au point que lorsqu'on va en rade visiter un vaisseau armé, on s'attend d'avance à ce qui doit frapper l'attention.

On termine la revue du vaisseau par celle du logement des chefs. La chambre de l'amiral n'est que l'ombre de ce qu'elle est quand le bâtiment est appelé à prendre rang dans l'armée navale. Ces riches tapisseries damassées, ces baguettes d'or, ces lintaux sculptés qui donnent maintenant l'idée de la

dévastation, sont alors rehaussés par des meubles superbes, des glaces, des tableaux, des instrumens nautiques du plus beau poli. Après avoir traversé l'antichambre, la salle du conseil, la chambre à coucher de l'amiral, on promène un moment dans la galerie dont le parquet revêtu d'un tapis figuré en carreaux de marbre, rappelle l'idée du luxe des grandes cités.

En quittant le Royal-Louis on longe à sa droite des magasins de la marine et à sa gauche, le quai; on passe devant une frégate hors de service destinée sous le nom de *Cayenne* à recevoir les marins qui attendent de l'activité, et l'on parvient à l'entrée extérieure de l'arsenal. La petite rade se déploie à droite, il faut traverser l'étroit canal qui inter-

rompt en cet endroit la coupe circulaire du port royal. Un radeau nous conduit à la rive opposée et de ce moment nous sommes dans l'enceinte occupée par le logement des forçats. C'est ce qu'on nomme communément bagne.

BAGNES.

Ce lieu est spécialement consacré à la détention des forçats. Ici le manque de localité a nécessité l'emploi de vieux vaisseaux auxquels on a donné le nom de bagnes flottans.

L'ordre, la propreté, la justice réunis, tel est le problème que la philantropie impose à l'administration qui veille dans l'asile du malheur. Le port de Toulon mérite d'être cité comme ayant rempli cette mission d'humanité.

En 1682 les villes de Marseille et de Toulon furent désignées pour la station des galères du Roi, sur lesquelles on employait, sous le

nom d'esclaves, les criminels de la France, et les prisonniers barbaresques. Là figuraient confondus le *sorcier*, *le magicien*, le blasphémateur, le faussaire, le banqueroutier, l'assassin, suivant la législation de la province qui avait rendu l'arrêt. L'uniformité des lois dont nous jouissons y conduit les coupables de crimes bien définis; on regrette seulement que l'erreur politique y paraisse à côté du criminel consommé.

Vers la fin du siècle dernier, la marine ayant fait des progrès qui rendirent inutile l'emploi des galères, les condamnés furent répartis dans les arsenaux, et les prisonniers, éloignés d'un séjour que la barbarie seule permettait de leur conserver. Le nom de galérien fut remplacé par celui de forçat, et

le bagne prit dès-lors une destination spéciale.

Néanmoins, sous le gouvernement impérial, cinq cents prisonniers Prussiens du corps commandé par le fameux Shiller, partagèrent encore les fers de l'infamie. Ce ne fut qu'au traité du 3 mai 1814 qu'ils durent le bienfait qui brisa leurs injustes chaînes.

Long-temps après l'institution du code pénal de 1791, on n'avait employé aux travaux du port que les forçats à terme, c'est-à-dire détenus pour 15 ans et moins. Ce n'était pas le vœu du législateur; mais les difficultés d'appliquer avec utilité une masse d'hommes, contre qui une défiance rigoureuse était un devoir, furent sans doute le motif de cette mesure.

Une mortalité effrayante devint la suite de cette distinction qui plaçait une foule d'hommes dans l'étroite limite de quelques mètres de terrain, où ils étaient forcés de végéter comme la plante.

M. de Larenty, que les fastes de la marine regretteront long-temps, conçut la haute idée de faire servir les facultés morales et physiques des forçats à la prospérité de nos arsenaux, et à leur propre avantage. Le *vires acquirit eundo*, était la maxime de prédilection de cet Intendant ; les forçats ouvriers devinrent comme les moniteurs de ce genre d'enseignement. On excita l'émulation des jeunes condamnés, en les admettant dans les ateliers ; le travail consola leur infortune, en leur donnant l'espérance d'un meilleur ave-

nir ; enfin cette idée philantropique poursuivie avec ardeur, opéra dans le bagne une véritable révolution.

Le travail des condamnés attira la sollicitude générale sur les infortunes de ceux d'entre eux qui se distinguèrent par quelques actes de vertu ; on sentit que pour en multiplier le nombre il fallait former des divisions basées sur les différences de criminalité. (1) Les forçats à vie, ceux à 20 ans et

---

(1) Une biographie bien exacte des forçats qui peuplent les bagnes, pourrait effrayer la conscience de bien de gens qui s'en doutent peu, selon l'expression de M. Daguesseau lorsqu'il disait : « qu'on me donne dix lignes de la vie privée d'un homme fait et je promets trouver matière à le faire pendre » ; d'après de pareilles assertions les bagnes seraient beaucoup plus peuplés.

(Note de l'Éditeur.)

au dessus, furent accouplés et logés séparément de ceux qui attendent un terme plus rapproché à leurs peines. Les vieillards, les incurables furent employés à des travaux légers et sédentaires ; les jeunes furent mis en apprentissage, et c'est ainsi qu'on parvint à concilier le vœu de la loi, avec celui de la morale et de l'humanité.

M. Reynaud, Commissaire des bagnes a reconnu d'après un examen comparatif des condamnations, que la majeure partie est due à l'ignorance et à l'absence d'un métier; c'est donc rendre un service réel à la société que de donner un métier aux forçats qui doivent y rentrer. On a plus fait, une masse de réserve, nommée *Pécule*, a été formée du tiers de ce que chaque forçat obtient du salaire de

ses travaux; et cette somme, répartie à ceux qui y ont droit lors de leur libération, les met à l'abri du besoin jusqu'à ce qu'ils trouvent à s'employer utilement, à l'aide du métier qu'ils ont appris. La société recueille déjà les fruits de cette heureuse prévoyance; sur 2283 forçats, amenés au bagne de Toulon depuis 1823, huit seulement des hommes qui avaient appris un métier, sont revenus sous un nouvel arrêt.

La police des chiourmes ne s'en exerce pas avec moins de sévérité et surtout d'équité. Les forçats sont instruits chaque semaine des devoirs qu'ils ont à remplir, et des peines irrémissibles qui les attendent, s'ils s'en écartent. Une lecture hebdomadaire du réglement qui demeure en outre affiché dans

chaque localité, suffit à cet effet; et l'on voit plusieurs condamnés atteindre leur délivrance sans avoir été l'objet d'une seule punition.

Ces notions préliminaires sont essentielles au voyageur qui veut se rendre raison d'une administration devenue simple et facile, malgré les nombreux obstacles qui y semblent inhérens.

Les forçats arrivent dans les ports soit en grandes chaînes, soit en chaînes partielles appelées du mot technique chaînes volantes. Autrefois les hommes étaient immédiatement accouplés sans examen à leur arrivée; maintenant une hygiène raisonnée et les règles dont nous avons parlé plus haut, président à l'installation des condamnés. A leur arrivée ils sont conduits sous une vaste tente : là on leur

coupe les cheveux, on les lave à l'eau tiède; après leur avoir fait quitter les vêtemens qu'ils apportent et qui sont brûlés, ils reçoivent la chaîne et l'uniforme du bagne; on les conduit dans une localité spéciale où ils demeurent trois jours avec des vivres dits d'arrivans, composée de viande, de vin et de pain. Pendant ce temps leurs signalemens sont pris et le quatrième jour ils sont passés en revue par le commissaire, accouplés suivant leur criminalité, et destinés à divers ateliers. Le lendemain le forçat de la veille n'est distingué du forçat vétéran que par l'accoutrement neuf dont il est affublé. Cet habillement se compose d'une casaque de moui rouge, dont la durée est fixée à 18 mois; de deux pantalons et deux chemises de toile

grossière, un bonnet rouge en laine tricotée, qui doivent durer un an, et d'une couverture pour trois ans. Afin d'adoucir leur position, M. Reynaud leur fait encore distribuer un gilet confectionné avec les couvertures hors de service.

Les condamnés couchent sur un lit-de-camp, dans les salles; sur les planchers, dans les bagnes flottans; mais lorsqu'ils méritent de la bienveillance par leur bonne conduite, on leur permet l'usage d'un petit matelas d'étoupe, connu dans les chiourmes, sous le nom de *strapentin*. Les fers dont ils sont chargés, pèsent sept kilogrammes deux cents grammes pour la couple. Lorsque par une bonne conduite ils méritent que l'autorité en allége le poids, on ne leur laisse à la jambe que la *manille* (anneau)

du poids de trois demi-kilogrammes: on les désigne alors sous le nom de *déferrés*. Il y a un autre genre de manille dite *d'incurable*, réservée aux vieillards et aux infirmes.

Un plus grand allégement de peines, peut encore devenir le prix d'une conduite irréprochable. Il est rare qu'un forçat dont le repentir est vrai, n'attire pas l'attention des surveillans commis à sa garde; alors les postes avantageux auxquels ils sont appelés sont :

PAYOL (écrivain des salles ou localités).

FRICOTIER (marchand).

FOURGONIER (cuisinier des salles).

GARDE-BITON (allumeur des salles).

CHALOUPIER (ferreur et déferreur).

BARBEROT (perruquier).

Blanchisseur du linge des forçats.

Servants des Hôpitaux (infirmiers des salles).

Canotiers, etc.

Ceux des condamnés à vie, ou à long terme employés dans les ateliers sont chargés d'une chaîne de six maillons. Aucun forçat ne demeure oisif aux heures de travail, tous concourent aux divers besoins du service journalier du port; excepté le dimanche qui est entièrement consacré au repos. Cependant ce jour-là est encore employé par les exercices de propreté générale, par la lecture des réglemens et par les offices de la religion. Celle-ci offre aux malheureux le baume de l'espérance et de la consolation; mais là plus qu'ailleurs l'ecclésiastique

doit joindre à une douce charité, à une vertu sévère, la connaissance approfondie du cœur humain, pour ne pas devenir la dupe de l'hypocrisie ; et de l'érudition pour convertir quelques jeunes gens instruits que des passions trop vives ont égaré et plongé dans l'opprobre.

Les soins hygiéniques y sont tels que le nombre des malades n'y excède guère le trentième du nombre des condamnés ; et la mortalité ne s'y offre annuellement que dans le rapport moyen d'un sur trente malades.

En parcourant l'intérieur des localités habitées par les forçats, on est frappé du luxe de propreté qu'on y remarque, et cette propreté est la même pour les individus. Ils sont rasés une fois

par semaine, et changent de linge tous les dimanches ; on exige qu'ils se lavent souvent dans la belle saison, et on les fait baigner dans l'eau de mer une fois par mois.

La ration du forçat est par jour de 30 onces de pain, bluté à un douzième de fin ; 48 centilitres de vin, et une soupe composée de 4 onces de fèves assaisonnée d'huile.

Indépendamment de cette ration le condamné peut se procurer chez le fricotier établi dans chaque localité, et moyennant cinq centimes, un litre de bouillon gras avec des légumes verts, et s'il peut exhiber dix centimes, il reçoit une portion de grosse viande.

Les viandes employées par les fricotiers sont soumises à l'examen

d'une commission composée d'un médecin de la marine, d'un administrateur et d'un adjudant. Si le fricotier est en défaut, il est mis à la chaîne et perd son emploi, objet d'une persévérante ambition. Les prix des ragoûts qu'il prépare sont fixés par l'autorité et affichés dans chaque localité pour prévenir la fraude et l'arbitraire.

Les condamnés à vie sont ceux qui déploient le plus d'aptitude pour les travaux manuels. Une philosophie naturelle à leur position, dès qu'ils ont reconnu l'impossibilité d'y échapper, les engage à poursuivre un mieux être qu'ils ne peuvent trouver que dans le prix de leur travail, faible pécule qui leur permet d'acheter du tabac, un verre de vin, but unique de leurs désirs.

On se figure aisément la joie du condamné arrivé au terme de sa libération ; celle du forçat devenu ouvrier semble épurée par les sentimens d'une reconnaissance toute expansive. « J'en ai vu plu-
» sieurs, me disait M. Reynaud,
» partir proprement vêtus, et me
» dire avec une expression tou-
» chante : le bagne m'a rendu
» honnête homme, j'ai appris un
» métier, j'ai de quoi pourvoir
» plusieurs mois à mes premiers
» besoins, je ne demande plus
» que du travail. Je ne veux plus
» retomber dans le malheur »
(expression qui signifie ne plus commettre de crime).

La preuve de cette amélioration pour le port de Toulon, c'est que le nombre de condamnés en récidive, vulgairement nommés che-

vaux de retour, a singulièrement et progressivement diminué depuis 1823. Il n'est que trop vrai que l'oisiveté, le désœuvrement sont la cause première qui peuple nos bagnes et nos prisons. Donnez une industrie aux misérables que le glaive des lois a frappé, bientôt il prendra des habitudes honnêtes et la société n'aura plus rien à redouter de lui.

Au physique comme au moral la nature produit rarement des monstres; néanmoins il est dans les bagnes de ces caractères indomptables que rien ne peut fléchir, qui s'irritent du bien comme du mal, qui traitent la justice de violation du droit, et la bonté de faiblesse; mais ils sont peu répandus, et respirent parmi les condamnés à vie, séquestrés des autres, l'ob-

jet d'une surveillance de tous les momens, et d'une rigoureuse sévérité.

Tels sont les documens certains qu'on peut donner sur les bagnes de Toulon. Ils diffèrent de ceux offerts par quelques écrivains qui tous ont manqué de renseignemens positifs, et jusqu'à ce jour ont présenté les rèves de leur imagination pour la réalité. Nous devons ceux-ci à la bienveillance du premier administrateur de l'établissement, et nous avons reconnu toutes les améliorations que ses veilles philanthropiques y ont apportées.

Malgré les soins de l'administration, l'influence d'une dégradation morale se montre sur le visage de presque tous les condamnés; l'air chagrin, l'œil abattu et fixé vers la terre, le regard oblique

ou timide, sont le caractère général de la physionomie des forçats. Chez quelques-uns la figure porte l'empreinte de passions vieillies et sans force. (1)

N'est-ce pas là Coignard, le prétendu comte de S.te Hélène. Coignard, forçat évadé du port de Toulon où il était détenu sous le numéro 3,469, est connu sous le nom de Pierre de Pontis, Comte de S.te Hélène. Il nie être Coignard, se dit né à Soissons en 1774 et prétend que son père,

(1) L'article des condamnés, contenant la vie de quelques-uns, a été communiqué à l'éditeur par l'obligeant commissaire du bagne, qui a une collection de manuscrits avec portraits pour faire dix volumes in-8°; si jamais l'auteur se décide à faire imprimer cet ouvrage curieux, je lui promets un succès assuré.

officier de marine, ayant dissipé sa fortune se retira à la nouvelle Orléans ; que la révolution française venait d'éclater lorsque dans l'intention d'offrir ses services au Roi, il quitta sa retraite et cingla vers la France ; qu'arrivé à Madrid, il y apprit le sort des Bourbons, et reconnaissant alors l'inutilité de son dévouement, il demeura en Espagne après avoir obtenu pour son fils une sous-lieutenance dans les armées de cette nation.

Le régiment de ce jeune homme étant à Buenos-Ayres, celui-ci s'embarqua pour cette ville où quelque temps après son arrivée M. de Linières l'attacha à son état-major en qualité de chef d'escadron. En 1805, étant monté le premier à l'assaut de Monte-Video, occupé par les Anglais, il fut nommé lieu-

tenant-colonel. Lors de la conspiration de Savaedro, il s'attacha à la fortune du général Linières, qui, vaincu par les factieux, rentra en Espagne. Pontis se présenta à la junte constitutionnelle établie à Cadix sous les auspices de Ferdinand, il obtint l'autorisation de former une légion étrangère qui devait faire partie de la division du Comte de l'Abisbal, et tenta sans succès d'introduire cette légion dans Barcelone. Ne pouvant réussir de ce côté il vint à Tarragonne avec son régiment. Un jour qu'il se promenait sur les glacis du fort, il aperçoit un détachement de prisonniers français, il apprend que dans le nombre était Georges Bessières, (dernièrement fusillé en Espagne); Pontis le fait délivrer, se rend sa caution et l'élève peu

après au grade de capitaine. Bessières se lia d'amitié avec un autre officier français, nommé Gineste, au service de l'Espagne. Ces deux créatures de Pontis vendirent des fusils de leur régiment ; Pontis le leur reprocha en les menaçant de les dénoncer. Alors ces deux officiers se liguèrent contre lui pour le perdre. Le général Weinpfen qui les écouta, manda le colonel à Mont-Sarrat pour le destituer. Furieux de cette ingratitude, Pontis tire son sabre contre la garde, et s'échappe de la citadelle ; mais il est ramené par une compagnie du régiment de Bourbon qu'il rencontre sur sa route. Mis en prison il s'évade deux fois, est repris et transféré à Palma où étaient les prisonniers Français. Sorti miraculeusement de ce tombeau, en s'em-

parant d'un brig mouillé dans la baie, il fait voile pour Alger, avec ses amis d'infortune. Là ils vendent le navire et partent pour Malaga, ville occupée par les Français; nommé chef d'escadron dans l'état-major du Duc de Dalmatie, il suit l'armée dans sa retraite sur l'Ebre, et rentre avec elle en France.

Là on le fit chef de bataillon du 100.e régiment de ligne. Le colonel et le major de ce régiment étant absens, Pontis reçut l'ordre de se porter à Toulouse avec une colonne volante pour défendre le passage aux Anglo-Espagnols. Il y prit une batterie importante et sa valeur y fut proclamée, mais le sort des armes n'en rehaussa point les lauriers.

Peu de temps après il fut licen-

cié avec injonction de se rendre à Bedfort où le 100.e régiment devait être organisé. Il y reprit son grade et le retour de Napoléon le conduisit aux plaines de Waterloo; blessé à la 3.e journée il revint à Cambray se joindre aux officiers restés fidèles à la cause royale, et rentra à Paris avec le Roi. Le Duc de Berry le reçut alors Chevalier de St Louis et le nomma chef de Bataillon dans la légion de la Seine dont il devint lieutenant-colonel six mois après.

A cette époque, un forçat libéré qui vit Pontis dans une revue. crut reconnaître en lui Coignard, son ancien compagnon de chaîne; il s'en approche, lui raconte des traits de vieille intimité, Pontis le repousse en niant la conformité que l'autre prétendait trou-

ver. Celui-ci piqué du mépris du lieutenant-colonel, court le dénoncer à la police comme ayant usurpé un nom et des titres qui ne lui appartiennent point. Le général Despinois mande Pontis et le salue du nom de gibier de potence. Pontis met l'épée à la main pour se venger d'une pareille interpellation; mais saisi tout-à-coup par quatre gendarmes, il va être transféré à l'abbaye. Il obtient de l'officier la permission de changer de linge, il rentre chez lui, saisit deux pistolets, menace la garde et parvient à s'évader.

Repris six mois après, il comparaît devant la cour; et les débats l'ayant montré comme étant réellement Coignard, forçat évadé des ports de Brest, Rochefort et Toulon, en dernier lieu chef d'une

bande de voleurs qui exploitaient la Capitale, il fut condamné à la peine des travaux perpetuels qu'il expie maintenant.

Voici encore un forçat fameux : c'est Petit. Cet homme qui compose à lui seul *le beau idéal* du forçat, ne devrait jamais quitter les bagnes. Il est d'un naturel extrêmement doux ; mais d'une imagination ardente et féconde ; il parle plusieurs langues, et serait un homme précieux, sans l'invincible propension qui le pousse au vol, et les nombreuses évasions qu'il a commises pour s'y livrer.

Sept arrêts l'ont condamné à des peines afflictives et infamantes. Il s'est plusieurs fois évadé et sans la manie funeste dont il est atteint, il eût probablement échappé aux recherches dirigées contre lui. Sa

dernière évasion prouve à la fois toutes les ressources de son esprit, les qualités de son cœur et le vice qui le domine.

Un soir il s'éclipse à la surveillance qui l'entoure; toute la chiourme est en émoi. Tandis qu'on le cherche, Petit grimpant sur un tas de cabestans empilés contre le mur du bureau des armemens, suivi de son compagnon de chaine, brise les fers dont ils sont chargés, gravit à l'aide d'une planche sur le toit du bureau, arrive à une lucarne, en détache une vitre, fait sauter l'arc boutant, et pénètre dans une salle. Là les deux champions munis de fausses clefs, ouvrent le coffre où les effets des marins morts sont déposés; ils allnment une bougie et sont bientôt affublés du costume

qui leur parait convenable. De là ils entrent dans le cabinet du commissaire, où Petit se délivre ainsi qu'à son camarade une feuille de route de marin licencié. Ils éteignent la lumière et se tapissent derrière la porte d'entrée qu'ils ne purent ouvrir, en attendant que le gardien chargé de l'ouverture, vint leur donner la liberté au point du jour.

Petit fut arrêté à Gap, soupçonné d'être un marin étranger; mais il s'évada de sa prison. Arrêté de nouveau à Lyon, après une enquête sévère, il est reconnu écossais, et élargi. A Abbeville il est de nouveau arrêté comme forçat évadé, il se sauve encore et vole 27 mille francs au receveur général. Il se proposait de vivre paisible avec cette somme

lorsqu'une circonstance particulière vint causer sa ruine. Il soupait au cabaret, non loin de l'hôtesse, lorsque le receveur des contributions, accompagné d'huissiers, se présenta dans la maison et fit vendre le mobilier de la femme jusqu'à concurrence de 150 francs qu'elle devait au fisc. Petit sort, suit le receveur, entre chez lui pour changer une pièce de monnoie, examine d'un coup-d'œil le lieu du dépôt, et se retire. Il retourne pendant la nuit, pénètre dans le bureau, enlève les 150 francs, plus un sac de 500 francs, et porte le tout à la malheureuse hôtesse. Il part comblé de bénédictions; mais, ô fragilité des calculs humains! Petit dénoncé, arrêté, ramené à Abbeville, est condamné aux travaux forcés à per-

pétuité, malgré les clameurs de la populace qui voyait en lui un vengeur de l'infortune opprimée.

Il est inutile d'ajouter que Petit médite sans cesse une évasion, et surtout un vol qui suivant ses expressions, soit suffisant pour pouvoir l'élever au rang d'honnête homme.

Ce forçat fameux est voisin de Gravier, ex-officier payeur des lanciers rouges de la garde impériale. Celui-ci qu'une fatale liaison avec l'agent de police Laydet, entraîna à commettre deux attentats contre la vie de la Duchesse de Berry, en essayant de lui causer une émotion funeste par l'explosion de pétards, lors de la dernière grossesse de cette princesse, appelle sur lui la sollicitude bienveillante de ses chefs par une

résignation et surtout par un repentir qui eussent assuré son pardon si, comme l'avait annoncé la gazette de Lyon, la Duchesse eût passé à Toulon pour se rendre au sein de sa famille.

Si nous voulions prolonger notre revue des bagnes, nous traiterions des intrigues, des petites cotteries dont les forçats font mouvoir les ressorts dans le but d'un intérêt personnel ; mais ce serait retracer le tableau général de la société. L'homme est homme partout : il en conserve les passions dans quelque situation que le sort l'ait placé.

---

sif de ce monument repose sur d'innombrables pilotis piqués sur un sol originairement vaseux et inondé.

L'hôpital du Bagne se compose de deux pavillons et d'un grand corps de logis. Le rez-de-chaussée sert de caserne aux gardes-chiourmes; les forçats malades reçoivent des secours dans le vaste local du premier étage. Le premier pavillon renferme la pharmacie, la cuisine, le poste des surveillans du bagne, le bureau du commissaire etc. Il est rare qu'on parcoure l'intérieur de l'hôpital ; l'aspect d'hommes en proie à des maux physiques associés aux souffrances morales, a quelque chose de trop pénible. D'un seul coup-d'œil on perce ce local étroit et long, formé de trois nefs retrécies, ap-

puyées sur des pilastres épais et solides. A ces masses régulièrement placées, sont cramponnés les anneaux de fer qui ferment les lourdes chaînes dont l'autre extrémité entoure la jambe du patient. L'étranger ne peut résister à ce spectacle, mais celui que ses fonctions y appelle souvent, ne voit dans le forçat enchaîné, qu'un mal nécessaire dont la surveillance rigoureuse intéresse le bonheur de la société qui n'est plus troublée par des élémens de crime et de spoliation.

Le régime alimentaire des forçats malades est d'ailleurs absolument le même que celui des marins du Roi. Mêmes soins, mêmes recherches dans les moyens d'adoucir le sort de l'humanité souffrante. Il n'y a ici d'autre différence, hors

celle d'où résulte la garantie qui captive contre l'homme dont tous les efforts tendent à la liberté. Le séjour de l'hôpital est pour un condamné le seul lieu de repos qu'il puisse se promettre dans sa situation, et souvent une maladie légère est une bonne fortune pour le forçat.

En descendant de l'hôpital on sort par la porte qui conduit au bassin ; on jette un regard par l'autre, d'où l'on aperçoit des vaisseaux désarmés, rangés le long d'un quai appelé grand rang, par opposition à celui qu'on voit dans la darse du port marchand, et qu'on nomme petit rang.

La caserne des gardes-chiourmes qui est une répétition fidèle de celui destiné à soigner les malades, n'offre d'autres titres

à la curiosité, qu'une excessive propreté, beaucoup d'armonie dans la distribution des lits et des équipemens individuels. On doit aux bienfaits de l'administration moderne d'avoir la première introduit une discipline réelle dans le corps des agens de surveillance, sorte d'hommes dont la moralité devrait être la plus forte garantie.

En se dirigeant vers le bassin on aperçoit divers ateliers de forges dans lesquels travaillent plus de cent forçats, ouvriers en fer qui, à raison de leur industrie, reçoivent un faible salaire. La fondation de cet édifice date du 1.er janvier 1821, et ce fut M. Rocour qui en dirigea la construction.

Nous voici parvenus sur le bord du bassin, ouvrage réputé

admirable et qui a pris rang parmi les monumens à jamais célèbres de toutes les nations du monde. Millin dans son voyage, et l'encyclopédie de la marine en font le plus bel éloge, surtout sous le rapport des travaux qu'il a exigés, et des difficultés qu'il a fallu vaincre.

C'est une enceinte pratiquée au milieu de la mer. L'ingénieur Croignard parvint à le construire en faisant couler une caisse de trois cents pieds de longueur, quatre-vingt-quatorze de large, et trente-quatre de profondeur, dans l'endroit choisi pour l'emplacement. Et c'est dans cette caisse dont les bords s'élevaient de quatre pieds au-dessus de l'eau que l'on bâtit ensuite comme sur un terrain sec.

En quittant le bassin on se diri-

ge vers la porte d'entrée, en longeant l'hôpital du bagne d'un côté, tandis que de l'autre on relève des chantiers secondaires, des piles de bois, de vieux navires amarrés au quai, de larges pontons et quelquefois des vaisseaux dont on complète l'armement ; on arrive ainsi à un pont mobile nommé Pont-tournant, jeté sur un canal qui fait communiquer les deux darses. Avant de le traverser, on regarde une grande quantité de canots tirés à terre ; c'est là que ces embarcations sont construites ou réparées. De l'autre côté du pont, on laisse à droite des chantiers de construction, bases solides formées par d'énormes pièces de bois disposées de manière à offrir la plus grande résistance aux masses énormes dont on doit les charger.

Elles sont sur un plan incliné afin de faciliter la mise à l'eau des bâtimens. Il est rare qu'elles soient sans emploi et qu'on n'ait pas à examiner la construction de plusieurs vaisseaux ou frégates, chefs-d'œuvre admirables qui arrachent nécessairement un tribut d'éloges au génie de l'homme.

La mise à l'eau d'un navire de premier ordre est un spectacle solennel dont on gratifie la France aux époques marquées par l'anniversaire ou la fête de nos souverains. Selon la grosseur, la fête et le nom qu'on donne au bâtiment, on est assuré d'attirer ce jour-là une foule d'étrangers qui viennent quelquefois de bien loin pour voir ce château sans aîles se mouvoir seul sur la plaine liquide. Qu'on se représente un vaisseau

à trois ponts, soutenu sur le plan incliné du chantier par le seul équilibre de ses deux moitiés, et glissant avec majesté jusqu'à ce qu'il plonge dans l'eau en présence de trente mille spectateurs qui l'accompagnent de leurs acclamations.

Avant d'arriver à la porte d'entrée de l'arsenal, on nous montre au fond des chantiers de construction, l'atelier de sculpture, dirigé par le modeste et savant Hubac, dont nous admirerons ailleurs les belles productions.

Prolongeons maintenant la magnifique chaussée aboutissant à l'édifice qui s'élève à l'extrémité du port. Nous cotoyerons un canal où des pièces de bois, maintenues par des caisses chargées de pierres, plongées dans une eau paisible, se

conservent à l'abri des atteintes atmosphériqnes.

Pour nous rendre directement au magasin général nous laissons à gauche deux ponts jetés sur le canal. Nous les traverserons au retour pour examiner divers objets remarquables, tels que l'atelier des boussoles dirigé par un officier distingué, M. J... ; la bibliothèque, les cales couvertes etc.

Parvenus au fond du port, on aperçoit à gauche un vaste bâtiment ; c'est ce qu'on nomme la garniture. C'est l'entrepôt général des voiles et cordages. Mais le magasin général fixe l'attention d'une manière spéciale. En 1793, lorsque les Anglais pénétrèrent dans Toulon, par suite des événemens politiques, il existait sur le même

emplacement une superbe enceinte recelant les nombreux matériaux de la marine royale. Bientôt nos éternels ennemis, forcés d'évacuer la place, conçurent le fatal projet d'incendier l'arsenal. Sir Sidney Smitt, chargé de cette infernale opération, y apporta tout le zèle du génie du mal; aucun point du port ne fut épargné, le feu fut allumé, et le magasin général où naturellement se trouvait renfermée une masse considérable de matières combustibles, telles que goudron, huiles, graisses, chanvres, toiles, éclaira la fuite nocturne de ces insulaires. Il fallut plusieurs jours de travail pour se rendre maître des flammes, et ce ne fut qu'en démolissant les pans de murs restés debout, qu'on parvint à étouf-

fer l'incendie sous le poids des décombres amoncelés. L'établissement fut entièrement consumé. Pendant long-temps le port de Toulon en a été privé ; mais à mesure que le gouvernement acquerait de la stabilité, on sentait de plus en plus la grande nécessité d'une marine forte et imposante. De grands travaux furent ordonnés dans tous les ports : celui de Toulon en exigeait beaucoup pour la réparation et la reconstruction de tous les édifices; l'emplacement du magasin général fut déblayé, et en 1800 on commença par planter des pilotis énormes, pour assurer le terrain sur lequel sont établis les fondations du nouveau magasin. Depuis cette époque les travaux furent suivis avec ardeur et en ce

moment, ils touchent à leur terme.

Cet édifice monumental a cent mètres de long et dix-sept de large; il est composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages ayant chacun huit mètres de hauteur. Deux rangs de piliers en pierre de taille soutiennent les planchers et les combles formés par des voutes en briques creuses. Il n'est pas entré un morceau de bois dans la construction du bâtiment. La grandeur et la beauté du vestibule, l'aspect du double escalier d'une hardiesse si remarquable qu'on hésite d'y monter, quoique d'une solidité peu commune, l'ensemble de l'édifice, tout frappe l'imagination. Au premier étage l'aspect des salles immenses qu'on découvre, transporte d'admiration. Deux rangées de piliers en

divisent l'intérieur en trois nefs. Les nefs latérales sont subdivisées par des cloisons partant du mur et aboutissant aux piliers. Elles forment dix-sept compartimens de quinze à dix-huit pieds carrés, tous formés par des grilles terminées en lances, et présentant le coup-d'œil le plus gracieux. Par l'effet de cette disposition, les différentes marchandises sont exposées aux regards des visiteurs quoique gardées sous clef. Celles qui par leur nature ont besoin d'être renfermées, le sont dans de grands caissons établis de chaque côté de la nef médiane. Les planchers sont percés de grands trous ronds, garnis d'une mécanique qui à l'aide de quatre hommes, permet de monter les plus gros ballots.

Ce monument que les dernières

générations sont appelées à admirer, à été construit pour braver à la fois les siècles et les élémens ; il sera toujours considéré comme l'œuvre du grand peuple.

Retournant du fond de l'arsenal à la porte d'entrée, j'aperçus un groupe de voyageurs d'une mine prévenante et jetant de tous côtés des regards vraiment inquisiteurs. Ils étaient guidés dans leur course savante par un employé du port, homme instruit qui leur détaillait scrupuleusement tout ce qui était digne de fixer l'attention de l'observateur. J'abordai le groupe et nous pénétrâmes ensemble dans l'atelier des boussoles. Au nombre des visiteurs, je reconnus aisément un vieux marin en retraite, qui avait été officier de vaisseau sous Louis XVI. Il n'avait plus revu

Toulon depuis l'époque de l'émigration, de sorte que je m'expliquai, sans peine, la cause de son étonnement à l'aspect de la méthamorphose que le port avait subie depuis une trentaine d'années. Il examina avec dedain les jolis modèles des ornemens dont on embellit les habitacles des bâtimens du Roi ; mais ses paroles bien mieux encore que le jeu de sa physionomie, révélèrent en lui cette espèce d'envie que témoigne souvent la vieillesse pour les découvertes modernes. « De mon temps, » dit-il, en s'adressant à l'officier » qui l'accompagnait, nous ne con- » naissions point ce luxe inutile » et nous allions sur toutes les » mers avec autant de sécurité » qu'aujourd'hui. Je ne vois dans » ces superbes habitacles qu'une

» dépense stérile et des soins de
» conservation dont on pourrait
» se passer. Que m'importe que
» ma boussole soit suspendue au
» sommet d'un temple richement
» orné ? Ai-je besoin d'autre chose
» sinon qu'elle soit fixée avec so-
» lidité et qu'elle m'indique les
» trente-deux vents ?

L'employé du port : « Je suis faché de n'être pas d'accord avec vous ; mais ce qui allait fort bien il y a quarante ans, ne peut plus satisfaire l'époque actuelle. On doit suivre en tout les progrès de l'esprit humain, et cette évidence de principe se manifeste par toute invention moderne. Ainsi une habitacle construite avec goût, avec luxe même, n'empêche pas qu'elle ne soit fidèlement fixée, et qu'elle ne réunisse des avantages qu'on

ignorait en 1790. Voyez les moyens d'éclairage ? Tandis que les fanaux d'habitacle placés sur le pont, pouvaient s'éteindre par la force du vent au milieu d'une nuit profonde, nous faisons arriver la lumière à la boussole par le moyen d'une surface polie qui la transmet par réflexion. Ce miroir reflecteur placé à la batterie offre le triple avantage de ne jamais s'éteindre , de ne point décéler dans les ténèbres votre position à l'ennemi, et d'éclairer une partie du bâtiment, celle précisément par laquelle l'état major se rend à la grande chambre ».

Le colloque cessa pour un instant. Nous fûmes introduit dans le cabinet du chef de l'atelier des boussoles , et chacun admira la variété des instrumens nautiques.

En sortant de là, nous trouvâmes en face de ces constructions gigantesques, inconnues naguère dans nos ports et qui furent entreprises sous l'intendance de M. Lareinty, dont le génie fécond a rempli cet arsenal de vastes et utiles établissemens. Un jeune homme de quatorze ans, que je crus être le petit-fils de l'ancien officier de marine et qu'on destinait à la même carrière, s'informa auprès de l'employé du port, du nom et du but des deux édifices qui frappaient ces regards. Celui-ci répondit : « ces deux monumens s'appellent Cales-couvertes ; c'est sous leur immense toiture que l'on construira les vaisseaux de premier ordre. On a été porté à introduire le système des cales-couvertes pour soustraire les bâtimens

à l'action profonde du soleil brulant en été, et à celle des frimats de l'hiver. Un vaisseau à trois ponts qu'on met sur le chantier, exige plusieurs mois de travail pour être capable d'entrer en armement. Si l'on ne prenait de grandes précautions, on aurait à déplorer le mal que les agens atmosphériques auraient opéré. Nous n'avons que deux cales-couvertes, mais il est probable que ce nombre s'accroîtra; maintenant la chose est impraticable parce que le terrain de l'arsenal est déjà absorbé par les vastes édifices qu'il renferme. Bientôt l'agrandissement de ce terrain donnera les moyens d'exécuter les travaux qui nous manquent. Vauban avait prévu ce qui arrive, car ayant présenté deux projets sur l'étendue

de l'arsenal, et le plan sur une plus grande surface ayant été rejeté, il annonça qu'on serait forcé d'y revenir plus tard. Son génie avait deviné l'avenir de la marine. Maintenant si vous desirez connaître dans tous ses détails l'importance de ces monumens, parcourons l'enceinte de l'un des deux. C'est sur 83 mètres de longueur et 20 mètres de largeur que le plan est établi. Cette étendue a été calculée de manière que la cale put renfermer le navire sur son chantier, et que les ouvriers fussent libres d'éxécuter les mouvemens des pièces de bois qu'on doit employer.

Le nombre des piliers est de huit pour chaque cale-couverte. La hauteur au-dessous des chapitaux peut avoir sept mètres. L'é-

paisseur des chapitaux est de soixante centimètres ; enfin la distance qui les sépare n'a guère moins de neuf mètres. Le diamètre de la voute est de 4 mètres 50 centimètres, l'épaisseur de la frise et de la corniche est de 60 centimètres, et la hauteur totale de la charpente est de onze mètres».

Le pavillon qui renferme l'atelier des boussoles et le tribunal maritime, correspond à un semblable pavillon situé à égale distance du pont qui les sépare. J'entrai dans le dernier avec nos voyageurs. « Nous voici, dit l'employé du port, dans la bibliothèque de la marine. Elle est peu de chose aujourd'hui ; les livres qui la composent sont un reste échappé aux dilapilations du règne de la terreur ; l'administration moderne

l'a cependant enrichie de quelques bons ouvrages sur la navigation, les mathématiques, la géographie et de quelques voyages des marins célèbres. »

Pendant que je mesurais des yeux les rayons de la bibliothèque, j'entendis la voix du jeune néophite dans l'art naval, demander à son grand-papa l'usage des sphères diverses qu'on voyait sur la table. Celui-ci lui en expliqua l'utilité d'une manière vraiment savante ; mais il fut contraint de s'arrêter en présence d'une sphère céleste représentant les différents mondes que les hommes ont pu étudier à l'aide des instrumens. Ces mondes, ou mieux ces planètes placées d'après leur position calculée, tenaient à un axe commun qu'il fallait toucher pour les mettre

en mouvement. L'employé du port vint au secours du bon papa et surtout du jeune-homme impatient de saisir le mécanisme de tant d'objets divers. « Voilà, dit-il, l'uranoscope de Tombini: Je tourne une clef et le mécanisme en mouvement vous représente en une période de temps marquée, les révolutions des planètes autour du soleil. » Après l'examen de l'uranoscope on étala sous les yeux du jeune adepte des atlas maritimes, des gravures, des plans de vaisseaux etc.

En sortant de la bibliothèque, le groupe curieux pénétra dans un appartement voisin où le conservateur de l'établissement montra divers petits modèles de vaisseaux et frégates d'une exactitude rigoureuse; c'est un chef-d'œuvre de

patience et de goût. La frégate destinée à être offerte à la Duchesse d'Angoulême, fixa long-temps l'attention générale, surtout celle du vieil officier qui s'écria en s'adressant à son petit-fils; « Voilà le seul ornement dont un marin doit embellir sa chambre à coucher.

En sortant de la bibliothèque nous passâmes devant la seconde cale, récemment achevée, et nous fûmes en présence d'un vaste magasin où sont déposés les mats des divers bâtimens. Le jeune homme, à l'aspect de ces mats, laissa échapper une exclamation qui mérite d'être citée. « Deux choses, dit-il, confondent ici mon intelligence: premièrement la prévoyance du ciel qui a fait croître en ligne droite le pin des forêts; en second lieu la puissance humaine qui les

a fait servir aux admirables constructions navales.

Lorsque nous eûmes traversé le second pont jeté sur l'étroit canal qui longe le terrain sur lequel sont les établissemens précités, l'employé du port tint le langage suivant : Vous voyez devant vous le bâtiment de l'horloge, ainsi appelé à cause de sa destination et parce que la tour qui le domine porte la cloche destinée à régler les heures du travail dans l'arsenal. Cette tour est elle-même dominée par un sémaphore qui correspond à un autre situé sur le sommet du cap Latouche.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment contient divers ateliers : là est la chaudronnerie, plus loin la ferblanterie, ici les grandes forges qui méritent quelque attention

pour l'examen d'un tour dont la roue est maintenant en mouvement par trois hommes. Voici la clouterie, en tournant le pavillon nous arriverons devant le corps de logis où sont placés les bureaux de l'administration. Enfin nous voilà parvenus à ce qu'on nomme salle des modèles, édifice qui renferme une foule d'objets dignes de l'admiration générale. C'est un véritable musée maritime où sont réunis en miniature, dans les proportions les plus exactes, les modèles de tout ce que le port renferme de grandiose et d'utile. C'est la pièce curieuse de l'examen que vous venez de faire, ou comme on dit vulgairement, c'est le bouquet du conducteur. Le gardien de cet établissement est seul capable de vous en developper

les détails et il s'en acquitte avec obligeance : vous me permettrez de lui laisser le soin de remplir son office.

On nous introduisit dans une salle de sculpture où plusieurs artistes, armés du ciseau créateur, cherchaient à tirer d'un tronc d'arbre ou d'un bloc quelconque, les figures et les ornemens dont on décore les frontons des bâtimens du Roi. Une porte s'ouvre devant nous, le conservateur du musée nous invite à entrer et nos regards éblouis par la multitude de statues, de sculptures, de modèles dont nous sommes entourés, n'osent se fixer sur aucun objet en particulier, afin de conserver plus long-temps l'impression majestueuse que produit la beauté de l'ensemble.

Le cicéroné du musée prit la parole avec un ton d'inspiré et s'adressant plus spécialement à l'ancien officier de la marine, il débuta par les sublimes idées que l'infatigable et savant Dupin a tracées sur l'établissement.

« Tous les arts de la marine ont déposé leur tribut au musée; cet établissement peut être considéré comme le dépôt des types ou modèles, soit de leurs matières premières, soit de leurs instrumens, de leurs outils et de leurs machines, soit de leurs produits. M. Dupin appelle l'ensemble des collections relatives à ces divers arts; *une encyclopédie de marine en relief.*

« Le musée maritime possède des statues et des bas-reliefs très-précieux parce qu'ils sont de la

main ou de la composition du célèbre Puget, et parce qu'ils ont décoré les galères qui concoururent aux batailles immortelles où Duquesne vainquit Ruyter et les Espagnols, près des côtes de la Sicile.

« D'autres sculptures non moins précieuses par leur exécution se recommandent d'elles-mêmes à l'attention des gens éclairés; quatre statues représentant quatre travaux d'hercule, des termes représentant des caryatides, un aigle, une tête de belier, sont de ce nombre.

« Le musée n'offre pas seulement l'image complète de ce qui se fait aujourd'hui, il reproduit encore une idée de ce qui se faisait autrefois. Ces modèles, noble héritage du temps qui n'est plus et de celui qui s'écoule, classés

dans un ordre méthodique et lumineux, permettent aux marins et aux savans de suivre avec fruit le fil des progrès de l'art.

« On a classé les matériaux que vous voyez en trois séries générales, 1.° les modèles des bâtimens, 2.° ceux des machines, 3.° les objets divers. Nous possédons en outre des figures en ronde bosse et des bas-reliefs qui concourent en grand à la décoration de la salle. »

Le cicéroné du musée nous expliqua et successivement les nombreux articles dont l'établissement est le dépôt, et il ajouta : « Les bas-reliefs que nous possédons, ont été exhumés d'une indigne poussière par les soins du célèbre Dupin. Quand on les eut restaurés, et qu'on leur eut

donné l'ombre de leur première splendeur, ce savant acheva son ouvrage, en exposant dans un écrit plein de verve, l'historique de leurs nombreux détails. Cet opuscule mérite de fixer l'attention des vrais observateurs.

Cet éloge de M. Dupin n'avait rien que de juste. Les talens supérieurs de ce célèbre écrivain sont tous dignes des mêmes louanges, et ses nombreux travaux lui assurent une place distinguée parmi nos grands hommes.

Avant de quitter l'enceinte qui semble être devenue le temple du génie qui créa le Milon de Crotone, rendons hommage au modeste et savant artiste qui tient maintenant sa place. Plusieurs ouvrages de cet habile successeur du Puget, sont dignes d'admi-

ration. Nous citerons surtout le buste du Roi de France qui le premier proclama *la Charte* fille de la liberté. Ce Buste plein de vie et de sentiment transmettra à la postérité les traits du roi législateur et le souvenir du ciseau qui les anima.

Nous terminerons ici la description d'un arsenal dont le nom est devenu fameux dans les fastes de la marine européenne. C'est au génie des hommes qui illustrèrent le dix-septième siècle, qu'appartient l'honneur d'avoir calculé les avantages que notre pays pouvait retirer de la position de Toulon. Ce port n'était qu'une plage fermée par une panne, dans laquelle étaient mouillés les galères et autres petits bâtimens employés

au commerce ou au service de l'état.

Vauban présenta au conseil de Louis XIV le plan général du port militaire et du port marchand. Une darse de 210 toises de long sur 155 de large fut destinée à ce dernier ; celle du premier fut portée à 260 toises de long sur 195 de large. c'est dans cette étendue de terrain qu'on distribua les fondations des magasins, des chantiers de construction, des ateliers, en un mot de tous les établissemens nécessaires à un arsenal de la marine. L'une et l'autre darse durent être fermées d'un rempart : chacune devait avoir une issue pour la sortie de ses bâtimens ; une chaussée de 120 toises de long devait les séparer du sud

au nord et une panne ou chaîne devait les séparer entre elles.

Quoique depuis 1620 il existe des traces qni indiquent que le gouvernement entretenait une marine militaire au port de Toulon, ce n'est guère que de 1662 qu'on peut compter sa création. A cette époque seulement, on trouve l'organisation d'un corps militaire et le commandement de deux escadres composées chacune de trois vaisseaux donnés à M. le Chevalier Paul, pour aller chasser les corsaires barbaresques qui infestaient la côte.

Dans le cours des dix-sept années qui suivirent cette première époque, la marine de ce port s'accrut considérablement ; et en 1679, on y comptait indépendamment de 40 vaisseaux, une

grande quantité de flûtes, de brulots et autres bâtimens légers. C'est dans le cours de cette année que furent jetés les fondemens des remparts servant d'enceinte à l'arsenal, et que l'on creusa les canaux de la nouvelle darse.

Ces divers ouvrages furent terminés en 1684; alors on s'occupa de l'édification du magasin général, des magasins particuliers, de la corderie et de six chantiers de construction; on fixa l'emplacement du parc d'artillerie; celui des bâtimens qui servent de bagne, de forges; les canaux formés par l'île de la mature et le quai de la corderie, furent consacrés à la submersion des bois de mature; enfin la place de l'amarrage des vaisseaux désarmés

fut marquée sur le littoral Est et Ouest de la vieille darse.

Avec tous ces établissemens, le port de Toulon avait acquis le plus haut degré de perfection dont il était susceptible à cette époque; il lui manquait néanmoins une boulangerie et des magasins propres à renfermer les vivres de la marine. En 1701 on jeta les fondemens de la première au dehors de la ville et l'on afferma, pour l'établissement des subsistances, les maisons situées au bord du quai, vers l'Est. En 1769 l'Arsenal devenant resserré, il fut agrandi de tout l'emplacement sur lequel on a construit le grand hangar en bois.

En 1774 l'ingénieur Groignard donna le plan du bassin dont l'éxécution fut terminée en

1780. Que de sujets d'admiration eussent encore embelli l'enceinte que nous venons de parcourir sans la fatale journée du 28 août 1793. Quel pinceau rendra jamais l'épouvantable incendie qui ruina l'héritage du grand siècle ! Qui tracera les scènes d'horreur dont il fut suivi !

Le magasin général brûlé, le hangar de la mature avec les trois quarts des mats principaux consumés, les autres établissemens détruits ou spoliés ; le port hérissé de carcasses des vaisseaux incendiés ; la chiourme déchaînée ne sont que l'ombre de l'effrayant tableau, offert au génie des grands maîtres.

Au milieu de cette anarchie, l'idée de l'agrandissement de l'arsenal était l'objet de toutes les

sollicitudes, et le projet que Vauban avait proposé fut mis en exécution par un représentant du peuple qui arrêta la démolition de la rue Bourbon jusqu'à la rue Neuve, pour agrandir l'emplacement de l'arsenal.

La paix des tombeaux qui succéda à cette sanglante époque, annula le projet à peine entrepris, et l'on s'occupa de réparer ce que le funeste génie du mal avait conçu pour assurer notre perte.

STATISTIQUE.

Le sol sur lequel est bâti la ville est de deux espèces : la moitié, du côté de la mer, est fondée sur pilotis ; l'autre moitié repose sur un terrain rocailleux. La ville étant beaucoup plus longue que large, on la nomme vulgairement *Tout-long*.

Toulon n'est point une ville où l'industrie manufacturière et commerciale se soit développée avec tout l'éclat dont elle est susceptible (1).

---

(1) Les progrès de l'industrie ne se font guère connaître dans cette ville par ses produits, cependant il y a beaucoup d'ouvriers, mais la plupart sont employés dans l'arsenal.

l'enceinte en est trop resserrée par les remparts, et les monumens publics indispensables à un port maritime de cette importance, y sont trop nombreux, pour laisser assez d'espace aux établissemens qui s'écartent des besoins de la marine militaire. Il suit de là que la population de cette ville est en rapport avec les chances de la navigation, qui tantôt y appellent des milliers de marins et tantôt transportent ces hommes, en un jour, loin de la rade où ils étaint la veille. Mais la population absolue ou sédentaire s'élève d'après l'annuaire du bureau des longitudes à 31,000 âmes, dont les employés de la marine et de

la guerre (1) forment la masse principale des consommateurs.

C'est en quelque sorte pour eux que les marchés abondent en comestibles. On a vu la rade enfermer trente vaisseaux de ligne; qu'on juge l'immense consommation de vivres qui devait en résulter. Ce flux et reflux de population est pour ainsi dire le baromètre de la prospérité de la ville.

---

(1) La garnison qui est de quatre mille hommes n'est pas comprise dans la population. Nous trouvons dans l'art de vérifier les dates qu'en 1319 le sénéchal qui commandait la Provence, voulut assembler la milice pour aller faire le siége de Dolaaqua, et que la ville de Toulon n'avait plus d'hommes en état de porter les armes; on voit avec plaisir que depuis lors la génération s'est considérablement accrue.

(Note de l'Éditeur.)

La classe commerçante proprement dite est restreinte à dix ou douze maisons qui envahissent toutes les spéculations mercantiles d'importation et d'exportation. Les négocians chargés des fournitures de l'arsenal, sont en première ligne.

Les commerçans secondaires, les marchands en tout genre sont innombrables ; mais la proximité de Marseille nuit beaucoup à leur prospérité, et Paris (1) qui fournit à beaucoup de nouveaux habitans,

---

(1) Paris est le vampire du reste de la France par sa centralisation, et si le projet d'y établir un port de mer s'exécute, adieu la prospérité intérieure de notre commerce.

(Note de l'Éditeur.)

fait encore plus de tort à cette classe utile de la société.

La classe ouvrière dont la majeure partie est employée aux travaux de l'arsenal, forme un bon tiers de la population.

Toulon (1), généralement bien bâti, bien pavé, et très-populeux

(1) L'arrondissement de Toulon est composé de 28 communes, a une population de 94,000 âmes et se divise en huit cantons qui sont : le Beausset, Collobrières, Cuers, Hières, Ollioules, Solliès-Pont, Toulon Est, Toulon Ouest; deux commissaires de police, et deux juges de paix résidant à Toulon, un directeur des douanes, des contributions indirectes, un payeur de la guerre, de la marine et des invalides, un receveur général. Toulon fait partie de la 8.e division militaire, est la résidence d'un général commandant le département et d'un général commandant la place, préfecture maritime, tribunal de première instance, de commerce et de prud'hommes.

en raison de son étendue, offre le tableau animé des grandes villes. Des marchés amplement approvisionnés, de nombreux étalages de marchands, des rues encombrées de piétons, présentent au voyageur une idée avantageuse de la prospérité de cette ville. Toutefois cette splendeur est liée au plus ou moins d'activité dans les travaux de l'arsenal. L'état de paix en condamnant nos vaisseaux de ligne à l'inaction, paralyse cette florissante industrie, qui alors vivifie les villes manufacturières de l'intérieur. Voilà ce qui fait vivement désirer l'établissement de fabriques rivales, au moins de celles qui existaient autrefois dans cette cité, pour ouvrir des ateliers aux ouvriers délaissés par suite de la stagnation des constructions nauti-

ques. Toulon en temps de paix est comme le saule sans végétation ; les habitans devraient trouver dans cette position particulière, la cause patriotique de s'y approvisionner exclusivement des objets qui leur sont utiles ; mais soit engouement de la mode , soit parcimonie , on semble se liguer pour refouler l'industrie dans d'autres lieux. cependant si le succès pouvait y couronner les entreprises utiles, on ne tarderait pas à y faire naître une heureuse concurrence, qui diminuerait singulièrement les prix exhorbitans de tous les objets de première nécessité.

Jadis on manufacturait des draps à Toulon (1) ; cette industrie s'y

(1) Dans les premiers temps de la con-

est perdue ; trente-huit fabriques (4) de savon y sont réduites à deux ou trois, d'où l'on exporte à peine quatre mille quintaux de produits ; les fabriques de chapeaux y ont disparu. Les chapeliers actuels achètent au dehors et MM. Mercier, Baudot sur le port et Gourrier sur le cours, exploitent avec hon-

---

quête des Romains, dans les Gaules, Toulon possédait des manufactures où les empereurs romains faisaient teindre la pourpre ; Papon nous dit encore que ces manufactures étaient les plus célèbres dans les Gaules ou du moins les plus anciennes.

(4) Hors la porte de France on vient d'établir deux fabriques de coton et à Dardennes on y voit plusieurs sciures de marbre.

(Note de l'Éditeur.)

neur et avantage ce nouveau genre de commerce. Les tanneries autrefois vastes et nombreuses, sont presque réduites à celle de M. Sallas, qui à dire vrai est un des plus beaux établissemens en ce genre. Cet état de décadence est dû au défaut de communications faciles avec l'intérieur et peut-être aussi à la position géographique de Toulon, dans le voisinage de Marseille et à 207 lieues de Paris; peut être aussi à l'engouement des consommateurs, pour les produits manufacturés de cette dernière ville. Néanmoins l'esprit commercial et le goût des sciences qui gagnent toutes les classes de la société, ont introduit quelques établissemens nouveaux. Depuis que M. Bellue y établit en 1817 le cercle de la Minerve française, connu aujour-

d'hui sous le nom de Galerie, le commerce de la librairie a quadruplé son activité et ne laisse pas entrevoir de ralentissement dans le goût d'une jeunesse toujours plus studieuse. (La plus noble des passions est sans contredit l'amour de l'étude, aussi cet amour est généralement répandu parmi les officiers de la marine et du génie.) Quelques manufactures en coton se sont établies à Dardennes et laissent augurer une prospérité naissante.

Toulon, ville militaire, ne promet donc au voyageur que les merveilles de l'art naval. Tous les établissemens maritimes y portent l'empreinte d'un grandiose inconnu à nos pères, et que l'on accourt visiter de tous les points de l'Europe.

Le territoire de Toulon est agreste et présente des prodnits assez avantageux : la vigne, l'olivier, l'oranger, le caprier et mille autres fruits, connus sous le nom de fruits de carême, y prospèrent et sont une branche lucrative d'industrie inhérente au climat. Les récoltes qu'on en retirait, entretenaient une honnête aisance parmi les cultivateurs ; mais l'hiver de 1820 vient d'anéantir presque entièrement ces richesses, et comble la misère de l'habitant des campagnes. A peine l'année qui s'écoule promet une faible quantité d'huile et l'agriculteur voit le présage d'un hiver malheureux, dans l'aspect de ce faible produit.

La température de Toulon offrirait un printems perpétuel, sans les raffales souvent inattendues de

l'impétueux Nord-Ouest. Ce vent qui disperse et dessèche tout sur son passage, nuit infiniment à la végétation. On reconnaît aisément les effets de sa funeste influence à la direction forcée des arbres exposés à sa violence.

A part ce fleau le ciel, presque toujours azuré, ses saisons bien marquées, un printemps humide et frais, un été chaud et raffraîchi par une petite brise, l'automne doux, l'hiver rarement glacé et souvent très-sec, feraient de Toulon un séjour délicieux par son climat, si l'on n'était pas fermé dans la nuit.

Le sol du territoire de ce port est généralement calcaire, excepté dans un rayon fort resserré du fort de la Malgue, où le schiste domine et donne au vin de cette

partie un goût particulier connu sous le nom de la Malgue.

La campagne semble avoir été partagée par égales portions entre une population considérable, lorsqu'on jette les yeux sur la multitude de bastides (habitations) dont elle est couverte.

Les montagnes qui dominent la ville sont d'une aridité désolante; rocailleuses, cendrées et sans végétation, elles n'offrent qu'une reverbération étouffante en été. L'aspect en est triste et monotone, et le rocher dont elles sont formées est la meilleure preuve que jamais elles n'ont offert les traces d'une culture quelconque. Le prunier de Briançon y pourrait seul peut-être soutenir les assauts du vent violent qui en balaye incessamment les sommets, si toute-

fois les feux d'un soleil presque toujours brûlant permettaient à cet arbuste de s'y développer. Néanmoins cette plante dont les fruits donnent une huile préférable à celle de l'olive, mériterait peut-être qu'on fit quelques essais en sa faveur.

Quoiqu'il en soit, ces montagnes calcaires qui semblent formées par dépôts successifs, présentent au géologue plusieurs sujets précieux d'étude. Souvent, mais particulièrement dans la partie Nord, ces montagnes se chargent de nuages épais qui entretiennent les nombreuses et intarissables fontaines de la ville. Le voyageur ira s'enfoncer avec plaisir dans la délicieuse vallée de Dardennes. Là règne une éternelle fraîcheur une ombre protectrice qui per-

met de s'abandonner au charme des rêveries solitaires, en suivant le cours des eaux limpides qui surgissent pour vivifier mille reservoirs.

Toulon, chef lieu d'une préfecture maritime, d'une subdivision militaire, d'une sous-préfecture d'arrondissement, d'un tribunal de première instance, possède encore un tribunal de commerce, un tribunal de prud'hommes; on y compte aussi des hôpitaux de marine, militaires et civils, un hospice des enfans trouvés, un mont-de-piété, divers établissemens de bienfaisance.

L'académie fondée en 1809, est composée de 40 membres. Aucun des résidens ne brille par ses productions; mais tous payent leur quotité en connaissances éten-

dues. Cependant la munificence royale a prodigué les établissemens d'instruction publique à Toulon : outre le collége on y compte une école de médecine navale, remarquable par les talens supérieurs de MM. les professeurs qui la dirigent ; une école d'hydrographie ; des cours publics de mathématiques, de peinture et de sculpture ; un cours normal suivant les préceptes du célèbre baron Dupin ; enfin une école de maistrance.

Toulon jouit en outre du jardin des plantes de la marine, où l'on trouve réunies les richesses variées des deux zones.

Un cours de botanique y offre encore le double intérêt d'une comparaison entre les productions indigènes et celles que l'on cher-

che à pouvoir acclimater, après les avoir ravies aux régions du tropique.

La ville possède une salle de spectacle qui, telle qu'elle est, est indigne d'un aussi beau port, surtout elle est placée dans un endroit qu'il faut chercher longtemps pour la découvrir.

Le peuple Toulonnais ne ressemble point au tableau que d'anciens observateurs ont consigné dans leurs écrits. Ce n'est point de la classe élevée que nous voulons parler, celle-ci, polie par une éducation française, se rattache au type du caractère national; mais de la classe inférieure. Cette classe, quoique distincte de la bourgeoisie, n'est ni grossière, ni barbare. Si elle conserve l'habitude du langage provençal, elle conçoit et répond

au besoin en français, de sa façon il est vrai, mais néanmoins intelligible au parisien de bonne foi. Quant à sa rudesse, elle ne se fait sentir qn'aux personnes qui oublient les égards dus à toutes les conditions. Jamais l'artisan provençal ne démontrera le caractère qu'on lui attribue gratuitement, lorsqu'on l'abordera avec la civilité la plus vulgaire. Il en est de même des paysans provençaux : si l'on en croyait certaines autorités d'ailleurs fort-respectables, on devrait ne voir en eux que des menteurs et des assassins ; tandis que, vus sans prévention, ces mêmes hommes ressemblent à tous ceux qui n'ont point atteint les bienfaits de la civilisation. Avec les vertus de l'homme de la nature, ils en ont les défauts. Seulement, ha-

bitués à voir des masses d'hommes qu'une milice renouvelée annuellement à Toulon, il a appris à se méfier de la classe turbulente que ces mouvemens entraînaient avec eux. Nous allons affirmer que le célèbre Millin était en proie à un délire colérique lorsqu'il léguait aux voyageurs l'avis suivant : « Il ne faut pas se
» fier aux Provençaux. Ceux des
» environs de Toulon, sont les
» plus méchants de tous ; deman-
» dez-leur votre chemin, ils ne
» vous répondent pas, ou ils ne
» le font que pour vous égarer.
» Ayez soin que rien ne manque
» à vos équipages, à vos harnais ;
» car il ne faut pas attendre d'eux
» aucune assistance. S'ils vous
» voient dans l'embarras, ils rient,
» ils passent leur chemin ». Plus

loin l'auteur ajoute : « qu'un vo-
» yageur altéré cueille une grappe
» de raisin, il doit se tenir heu-
« reux si cette légère indiscrétion
» ne lui attire pas des coups de
» bâton, ou même un coup de
» fusil de la part du propriétaire. »

Le paysan provençal est brun, d'une stature moyenne, nerveux et bien proportionné; sa figure porte l'empreinte d'un soleil brulant, et laisse éclater les signes d'une rudesse que le sourire tempère bien rarement. Il est sobre de toutes choses, attaché à ses devoirs et laborieux. Généralement il n'est pas heureux, le morcellement des propriétés rurales l'attache à un petit domaine qui suffit à peine à sa subsistance. (1)

---

(1) Le territoire de Toulon ne pourrait, en céréales, nourrir ses habitans plus de

Le premier motif de sa mélancolie, et d'une parcimonie qui est le résultat de craintes sur son avenir. Crainte d'autant plus naturelle que l'espoir d'une bonne recolte est souvent trompé dans notre climat. Le produit des céréales, par exemple en 1827, a été si faible que le propriétaire en a retiré à peine la valeur des frais de culture.

---

trois mois. Aussi la plupart des négociants qui commercent sur les blés, font-ils des fortunes brillantes dans ce pays; ils retirent la plupart des blés de la Bretagne et du Languedoc.

(*Note de l'Éditeur.*)

INDICATEUR

TOULONNAIS.

LISTE

GÉNÉRALE

De MM. les Fonctionnaires publics de la Ville et de l'Arrondissement de Toulon, compris la Marine.

VILLE DE TOULON.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Tribunal civil. (Au palais de justice, rue des chaudronniers.)

Toucas-Duclos, président.

Vallavieille, président honnoraire, rue de la poissonnerie.

Reymonenq, juge, rue des chaudronniers n. 28.

Sermet, id. *(Instruction)*, rue royale n. 58.

Revertegat, id., place d'armes, n. 53.

Clapier, id. auditeur, ayant voix délibérative; rue royale n. 53.

Broquier, id. suppléant, place st-Jean n. 2.

Reverdit, id. rue royale n. 59.

Colle, id. rue monsieur n. 7.

De Gombert, procureur du roi, rue royale n. 8.

Germain, substitut, rue royale n. 23.

Lieutaud, greffier en chef, rue de la consigne n. 3.

Jours d'audiences ordinaires publiques.

Affaires civiles : Les mardi, vendredi et samedi.

Affaires correctionnelles : Les lundi et jeudi.

Tribunal de commerce. (porte de l'arsenal.)

Arnaud, négociant, président; rue des boucheries n. 29.

Roux, cadet, juge, rue bourbon n. 42.

Rastoin, id. sur la lice.

Saint-Memin Cagniard, id., rue des chaudronniers, n. 50.

Martin (Michel), id. rue monsieur, n. 27.

Charpentier-Longueville, greffier, rue bourbon n. 13.

Blaïn, commis-greffier, id. id.

Muraire, huissier audiencier, rue monsieur n. 85.

Le Tribunal tient l'audience ordinaire publique, le *jeudi* de chaque semaine, à 2 heures après midi.

Officiers Visiteurs des Navires de Commerce.

(Leur bureau est au syndicat du bureau des classes.)

Justices de paix. (rue ste.-claire n. 12.)

Hauvel, juge de paix, rue monsieur n. 30.

Guerin, greffier, rue des chaudronniers n. 25.

Serrus, greffier, rue neuve n. 34.

Prud'hommes pêcheurs. (rue Gars n. 62.)

Bruno-Marcelin Josseran, prud'homme.

Jean-François Bruno, id.

François Robert, id.

Le tribunal tient l'audience tous les dimanches matin.

Avocats.

Colle, rue monsieur n. 7.

Brun de Villecroze.

Laborde, rue monsieur, n. 51
Isnard, rue champ-de-mars n. 24.
Brest, rue monsieur n. 10.
Marquézi, rue ste-claire, n. 41.
Marroin, rue des orfèvres n. 6.
Guieu, rue monsieur n. 51.
Arène, rue monsieur.
Ledeau, place blancard n. 21
Marroin, cadet, rue blancard n. 2.

Avoués.

Martini, rue des chaudronniers n. 31.
Verse, place d'armes n. 17.
Reverdit, rue royale n. 59
Broquier, place st.-jean n. 2.
Senès, place st.-pierre n. 4.
Aubert, rue monsieur n. 38.
Arène, rue id. n. 58.
Audibert, rue bourbon n. 44.
Coulomb, rue monsieur n. 98.
Thouron, rue neuve n. 9.
Pezilla, rue bourbon n. 43.
Monoyer, rue de la miséricorde n. 10.

Notaires.

Aube, place des orfèvres n. 3.
Aune rue monsieur n. 10.

Fournier, rue bourbon n. 22.
Juglard, rue miséricorde n. 6.
Lesperon, *Certificateur*, rue monsieur n. 68.
Ronin, rue beaux-esprits.
Senés, *Certificateur*, rue monsieur n. 56.
Silvestre, id. rue des orfèvres n. 2.

Huissiers.

Agarrat, rue bonnefoi, n. 23.
Brun, rue bourbon, n. 44, audiencier au tribunal civil.
Cadière, rue du puits n. 1, id. id.
Catalan, rue des chaudronniers n. 19.
Verse, place st.-Louis, n. 6.

ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE.

Michel, Curé de la paroisse majeure *Notre-Dame*, chanoine honoraire d'Aix et de Fréjus, vicaire-général de Fréjus et de l'arrondissement ecclésiastique; rue monsieur n. 78.
Léotard, Recteur de la paroisse *s.^{t}-Pierre*; à st.-Pierre.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Sous-Préfecture. (rue neuve n. 14.)

Dufeugray, sous-préfet.
Mouriès, secrétaire, rue bonnetières n. 1.

Conseil général du département.

Pignol, à Toulon.
Aurran, casimir, à Cuers.
Aurran, à Hières.
Aguillon, alexandre, (député), à Toulon.

Conseil d'Arrondissement.

Trabaud michel, id.
Le vicomte de Charrier-Moissard, id.
Martin, le jeune, de Cuers.
Olivier, id.
Aurran, jean-jacques, d'Hières.
Espanet du Beausset.
Coulomb, d'Ollioules.
Lavoute, de la Garde.
Gairoard, de la Cadière.

Mairie, (sur le port et rue bourbon.)

Le vicomte de Charrier-Moissard, Maire, place champ-de-bataille n. 21.
Rimbaud, 1.^{r} adjoint, rue s^{t}-roch n. 14.
Blanchard, 2.e adjoint, rue du chapeau rouge n. 16.
Audibert, 3.e adjoint, rue bourbon n. 44.

Conseil Municipal.

Bourges, rue des chaudronniers n. 38.
Aguillon, alexandre, rue bourbon n. 29.
Court, rue bourbon n. 58.
Pignol, id. n. 48.
Saurin, toulon, rue s^{t}-roch n. 33.
Arnaud, rue des boucheries n. 9.
Honorat, rue monsieur n. 65.
Racord, rue monsieur n. 90.
Cauvin, rue du trésor n. 5.
Ventre, rue monsieur n. 36.
Trabaud, michel, rue bourbon n. 71.
Simon, rue bourbon n. 75.
Julien, place s^{t}-jean n. 2.
De Clinchamp, rue monsieur n. 68.
Rey-Toucas, rue id. n. 19.

Henry, rue beaux-esprits n. 14.
Gérard, rue des chaudronniers n. 35.
Aubert, rue royale n. 47.
Garaud, rue monsieur n. 40.
Verse, place d'armes n. 17.
Coulomb, rue d'angoulême.
Ferrand, rue s^t-roch n. 9.
Godet, rue beaux-esprits n. 10.
Duplessis Ollivault, rue bonnetières n. 1.
Barthélemy-Duvigneaud, rue monsieur n. 90
Sermet, rue royale n. 58.
Colle, rue monsieur n. 7.
Fournier, rue bourbon n. 62.

Employés de la Mairie.

Laure, secrétaire en chef, rue s.^te-claire n. 6.
Dupont, id. adjoint, rue des boucheries n. 26.
Granet, archiviste, rue d'angoulême n. 6.
Seguier, commis au secrétariat.
Chautard, id. id.
Giraud, chef de bureau à l'état-civil, rue des marchands n. 20.
Paulet, chef du bureau de police, rue laminois n. 3.
Laugier, chef du bureau des contributions, rue du puits n. 18.

Mouttet, receveur municipal, rue s^{te}-croix n. 2.

Gueit, architecte de la ville, rue s.^{t}-sébastien n. 24.

Caron, inspecteur des fontaines publiques, rue des pomets n. 10.

Intendance Sanitaire.

Le Maire de la ville, président né.
Pignol, rue royale n. 48.
Trabaud, michel, rue bourbon n. 71.
Saurin, toulon, rue s.^{t}-roch n. 5.
Fauchier, rue des chaudronniers n. 9.

MM. le Préfet maritime, le Général commandant le département, le Directeur des douanes, ont droit d'assister aux séances de l'intendance sanitaire.

Bureau de Bienfaisance.

Le Maire de la ville, président né.
Blancard, rue du chapeau rouge n. 16.
Garibou, joseph, rue bourbon n. 36.
Arnaud, thomas, rue des boucheries n. 9.

Administration des Hospices civils.

Le maire de la ville, président né.
Tournier, rue du mûrier.
Saurin, charles, rue d'angoulême n. 35.
Arnaud, thomas, rue des boucheries n. 9.
Laure, receveur, rue monsieur.
Venissat, père, secrétaire, rue visitation.
Ventre, médecin en chef, rue monsieur n. 36.
Martin, chirurgien en chef, rue neuve n. 9.
Martin, médecin adjoint, rue de l'asperge n. 9.
Gras, pharmacien en chef à l'hospice.
Laugier, chirurgien aide-major, id.
Meisson, id. id.

Comité gratuit et charitable des prisons.

Le Maire de la ville, président né.
Longueville, vice-président, rue bourbon n. 13.
Castellan, économe, rue de la glacière n. 35.
Grézard, rue bourbon n. 47.

Association de la Charité Maternelle.

Mesdames De Martineng, présidente.
De Damas, rue royale n. 18.

De Simoni, vice-présidente, place d'armes n. 16.

Gérard, rue des chaudronniers, n. 35.

Assailly, rue royale n. 14.

V^e. Laborel.

M. Molard, payeur de la marine, trésorier.

Bureau d'administration du Collége.

Le Maire de la ville, président né.

Michel, curé de N. D. vic.-général, rue monsieur n. 78.

Bouis, curé de St-Louis, rue des pommets n. 29.

Aguillon, alexandre, membre honnoraire, rue bourbon n. 29.

Police.

Turies, commissaire de police, canton *Ouest*, rue de l'asperge n. 18.

De Cledat, id. *Est*, rue s.^t-bernard.

Ponts et Chaussées.

Brunet, conducteur, rue bourbon n. 78.

Gardes champêtres.

Achard, rue de la visitation.
Roubin, en campagne, quartier des routes.

Collége.

Demore, principal, rue monsieur n. 69.
Paffe, régent de philosophie.
Pons, id. de rhétorique, place d'armes n. 16.
Albert, id. de seconde.
Gimelli, aîné, id. de troisième.
Sietti, id. de quatrième.
Marin, id. de cinquième.
Gimelli, cadet, id. de sixième.
Lassus, id. de septième.
Amoretti, id. de huitième.
Fabre, professeur de mathématiques.
Letuaire, id. de dessin.
Roustan, id. de belle-écriture.

Bibliothèque communale.

Granet, bibliothécaire, rue monsieur n. 80.

La Bibliothèque est ouverte au public, les lundi, mercredi et vendredi depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 h. du soir.

Jury chargé d'examiner les Dames ou Demoiselles qui se vouent à l'instruction publique.

Sermet, juge d'instruction.
De Gombert, procureur du Roi.
Demore, principal du collége.
Blancard, adjoint à la mairie.

MONT-DE-PIÉTÉ.

(Les bureaux sont établis place s^{t}-jean n. 8.)
Le Maire de la ville, président né.
Saurin Toulon, rue s^{t}-roch n. 5.
Senès avoué.
Pignol, auguste.
Jourdan, directeur, place s^{t}-jean n. 8.
Barry, commis, rue cathédrale n. 2.

Commissaires-Priseurs.

Fanton, rue bourbon n. 33.
Nègre, rue monsieur n. 57.

INSTITUTIONS FONDÉES PAR LA VILLE ET A SES FRAIS.

Deux Écoles chrétiennes pour les jeunes garçons indigents, dirigées par les frères de s^{t}-yon.

Une école, place s^{t}-jean.

Une id. rue des savonnières n. 7.

Une autre École chrétienne, pour les jeunes filles indigentes, dirigée par sept institutrices dont mad. *de Gineste* est la supérieure, rue bonnefoi n. 15.

Cours de Géométrie et de Mécanique appliquées aux Arts et Métiers.

Dirigé par M. Barthelemy.

Port de Commerce.

Aune, lieutenant de port, rue bourbon n. 17

Barralier, maître de port, rue gars n. 34.

CONSULS ET VICE-CONSULS des Puissances étrangères.

Angleterre, *Russie*, *Suède et Norvège*, M. Jouve, père, consul honoraire des Pays-bas, Vice-consul, rue de l'hôtel-de-ville n. 8.

Pays-bas et Danemark : J. B. F. Jouve fils, vice-consul, rue hôtel-de-ville n. 8.

Deux Siciles : L. E. Jouve, fils, vice-consul, rue hôtel-de-ville n. 8.

Sardaigne : M. Cravesane, consul pour le département du Var, rue de l'intendance. M. Lautier, vice-consul, id. id.

État de l'Église, Espagne, Autriche et Toscane.

M. Bianchi, vice-consnl, place st-pierre n. 1.

Turquie : M. Mauric, vice-consul, rue du champ-de mars n. 24.

États-unis d'Amérique : M. Simon, gérant le vice-consulat, rue bourbon n. 75.

Hanovre : M. Lhemann, vice-consul, place st-jean n. 7.

Société des Sciences, Belles-lettres et Arts.

Du département du Var, séant à Toulon.

Membres résidans.

Le comte Emériau, vice-amiral en retraite.
Dufeugray, sous-préfet.
Gérard, ancien maire.
Sper, chirurgien en chef de la marine.
Dumont-Durville, capitaine de frégate.

Barthélemy, premier professeur des élèves de la marine.

Leclair, chirurgien en chef en retraite.

Dubarret, instituteur.

Duhamel, conservateur de l'observatoire.

Cérisi, ingénieur de la marine.

Ferrat, pharmacien chimiste.

Thouron, avoué.

Trastour, chirurgien en chef de l'hôpital militaire.

Legrand, médecin de la marine.

Laugier, chirurgien-major de l'infanterie de la marine.

Fabre-d'Eglantine, ingénieur de la marine.

Robert, directeur du jardin botanique.

Burgevin, commissaire de la marine en retraite.

Lauvergne, chirurgien de la marine.

Serène, docteur en médecine.

Dubourg, employé aux subsistances de la marine.

Prévost, sous-commissaire de la marine.

Féraud, avocat.

Vignety, commis de marine.

Crassons, fils, négociant.

Baudin, lieutenant de vaisseau.

Garnier, écrivain de marine.
Mahuzié, professeur de philosophie au collége.
Jacquinet, pharmacien chimiste.

THÉATRE. (Rue de la comédie).

Sous la direction de Mad. Bernard.

On joue ordinairement l'opéra comique, le vaudeville et pour émouvoir et faire une recette, la direction fait jouer trop souvent le ridicule et monstrueux mélodrame; elle compte sur M. Darboville pour la conservation de ses abonnés.

Poste-Relais.

Vallon, maître de poste, rue monsieur n. 3.

Pois et Mesures

Girard, vérificateur, rue royale.

Loterie royale.

Chauvet, receveur, place s^t-pierre.
V^e. Gay, id. place des orfèvres.
Raoul Decrozet, id. place du lis.

Télégraphie.

Flocon, directeur, rue du parti n. 12.
De Larivière, inspecteur, place d'armes.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Recette générale.

Le comte Littardi, receveur général, place d'armes n. 18.

Armand, caissier, rue bourbon n. 73.

Contributions directes

Moulnier, contrôleur principal, rue monsieur n. 72.

Devaux, percepteur, division *est*, rue id. n. 2.

Pellicot, id division *ouest*, rue des chaudronniers.

Dépenses diverses.

Molard, payeur, rue royale n. 51.

Deville, caissier.

Enregistrement.

Saint-Bonnet, inspecteur, rue s^t-roch n. 13.

Garaud, receveur, rue monsieur, n. 40.

Hypothèques.

Olivieri, Conservateur des hypothèques, rue royale n. 46.

Forêts.

Cauvin, sous-inspecteur, rue du trésor n. 5.

Delmas, garde-général ; à Solliés-pont.
Tournier, brigadier ; rue Bourbon.

Douanes.

Direction de Toulon, rue Monsieur n. 1.

(La Direction de Toulon comprend tout le littoral maritime depuis l'embouchure du Var, jusqu'au pont d'Allon inclusivement).

Lothon, directeur ; rue Monsieur n. 1.
Charles de Rosnay, inspecteur, rue S. Roch.
Daufossy, s.-inspecteur sédentaire, rue de l'Arsenal.
Krebs, premier commis ; au camp Gelin.
Blancard, deuxième id.
Dubuis, troisième id.
Royer, quatrième id.

Bureaux d'expéditions, sur le port.

Grezard, receveur principal ; au bureau sur le port.
Montbrillant, commis principal à la navigation.
Arène, receveur aux déclarations.
Reboul, id.
Fresquet, vérificateur.
Verdet, id
Bucelle, commis aux expéditions.

De Latour, id. - Cortes, id. - Terrigi, id.
Allègre, aide-vérificateur.
Thomas, contrôleur de brigade; rue Bon-Pasteur.

Contributions indirectes.

Direction de Toulon, rue Royale, n. 50.
De Geffrier-Baux, directeur du département; rue Royale n. 50.
Bareste, contrôleur de comptabilité, rue Monsieur n. 39.
Fournier, 2.e commis; rue d'Angoulême n. 13.
Aubert, 3.e id.; rue Neuve n. 2.
De Montozon, contrôleur ambulant; rue Beaux-Esprits n. 12.
Godet, receveur principal; rue id. n. 12.
Sicard, contrôleur de ville; rue des Pommets n. 1.
François, contrôleur de ville; rue des Prêcheurs, n. 9.

Entrepôt des tabacs.

De Rosière, entreposeur des tabacs, rue Royale n. 50.

Octroi municipal.

Baux, préposé en chef, rue S.-Roch n. 14, chargé du contrôle.

Poste aux lettres (Place S.-Jean n. 2).

Moulin, inspecteur; réside à Montélimart.

Julien, directeur; place S.-Jean n. 2.

Baliste, sous-inspecteur.

Perrin, premier commis.

Amic, 2.e commis, distribution et postes restantes.

L'Hermite, 3.e id.

Cauvin, 4.e id. affranchissemens, chargemens et articles d'argent.

ORGANISATION MILITAIRE.

État-major.

Le vicomte Espert de Sibra, maréchal-de-camp, commandant la 4.e subdivision de la 8.e division, place d'armes n. 19.

Le baron Beurmann, maréchal-de-camp, lieutenant du Roi, commandant la place, rue royale n. 52.

Le chevalier de Peralo, lieutenant-colonel, major de la place.

Durand, adjudant de place.

Rousseau, id.

Marin, id.

Dubourg, secrétaire de la place.

Petitjean, chef de bataillon, lieutenant de Roi, commandant au fort de Lamalgue.

Simermann, lieutenant adjudant de place, commandant la Grosse-tour.

Dauxon, sous-intendant militaire, rue S.t-Roch, n. 17.

Mazoier, sous-intendant militaire adjoint.

Dubil de la Jourdans, lieutenant-commandant de la gendarmerie, rue hôtel-de-ville n. 3.

Artillerie.

Le baron Chapelle, colonel directeur d'artillerie rue st.-roch n. 3.

Blanzat, lieutenant-colonel sous-directeur, rue monsieur n. 37.

Fontenay, capitaine, rue royale n. 44.

Felix, id. rue royale.

Bredif, id. rue st-roch n. 18.

Perrin, capitaine-commandant la 8e compagnie de canonniers sédentaires, rue monsieur, n. 101.

Yon, garde d'artillerie de la place. (à l'arsenal).

Saurin, garde d'artillerie caissier, rue bourbon, n. 84.

Génie.

Laurent, colonel, directeur des fortifications, à la direction sur la porte d'Italie.

Le baron Prêtet, chef de bataillon, ingénieur en chef de la place, bastion sainte-Ursule.

Loppé, id. rue monsieur, n. 59.

Reguis, id. rue saint-roch, n. 31.

Lieffroy, id. rue neuve, n. 18.

Pessonneaux-Puget, capitaine.

HOPITAL MILITAIRE.

Service de santé.

Tramier, médecin en chef, à l'hôpital.

Trastour, chirurgien principal, rue saint-roch, n. 11.

Payen, médecin adjoint, à l'hôpital.

Fromangé, chirurgien aide-major, à l'hôpital.

Peyre, pharmacien en chef, à l'hôpital.

Sallot, pharmacien aide-major, à l'hôpital.

Service administratif.

Pierre, directeur, à l'hôpital.

Henneton, 1.er adjudant, rue du trésor, n. 1.

Subsistances militaires.

Assailly, agent-comptable, rue royale, n. 14.
Saint-Même, commis.

Casernement.

Ambiel, garde-magasin, place du champ-de-mars.

Transports militaires.

Auban, place du lis, n. 11.

5.e ARRONDISSEMENT MARITIME.

PORT DE TOULON.

Préfet maritime.

Jacob, vice-amiral, hôtel de la marine, place d'armes.

État-major du port.

De Martineng, contre-amiral, major-général, place d'armes, vis-à-vis l'hôtel de la marine.
De Taulignan, capitaine de vaisseau, major, rue royal, n.o 10.

Direction des constructions navales.

Pestel, directeur, rue royale, n. 51.
Barralier, sous-directeur.
Fabre d'Eglantine, ingénieur de 2.e classe.
Mazaudier, id. de 3.e classe.

Dumonteil, sous-ingénieur de 1.e classe.

Vincent.

Raoulx de Crozet, commis de 2. classe.

Direction du port.

Le Coat de Kervéguen, capitaine de vaisseau directeur de 1. classe, rue monsieur, n. 74.

De Cuers, cap. de Frégate, sous-directeur.

Laurent, id. id.

Direction d'artillerie.

Gerdy, colonel directeur de 1. classe, rue royale, n. 72.

Ambroise, chef de bataillon, sous-directeur, rue monsieur, n. 30.

Collombel, cap. en 1., adjudant.

2. *Compagnie d'ouvriers.*

Julien, capitaine-commandant.

Durbec, capitaine en 2.

COMPAGNIES D'ARTILLERIE.

État-Major.

Gobert-de-Neuf-Moulin, lieutenant-colonel, commandant, rue de l'intendance n. 3.

Preaux, chef de bataillon, rue royale n. 70.

Le Maire, cap. adjudant-major, rue du pradel, n. 2.

Leblan, lieutenant en 1., officier-payeur, rue du puits n. 9.

Chasseriau, chirurgien-major, rue d'angoulême n. 18.

Capitaines en 1.

Leclerc, Signoret, Bourousse de Laffore, Mercier et Edmond d'Esclevin.

Capitaine en 2.

Almaric, Allongue, Renel, Morin et Viguier.

Lieutenans en 1.

Daniel, Laure, D'arbo, Dupotet, Bisson de la Roque.

Lieutenans en 2.

Vassal et Ambroise.

Sous-lieutenans.

Boulanger, Lautrez et Cornibert.

École royale d'artillerie de la marine,

Caserne des Minimes, rue St. Cyprien.

État-major de l'école.

Gobert-de-Neuf-Moulin, lieutenant-colonel, commandant.

Professeurs.

Roche, professeur de mathématiques, de phy-

sique et de chimie, rue de la miséricorde, n. 18.

Potevin, professeur de dessin et de fortifications, rue d'angoulême, n. 12.

Varangot, garde d'artillerie.

ÉQUIPAGES DE LIGNE.

Dépôt général.

Bourdé de la Villehuet, cap. de vaisseau, commandant, place st.-Jean n. 81.

De Gantés, cap. de frégate, commandant en second, place d'armes n. 15.

Garibou, cap. de frégate, rue bourbon n. 77.

Comte de Flotte, lieutenant de vaisseau, cap. d'habillement, rue royale n. 35.

Reboul, commis principal, quartier-maître trésorier, à la fonderie.

Legrand, chirurgien-major, rue des bons frères n. 10.

Lauvergne, chirurgien en second, rue de l'hôtel-de-ville n. 2.

2. *Équipage.*

Durbec, cap. de frégate, commandant.

Lambert, quartier-maître trésorier.

6. *Équipage.*

Regnault, de la Susse, cap. de frégate, commandant.

Gairard, quartier-maître trésorier.

8. *Éguipage.*

Rault de la hurie, cap. de frégate, commandant.

Baux, quartier-maître trésorier.

10. *Équipage.*

Rigodit, cap. de frégate, commandant.

Coulomb, quartier-maître trésorier.

12. *Équipage.*

Huguet, cap. de frégate, commandant.

Giraud-Daniel, quartier-maître trésorier.

14. *Équigage.*

Legoarant de Tromelin, cap. de frégate, commandant.

Decugis, quartier-maître trésorier.

16. *Équipage.*

Laurens de Choisy, cap. de frégate, commandant.

Vallain, quartier-maître trésorier.

18. *Equipage.*

De la Rouvraye, cap. de frégate, commandant.

Valence, quartier-maître trésorier.

20. *Équipage.*

Ropert, capitaine de frégate, commandant.

Giost, quartier-maître trésorier.

22. *Équipage.*

Gay de Taradel, cap. de frégate, commandant.

Fouque, quartier-maître trésorier.

24. *Équipage.*

Dupetit-Thouars, cap. de frégate, commandant.

Noël, qnartier-maître trésorier.

ADMINISTRATION.

Berard, commissaire général, rue royale n. 44.

Capelle, commissaire de 1. classe.

Pasquet, id.

Devillers, commissaire de 2. classe.

Charvet, id.

De Raime, id.

Corthier, id. (classes).
Reynaud, id.
Arbaud, garde-magasin.
Imbert, sous-commissaire.
Burle, id.
De Ricaudy, id.
Prevost, id.
Brun, id.
Galle, id.
Portal, id.
Cavalier, id.
Sirand, commis principal, 1. secrétaire de M. le préfet maritime.
Causse, sous garde-magasin.
Benoit, id.

Commis principaux.

Florens.	Geofroy.
Guletti.	Requin.
Allègre.	Verdier.
Lieutaud.	Guingan.
Julien.	Pisler.
Robert.	Maurandy.

Commis de 1. classe.

Villaret.	Battarel.
Prevost, aîné.	Emeric.
Blache.	Bompar.
Viauld.	Rampal.
Gigot.	

Commis de 2. classe.

Vignety, père.	Gerard.
Christy Pallière.	Monoyer.
Grégoire.	Gouin.
Julien.	Noel.
Hamelin.	Sturla.

Administrateurs chargés du service dans les quartiers.

Trédos, commissaire de 1. classe, *Corse.* Bastia.

Plouar, commis de 2. classe, *à Ajaccio.*

Abeille, sous-commissaire, *Antibes.*

Le Goff, commis de 1., *à Cannes.*

Romieu, commis principal, *Saint-Tropez.*

Cabuchet, id. *Fréjus.*

Agarrat, commis de 1. classe, *à Hières.*

Cruvelier, sous-commissaire, *La Seyne.*

Gavoty, id. *La Ciotat.*

Bleschamp, commissaire, *Marseille.*

CONTROLE.

De Vaucresson, contrôleur, rue royale, n. 51

Grand, sous-contrôleur de 1. classe.

Dastugue, id. de 2.

Esmenard, id.

Varèse, commis de 2.

CONSTRUCTIONS HYDRAULIQUES.

Montluisant, directeur, rue royale, n. 4.

Bernard, ingénieur de 1. classe, rue saint-roch n. 4.

Martel, chef de bureau.

SERVICE DE SANTÉ.

Fleury, 1. médecin en chef, rue d'angoulême, n. 37.

Sper, 1. chirurgien en chef, rue saint-roch n. 30.

Chatelain, 1r. pharmacien en chef, rue royale n. 33.

Pellicot, 2. médecin en chef, rue monsieur n. 64.

Reynaud, 2. chirurgien id. rue d'angoulême n. 2.

Banon, 2. pharmacien id. rue sainte-claire n. 28.

Chirurgiens de 1. classe.

Laugier.
Legrand.
Trouette.
Cornuel.
Levicaire.

Arden, pharmacien de 1. classe.

Sureau, id.

Chirurgiens de 2. Classe.

Blache.	Martinenq.
Aycard.	Blache.
Reynaud.	Villers.

Arnoux, pharmacien de 2. classe.

Chirurgiens de 3. classe.

Clément.	Eydoux, J. F. T.
Eydoux, J. T. A.	Flevry.
Lagrèze.	Guiguet.
Merel.	Mauduit.
Charvet.	Villers.
Segond.	Martin.

Pharmaciens de 3. classe.

Reynaud.	Marchand.
Hiriat.	Cavalier.

Élève chirurgien.

Signoret.

Aumoniers de la marine.

Gismondi, aumônier de 1. classe.

Terrail id. de 2. classe.

Tribunal maritime.

Perusel, commissaire rapporteur, rue monsieur n. 3.

Thevenet, greffier, rue st.-roch n. 15.

GENDARMERIE MARITIME.

Peragallo, capitaine commandant, place d'armes.

DIRECTION DES SUBSISTANCES.

Desoye, directeur, rue royale n. 27.
Grandjean, contrôleur, rue bourbon n. 27.
Duranty, sous-directeur.
Laugaudin, garde-magasin.
Desoye, fils, commis principal.
Malcor, commis de 1. classe.
Dubourg, id. de 2.
Hernandez, id. de 3.

Payeur de la marine.

Mollard, rue royale n. 51.
Deville, caissier.

Trésoriers particuliers des invalides de la marine.

Perroty, rue st.-roch, n. 8, à Toulon.
Arnaud, à Marseille.
Fabre la Maurelle, à la Seyne.
Brun, à St.-Tropez.
Gros, à Antibes.
Santelli, à Bastia.

LISTE GÉNÉRALE

Des Officiers du Corps Royal de la Marine

du 5.e Arrondissement.

AMIRAL.

SON ALTESSE ROYALE Mgr. LE DAUPHIN.

M. le chevalier de Panet, contre-amiral honoraire, secrétaire général de l'amirauté.

VICE-AMIRAUX.

27 septembre 1794.

S. S. le comte Truguet, pair de France.

22 septembre 1796.

Le comte de Rosily-Mesros, directeur et inspecteur général du dépôt des cartes et plans.

9 mars 1809.

Le comte de Burgues-Missiessy, vice-président du conseil d'amirauté.

28 mai 1814.

Le marquis de Sercey.

27 janvier 1819.

Le comte Dumanoir.

18 août 1819.

Willaumez.

17 août 1822.

Le comte de Gourdon, membre du conseil d'amirauté.

4 octobre 1823.

Le baron Duperré, préfet maritime du deuxième arrondissement.

22 mai 1825.

Le comte d'Augier, membre de la chambre des députés.

29 octobre 1826.

Jacob, Louis-Léon, préfet maritime du cinquième arrondissement.

Novembre 1827.

Le chevalier de Rigny, Henry, maître des requêtes.

CONTRE-AMIRAUX.

31 Mars 1808.

Le baron Baudin.

15 septembre 1811.

Le baron Hamelin.

8 juillet 1816.

Le comte Bidé de Maurville, Antoine-Germain.

Le vicomte Monsboissier de Canillac, Charles.

Le baron de Molini, François-Romuald-Alexandre.

Jurien-Lagravière, Pierre-Roch, préfet maritime du quatrième arrondissement.

27 janvier 1819.

Bergeret, Jacques.

18 août 1819.

Halgan, Emmanuel, conseiller-d'état, membre de la chambre des députés.

17 août 1822.

Le baron Meynard de Lafarge, François.

Le baron Angot des Rotours, Jean-Julien.

Le baron Roussin, Albin-Reine, membre du conseil d'amirauté.

28 octobre 1823.

Ducampe de Rosamel, Claude-Charles-Marie.

4 août 1824.

De Martineng, André-Jules-François, major général de la marine à Toulon.

Le baron Lemarant, Réné-Constant.

Grivel, Jean-Baptiste, major général de la marine à Brest

Le chevalier de Viella, Louis-Henry, membre du conseil d'amirauté.

22 Mai 1825,

Duranteau, Romain.

1. septembre.

Le baron de Mackau, Ange-Réné-Armand.

Novembre 1827.

Le baron Millius, Pierre-Bernard, maître des requêtes.

CAPITAINES DE VAISSEAU.

Première Classe.

1 janvier 1793.

Blégier de Taulignan, Charles-Michel-Henry, major de la marine à Toulon.

12 juillet 1808.

Collet, Joseph.

19 mai 1811.

Le Coat de Kervéguen, Gabriel-François-Marie.

Dupotet, Jean-Henry-Joseph.

31 décembre 1814.

Thomas de Saint-Laurens, Joseph-Jean.

30 juin 1819.

De Mélay, Augustes-Jacques-Nicolas.

1 décembre 1819.

Benard Fleury, Joseph-Edouard.

30 décembre 1820.

Desaulses de Freycinet, Louis-Claude.

1 mars 1821.

Emeric, Jacques-Léon.

Deuxième Classe.

22 août 1822.

Fouque, Pierre-Valentin.
Le chevalier de Cheffontaines, Achille-Guy-Marie.

17 août 1822.

Le Baron de Saint-Priest, Louis-Auguste-Philibert.

4 août 1824.

Bourdé de la Villehuet, François-Marie.
Maillard-Liscourt, Louis-Charles.
Duval-Dailly, Etienne-Henry-Mangin.

22 mai 1825.

Hugon, Gaud-Aimable.

5 avril 1827.

D'argiot de la Ferrière, Jean-Hector-Alexand.
De Hell, Anne-Chrétien-Louis.
Robert, Jean-Réné.
De Villeneuve-Bargemont, Jean-Baptiste.

CAPITAINES DE FRÉGATE.

31 décembre 1814.

De Cuers, Gabriel-André.

1 juillet 1815.

Tourrel, Paul-Justin.

10 juillet 1816.

Tempié, Jean-Pierre-Jacques.

22 août 1821.

Martin d'Auteuil, Henri-Louis.

Simian, Honoré-barnabé-Guillaume.
Savy, Joseph.

17 août 1822.

Buchet de Châteauville, Jean-Baptiste-Armand-Victoire.
Ledall de Kéréon, Stanislas-Marie.
Christipallière, Jean-Jacques.
Gratien de Comorre, Armand.

16 août 1823.

Laurent, Jean-François.
Gallois, Thomas-Àlexandre-Marie-Esprit-François.
Hargous, Pierre-Laurens.
Guéau de Reverseaux de Rouvray, Denis-Jacques-Léopold.
De Moges, Alphonse-Louis-Théodore.

4 août 1824.

Lagrèze, Jean.

22 septembre 1824.

Bellanger, Lubin.

22 mai 1825.

Charmasson, Pons-Guillaume-Basile.
Matterer, Amable-Thiébault.
Leblanc, Jacques-Joseph.
De Gantès, Amédée-Louis-Henri-Joseph.
Gay de Taradel, André-Antoine-Emilien.
Duperrey, Louis-Isidore.

3 novembre 1825.

Dumont-Durville, Jules-Sébastien-César.

29 octobre 1826.

Garibou, Joseph-Paul-Etienne.

5 avril 1827.

Durbec, Jean-Joseph-André-Hilarion.
Casy, Joseph-Grégoire.
Raynouard, Nicolas-Alexandre.

19 août 1827.

De Robillard, Marie-Antoine.
Ferrin, Lazare.
Jouglas, Ange-François-Cyprien-Joseph.

LIEUTENANS DE VAISSEAU.

7 mai 1812.

De Beauquaire, Charles-Alexandre-Julien.
Thoulon, André-Edouard.
Dagorne, Charles-Louis-Jean.

7 mai 1812.

Pothonier, Jean-Joseph-Marcelin.
Dumas, Louis-Auguste-Réné-Blanchard.
Devez, Louis-Philibert.

8 juillet 1814.

Bouley, Jacques-Mathurin.

31 juillet 1816.

Salvy, Louis-Clément-Marie.
Barthélemi, Joseph-Marie.
Dauthier de Sisgau, Xavier-Marie-Antoine.
Barbier, Jean-Baptiste-Victor.
Richard, Laurent.

Le comte de Flotte, d'argençon, aîné, Joseph-Henry-Magloire.

1 septembre 1819.

André, Joseph-Toussaint.
Lefèvre, Pierre.
Blanc, Augustin.
Bezard, Jean-Jacques-Toussaint.

15 mai 1820.

De Navailles, Paul-Édouard.

1 mars 1821.

Briet, Hubert-Joachin-Marie.
Guezennec, Gilles-Alain-Marie.

22 août 1821.

Olivier, Pierre-Marie-Elzéar.
Delassaux, Nicolas-Louis
Bellanger, Michel
Barral, Louis-Marius
Deloffre, Théodore
Mathieu, Pierre-Louis-Aimé.
Burgues de Missiessy, Alexandre-Gaston
De Ricaudi, Louis-Alphonse

17 août 1822.

David, Louis-Théodore
Lecterc de Champgobert, Etienne
Marchand, Jean-Jacques
Ricard, Gaspard-Grégoire
Buffe—Duvaure, Antoine-Louis
Miégeville, Casimir
Messageot, François-Xavier
Gorjy de Saint-Maur, Louis-Jacque
Aube, Hyacinthe

Baudin, Louis-Stanislas
Le Frotter, Prosper-David-Sauveur
De Flotte, Amédée-Eugène-Ambroise

16 août 1823.

Estelle, Louis-Alexandre

16 août 1823.

Frézier, Ferdinand.
Galopin, Jean-Henri.
Abraham, Jn-laurent-fçois.-jacq.-bonaventure
De Sandfort, David.
Le chevalier de Flotte, cadet, Joseph-Henri-Magloire.

4 août 1824.

Allègre, Michel-Jean-Baptiste.
Lombard, Jean-Louis-Pierre.
Bernard, Joseph-Toussaint.
Coreil, Joseph-Michel.
Brait, François.
Olivier, Benoit-Lazare.
Segrétier, Etienne.
Vaillant, Casimir-Jean-Marie.
Hanet-Clery, Alexandre-Nicolas.

22 mai 1825.

Chaumont, Frédéric-François.
De Montaut, Angélique-Jules-Marie.
Louche, Pierre-François.
Catelin, Antoine-Firmin.
Long, Esprit-Martin.
Dubreuil, Pierre-Marie.
Chieusse, Joseph.
Lachaise, Jean-Baptiste.
Deschamps, Jean-Abraham.
Dubourdieu, Louis-Thomas-Rose-Napoléon

Jacquinot, Charles-Hector.
Bérard, Auguste.
De la Roque, Joseph.

29 octobre 1826.

Brun, André-Dauphi-Siffren.
Caradec, Antoine-Marie.
Berenguier, Antoine-Frédéric-Victor.
Eyfrent, Jean-François.
Denans, Joseph-Casimir-Théophile.
Depanis, Hippolyte.
Tillette de Mantort, Paul.

5 avril 1827.

Fabre, Joseph-Michel-Louis.
Scius, Jacques-Philippe-Sabin.
Touzé, Jean-Louis.
Blanc, Joseph-Claude.
Regnier, Pierre-Victor-Adam.
Montemard de Boisse, Charles.
Lapierre, Augustin-Denis-Edouard.
Cuneo d'Ornano, Annibal-Nicolas.

1 juillet 1827.

Lottin, Victor-Charles.

19 août 1827.

Coulomb, Jean-Joseph.
Rostan d'Ancézune, Pierre-Joseph.

ENSEIGNES DE VAISSEAU.

8 janvier 1817.

Montjallard, Joseph.
Volaire, Jean-Baptiste-Marie-François-Prosper.
Vailhen, Charles-Auguste.
Revest, Jean-Baptiste-Barthélemy.

1 juillet 1818.

Brun-Bourguet, Louis-Paul-Marius.
Espanet, Félix-François.
Rous, Antoine-André.
Gery, Fleurus.
Bouisson, Henri-Victoire-Hippolyte.

1 septembre 1819.

Medoni, Joseph-Antoine-Nicolas-Louis.

15 mai 1820.

Verdier, Phocion-Aristide-Paulin.

1 mars 1821.

Gressien, Victor-Amédée.
Dortet de Tessan, François-Albert.
Janvier, Jean-Louis.

22 août 1821.

Hérail, Antoine-Edouard.
Lecointe, Victor.
Larocque de Chanfray, Armand-Jules-Casimir.
Odet-Pellion, Marie-Joseph-Alphonse.
Ferrand, Pierre-Joseph-Raphaël.
Sifferman, Henri-Charles.
Tassain, François-Pierre.
Pujol, Paul-Henri-Louis.
Ritt, Louis-Paul.
Eynard, Antoine-Jean.
Fabre, Pierre-César.
Piquet, Joseph-François.
Monléon, Jérôme-Félix.
Granet, Joseph-Marie-Bénigne-Roch-César.
Lugéol, Alexis.
Aurèle-Varèse, Timoléon.
Allier, Joseph-Antoine.

Fourteu-Nanton, Caton.
Guèse, Louis-Roch-Adolphe.
Paul, Nicolas-Jacques-Hippolyte.
Lajard, Romain-François-Edouard.
Dauthier de Sisgau, Antoine.
Etienne, Jean-Joseph-Mathias
Basset, Claude-Marie

9 janvier 1822.

Jeangerard, Jean-Baptiste-Irénée-Théodore
David, Adolphe-François-Florent
Gasquet, Pierre-Marie
Masson-Saint-Amant, Edmond-Antoine

17 août 1822.

Thomas de Saint-Laurent, Joseph-Henri-Gabriel
Collet, Jean-Benoit-Amédée
Gaudran, François-Guillaume
Amyot, Willam-Emmanuel-Pierre
Lefrotter, Charles-Jules-Julien
Preud'homme de Borre, François-Joseph
De Faget, Eugène-Joseph
Maussion de Candé, Antoine-Marie-Ferdinand

15 janvier 1823.

De Boutiny, Louis-François-Alphonse
Chefdebien-Cagarriga, Paul
Burgues de Missiessy, Emilien-Jules
De Vitrolles, Joseph-Guillaume
Jeanneret, Théophile

9 avril 1823

Duprat-Tazis, Eugène-Charles-Adolphe
Le Coat de Saint-Haouen, Jules-César-Victor
De Cheffontaines, Emiles-Alexandre-Charles

5 mai 1824

De Gasquet, Louis-Pierre-Alban
Jannin, Etienne-Joseph
Rolland de Chabert, Joseph-Polydore-Eugène-Jules
Serval, Floridor-Félix-Gustave
Brunet, Jean-Baptiste-Eugène

4 août 1824.

Pironneau, Louis-Abel
Chaudru de Trelissac, Jean

22 mai 1825

D'Entraigues, Jean-Aimé-Jules
Bournisien-Valmont, Amant-Claude
Guenichot-nogent, Jacques-François-André-Maxime
Maissin, Nicolas-Auguste
Duperier, Justin-Jean-Baptiste-Clément
Garnier-Desgarets, Pierre-Victor
Cambon, Paul-Alexandre
De Champeaux-la-Boulaye, Edouard
Marliave, Charles-Henri-Joseph-Hyacinthe

9 octobre 1825

D'Hilaire de Moissacq, François-Xavier-André
Gibon de Keriouset, Paul-Marie
Maurin de Brignac, Nicolas-Félix
De Salvaing de Boissien, Louis-Edmond
Roux, Jean

12 mars 1826

De Piolenc, Joseph-Henri-Marcel
Polony, Gabriel-Vincent-André-Marc-Marie-Jules

Neuilly, Prosper
De Joannis, Danis-Léon
Prudent, Charles-Henri-Pierre

29 octobre 1826

Dubouzet, Joseph-Fidèle-Eugène
Cassaignou de Saint-Félix, Gabriel-Marie-Joseph
Laferrière, Ferdinand
Courdon-Gramont, Ernest

5 avril 1827

Lemoine de Margon, Joseph-Réné-Lamille

1. juillet 1827

Delpéré de Saint-Paul, Jean-Pierre-Amédée

27 septembre 1827

De Rostaing, Edouard-Ernest
Jame, Jean-Louis
Lacapelle, Claude-Jean-Philibert-Corentin
Escande, Joseph-Rodolphe
Goislard, Georget-Auguste-Albin
Pochet, Gustave-Joseph-Elie

7 octobre 1827

Lion, Etienne-Blaise

ÉLÈVES DE I.re CLASSE.

1 mai 1825

De Lagarde-Chambonas, Pierre-Victor-Ernest
Roger, Alfred-Octave
Marliave, Augustin-Gustave-Joseph-Marie

12 novembre 1825

De Chabannes-Curton, Octave-Pierre-Antoine

Roquemorel, Louis-François-Gaston-Marie-Auguste
De Grave, Hyacinthe-Marie-Ulric
Vial, Etienne-Paulin-Claude
Faraguet, Henri-Antoine
De Foucault, Marie-François-de-Paul-Hector-Léopold

1. juillet 1826

Jubin, Hippolyte
Cornette de Venancourt, Etienne-Félix-Eugène
Bonhomme de Pommaret, Jean-Nlas.-Frédéric
De Redon, Ant.-Edouard-Franç.-Philippe
Ortolan, jean-Félix-Théodore
Le Bihannic de Tremonec, Charles-Marie-Edouard
Ducampe de Rosamel, François-Joseph-Amédée-Pascal
Legras, Désiré-Jean-Auguste

16 septembre 1826.

Jugan, Gabriel-Auguste
De Villemarest, Charles-Albert-Catherinet
De Joussineau de Tourdonnet, François-Denis-Alphonse

20 septembre 1826.

Larrieu, Guillaume-Lucien-Emile
Fourichon, Martin

1 novembre 1826.

Marceau, Auguste
Holker, Jean-henri
Auvinet, Charles-Marie-Auguste-Samuel
Blancsubé, Jean-Louis
Pocard Kerviler, Joseph-Marie-Vincent

De Sevin Talives, Jean-Chrisostôme-Léop.
De Brun, Jean-Joseph

12 novembre 1826.

De Turenne, Gustave-Edouard-Joseph
Subra, Raymond-Gustave

1 novembre 1827

Chopert
Rigault
Poli
Callier
Le Vasseur
Page

25 novembre 1827

Lejeune, François-Louis

ÉLÈVES DE II.e CLASSE.

16 octobre 1824

Paris de Boisrouvray, Charles-Philippe

16 septembre 1825

Piquet, François
Bonfils-Lablenie, Léonard-Léonce
Seré de Rivtères, Jean-Louis-Marie
Vincendon Dumoulin, Joseph-Henri-Eudoxe
Béral de Sédaiges, Marie-Casimir

20 septembre 1826

Martin, Joachim-François-Jules
De Pouy, Augustin
Thanaron, Charles-Jules-Adolphe
St.-Julien, Marcelin-Joseph
De Cuers, Rémond-Mars-Jph.-Marie-Béatrix
Druillet, Joseph-François-Louis

Hue de Caligny, Antenoy-Albert
Landes-Daussac, Louis-Annibal
Lejeune Delamotte, Charles-César
Boluix, Eugène-Ferdinand
De Talleyrand-Périgord, Louis-Marie
Monmelat, André-Théod.-François-Albert
Aragon, Jean-Jacques-Régis
De Bretaigne, Armand-Charles
Clos, Jules-François

22 octobre 1826

Reynaud, Adolphe
Fortin, Charles-Ferdinand
De Chauliac, Philippe-Marie-Henri
Gout, Jean-Pierre
Davésiés, Charles-Jules-Lucien
Houdeyer, André-Hector-Henri
Augier, Augustin-Domitile-Victor
Arnault de Gorse, Dominique-Ste.-Marie

12 novembre 1826

Levavasseur, Léon-Charles-Jules
Bonnard, Louis-Adolphe
Delestang, Gustave-Hilarion-Vincent
Brouze, Alexandre

23 septembre 1827

De Gueydon, Louis-Henri
Givaugue, Emile-François-Auguste
Badeigts de la Borde, Jean-Jacques
Dangeville, Aimé-Joseph-Maxime
Besse de la Romignière, Marie-Jacques-Victor-Jules
Reynaud, Aimé-Félix-Saint-Edme
Tourneur, Michel-Benjamin-Nemours
Bargignac, Louis-Marie

Philippes, Charles-Marié
Saisset, Jean-Marie-Joseph
Bourniceau, Edouard-Jean
Boixo de Cachoux, Joseph-Adrien
Lantheaume, Paul-Ernest-Alexis
Jaurès, Jean-Louis-Charles
Montgérald de Girardin, Charles-François-Amédée
De Bonnet, Léon-Victor
Huchet de Cintré, Marie-Louis-Raphaël
De Pasquier de Franclieu, Charles-Paul-Alexandre
Bonfils, Philibert-Augustin
Muterse, Auguste
Lesquin, Marcel-Joseph-Marie
Maurin-Brié, Marc-Gilbert
Fortin, Hubert-Joseph
Lescure, Pierre
Homon Kerdaniel, Henri-Marie
Ducap, Jean-Léon-Victor
Allain-Launay, Hippolyte-Marie-Joseph
Bompar, Jean-Antoine-Simon
Delamotte-Broons-Vauvert, Ange-François
Daboville, Auguste-Eugène
Delatour du Pin-Chambly, Armand-Fernaud
De Rhulière, Jacques-Philippe-Auguste
De Tredern, Toussaint-Marie-Gabriel
Pelissalde de Castremont, Henri-Jean-Baptiste
Nollet de Malvoue, Pierre
Faucon, Charles-Louis
De Clairembault, Jean-Baptiste-Nlas.-Adolphe
Lion, Emile-Jean
Gerodias, Joseph-Eugène
Charpentier, Louis-Aimé

Rapatel, Louis-Marie
Pichon, Hippolyte-Arsène
Begon de la Rouzière, Jean-Louis-Charles
Kerleao-Rosbo, Jules-Clément-Marie
Dubernad, Henri
Le Bihan de Pennelé, Fçois.-Hiacinthe-Marc
De Meynard, Marie-Bernard
Lemelorel, Armand-Louis-Charles
Duhamel-Fougeroux, Edmond-Antoine
Deudeville, Marie-Charles
Roi, Léon
Bechameil, François-Théodore-Emilien
Cellier de Starnor, Louis-Théodore
Fromentin de l'Espinasse, Louis-Joseph
Huchet de Cintré, Henri-Marie
Cabaret, Aléide-Auguste-Laurent
Fournier, Charles-Anselme
Lefebvre, Charlemagne-Théophile
De Bregeot, Marie-Jean-Baptiste
De Gouyon, Louis
De Balzac, Joseph-François-Marie-Antoine

7 octobre 1827

Laurent, Amédée

COMPAGNIE DES ÉLÈVES DE LA MARINE.

PORT DE TOULON.

Thomas de St.-Laurent, capitaine de vaisseau, commandant.
Tempié, capitaine de frégate, commandant en second, rue Bourbon n. 27
Barthélemy, professeur de mathématiques, place St.-Pierre n. 4
De Clinchamp, professeur de dessin, rue Monsieur n. 68

Lahondé, professeur de langue anglaise, rue Bourbon n. 15

PROFESSEURS.

École de navigation à Toulon.

Mazure-Duhamel, professeur d'hydrographie et directeur de l'observatoire, rue royale n. 32

Senequier, professeur de dessin, rue de l'Asperge n. 16

Professeurs de mathématiques des quartiers maritimes.

Rizzo, à Bastia.
Chaillé, à Ajaccio.
Barbant, à Antibes.
Cornibert, à St.-Tropès.

NOMS ET DEMEURES

De divers Négocians, Marchands, etc.

MM. Aubergistes.

Berthier, grand Hôlel de la croix de malte, place du lis
Durbec, grand Hôtel de la croix d'or, id.
Mauric, au petit st-jean, place id.
Michel, Hôtel de france, id.
Piffard, Hôtel du lion d'or, place de la porte d'italie
Sandin, Hôtel de la croix blanche, id.

Bottiers.

Cauvet, rue de l'arsenal, n. 12
Fraise, rue de l'arsenal, n. 6

Helléna, rue d'angoulême, n. 13
Ignace, rue d'angoulême.
Pascal, rue de l'arsenal, n. 18.

Brasseurs.

Lhemann, place st-jean, n. 7
Zibelli, rue bon pasteur, n. 27

Cafetiers.

Berard, grand café du commerce, sur le port
Chauffé, grand café royal, id.
David, grand café américain, id.
Durand, café des voyageurs, place du lis
Gily, André, café de la comédie, au théâtre
Meissonnier, grand café d'espagne, sur le port
Paul, grand café royal de la marine, place d'armes
Richard, grand café militaire, id.
Vidal, café neptune, sur le port

Libraires.

Aurel, Auguste, place st-pierre.
Barralier, rue des chaudronniers, n. 48
Bellue, rue d'angoulême, n. 1. Cabinet littéraire, galerie universelle. (Voyez la 2e. promenade).
Card, Laurent, Fleury.
Surre, place d'armes.

Marchands de grains.

Audibert, rue monsieur, n. 1
Arnaud, fils, place d'italie
Piffard, id.
Bouisson, toussaint, rue des bons frères, n. 9
Fisquet, fils, rue monsieur
Galle, place du lis, n. 2

Ollivier, porte de france, n. 4
Rimbaud, rue monsieur

Pharmaciens.

Andrieu, place cathédrale
Courme, rue royale
Ferrat, rue des chaudronniers
Jacquinet, rue royale
Jordany, place à l'huile
Lebaube, rue st-sébastien, coin de la rue neuve
Magagnos, place st-pierre
Mouriés, rue st-sébastien, n. 24
Négrin, rue des boucheries

Professeurs de dessin.

Letuaire, rue des chaudronniers n. 46
Senequier, rue de l'asperge, n. 16

Professeur de langues étrangères.

Julien, (anglaise et italienne) rue des pommets, n. 1.

Professeurs de musique.

Mad. Barthélemy, (piano), rue monsieur, n. 16
Duchesne, (chant, violon et guittare), rue des marchands, n. 3
Escot, (piano), rue bourbon, n. 77
Guiramand, (violon, basse, guittare, et danse), rue bourbon
Gouget, (flute) rue royale, n. 37
Honoré, Barthelemy, (piano) et se charge des réparations), rue des chaudronniers, n. 21
Naudin, (violon et guittare) rue des chaudronniers

Pons, (danse) rue bourbon, n. 3
Thevenau, chef d'orchestre du théâtre

Quincailliers.

Astoin et f. Labrie, rue des chaudronniers
Chaix, rue id.
Degreaux, rue id.
Giraud, rue id.
Nivières, cadet, rue des bons frères
Racord, rue des chaudronniers

Relieurs.

Chabaud, rue de l'arsenal, n. 14
Fleury, place st-pierre, n. 12
Foucou, rue de l'arsenal, n. 22

Sages-femmes.

Mesdames, Cayol, rue du mûrier, n. 52
Charbonnier, rue du bon pasteur
Charlot, rue du champ-de-mars
Christine, rue du mûrier
Fouque, rue bourbon, n. 95
Gueirard, rue de la miséricorde, n. 9
Reboul, rue monsieur n. 42
Simian, à la pointe rimée

Saleurs.—Endaubeurs.

Terrin, veuve, rue des boucheries

Sellier.—Carrossier.

Roulois, place du lis, n. 14

Serruriers.

Artigue, rue cathédrale, n. 6
Bouyer, rue des chaudronniers, n. 15
Capelle, rue st-sébastien, n. 5

Sénéquier, père, rue moreau, n. 12
Sénéquier, fils, rue de l'asperge, n. 14

Tapissiers.

Bremond, rue des chaudronniers, n. 7
Demoulins, rue royale, n. 42
Hameau, rue des chaudronniers, n. 9

Tailleurs.

Barthelemi, rue monsieur, n. 93
Beaume, rue royale, n. 3
Chevalier, place d'armes
Decugis, rue monsieur, n. 102
Labrie, rue des chaudronniers, n. 27
Lambert, sur le port, vis-à-vis la consigne
Not, rue de l'arsenal, n. 53
Reynaud, rue des chaudronniers, n. 44
Rigaud, place d'armes
Silvain, place st-pierre, coin de la rue
Tassy, rue monsieur, n. 115

Tailleuses.

Petit, rue st-roch, n. 25
Picon (Victoire), rue de l'arsenal, n. 5
Reboul (Adèle), rue neuve, n. 1

Tanneurs

Rastoin, sur la lice, hors la ville
Roux, aîné, près le cimetière de l'ouest
Salasc, place louis XVI

Traiteurs.—Restaurateurs.

Bernard, rue royale et rue de l'ordonnance
Gily, André, rue bourbon
Louit, place d'armes, n. 9
Roudeiron, rue neuve, n. 34

Armuriers.

Carlat, rue des chaudronniers, n. 22
Jean, id. n. 9
Marié (Mathurin), rue des pommets, n. 30
Murat, rue du champ-de-mars, n. 28

Bains publics.

Aicard, rue de l'ordonnance, près la place d'armes
Mège, rue st.-roch
Rouvier, rue royale, vis-à-vis l'hôpital de la marine
Terrin, frères, rue miséricorde, près la place du lis

Brodeuses.

Mmes. Donnet, rue bourbon, n. 11. (brode en or, argent et soie).
Pinel, rue du champ-de-mars, n. 19, id.

Chapeliers.

Baudot, sur le port
Canquoin, id.
David, rue monsieur
Gourier, id.
Julien, id.
Mercier, sur le port
Mille, id.
Peyron, rue monsieur
Ve. Villebrun, sur le port

Chaudronniers.

Peyruc, rue des chaudronniers, n. 14

Coiffeurs.

Canquoin, (de Paris), rue d'angoulême n. 12.
Rebufat, rue d'angoulême, n. 7

Commissionnaires-Chargeurs.

Brochier, place du lis
Peyrique et C.ie, place du lis, hôtel de la croix de malte

Confiseurs.

Chabaud, rue royale
Mouriès, rue st-sébastien.
Rey, père, rue d'astours
Rey, fils, place blancard
Spiller, rue royale

Constructeurs de navires.

Fouque, joseph, rue bourbon, n. 95.
Merlin, Jacques, rue bourbon, n. 93
Petit, Jacques, rue du mûrier, n. 31
Vidal François, rue gars

Courtiers.

Aillaud, change, rue neuve, n. 15
Blond, marchandises, rue monsieur, n. 91
Engaurran, marchandises et affrétemens, rue bourbon
Lambert, marchandises, interprète, sur le port

Couteliers.

Lauvergne, rue bonnétières, n. 14
Letuaire, rue des marchands, n. 6
Sorillet, rue des chaudronniers, n. 26

Dentistes.

Escudier, rue monsieur, n. 19
Laure, rue monsieur, n. 44

Drapiers.

Barrallier, rue des marchands, n. 9
Bourgarel aîné, rue des orfèvres
Bourgarel cadet, rue monsieur
Mallavielle, rue monsieur
Mistral, rue des boucheries
Mouttet et Barbillier, place à l'huile
Paban et comp., rue des marchands.
Suchet, cadet, rue des chaudronniers

Liquoristes.

Gras, sur le port et rue bourbon n. 15
Rebufat, id. id. n. 25
Chabaud, rue royale.
Estienne, rue monsieur, n. 74

Marchands de toiles, indiennes, etc.

Coutolenc, place poissonnerie
Fouque aîné, rue des bons frères
Marg. Nicolas et fils, place à l'huile (en gros)
Suquet fils, rue des bons frères
Toye aîné, place poissonnerie

Marchands de meubles.

Menard, rue monsieur, n. 49
Ravant, rue bonnefoi, n. 1

Droguistes.

Andrieu, rue royale
Andrieu, rue st-sébastien
Cabissol, aîné, rue bonnetières

Cabissol, cadet, place poissonnerie
Ferrat, rue monsieur
Fremy, rue d'angoulême
Gas, père et fils, place poissonnerie
Saurin, id.

Entrepôt.

Pour les Eaux-de-vie et autres Spiritueux ; place st-jean. M. Tournier, garde-magasin.

Cet établissement appartient à la Ville ; il est ouvert au public, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 h. du soir. On y reçoit tous les spiritueux qui sont vérifiés et ensuite livrés au commerce, moyennant un droit fixe de 1 f. 50 c. par pièce de 80 veltes, et un droit proportionnel de magasinage.

Entrepôts particuliers.

Pour les Vins, chez MM. Jh. Allemand et Comp. place st-jean
—id., chez M. Coulombeau fils, *rue neuve* n. 7
—id., chez M. Martin, *sur le* cours n. 109, et rue magnaque.

Pour le Chanvre de toutes qualités

Fisquet, Aug. rue bourbon n. 17
Roux, cadet, rue id. n. 42

Pour les Huiles de toutes qualités.

Possel, place à l'huile, n. 1
Roux, fils aîné, rue bourbon n. 65
Roux, cadet, rue id. n. 42

Pour le Sel.

Mille, rue monsieur, n. 78

Entrepreneurs de travaux publics.

Biguet, rue d'angoulême, n. 22
Garella, rue st-roch
Lambert, rue d'angoulême, n. 22

Epiciers.

Brun, place st-pierre
Gensolen, (prosper), rue royale, n. 32
Lieutaud, rue des boucheries
Possel, place à l'huile, n. 1
Ravel, rue d'astours
Romain, sur le cours
Terrin, rue des bonnetières
Ventre, veuve, place poissonnerie

Experts.

Alexis, propriétaire, rue des beaux-esprits, n. 14
Rose, propriétaire, rue bourbon, n. 35
Tiercelin, rue des chaudronniers, n. 27

Fabricans de chandelles.

Bernard, rue cathédrale
Gardair, rue st.-sébastien
Hugues et Imbert, place poissonnerie

Fabricans de savon.

Reboul, rne savonnières, n. 14
Roux fils aîné, rue savonnières, n. 8
Senés, rue savonnières, n. 5

Ferblantiers.

Beillon, rue des chaudronniers

Venel, rue d'angoulême, n. 21

Fondeur.

Nègre, rue st.-sébastien

Graveurs.

Ferrand, rue des chaudronniers, n. 22

Horlogers.

Allègre, sur le port
Giroud fils, sur le port
Pepin, sur le port, près la mairie
Voan, place poissonnerie, n. 2

Imprimeurs.

Aurel, Auguste, place st.-pierre, au coin de la rue neuve
Calmen, Blaise, rue de l'intendance, n. 8

Instituteurs.

Broquier, rue moreau, n. 21
Desaulty, rue monsieur, n. 49
Dubarret, hors la ville, près st.-roch. (Pensionnat)
Gombert, rue bonnetières
Hitard fils, rue moreau, n. 14
Isnard, rue cavaillon, n. 1
Jaume, rue des beaux-esprits, n. 19
Julien, rue st-pierre, n. 4
OEuf, rue monsieur, n. 68, professeur de latin et de langues étrangères
Reboul, place st-jean
Rit, rue des pomets, n. 24
Roubaud, place royale, n. 7
Samat, rue d'astour, n. 7

Institutrices.—Pensionnats de demoiselles.

Mesdames ; Brossard , à l'élysée Missiessy , aux marronniers
Garbeiron , Sophie , rue des boucheries , n. 2.
Gouget , jardin du roi , hors la ville
Guiramand , rue bourbon
Romain , rue neuve , n. 7

Marchands de fer.

Aube le jeune , rue des marchands
Galle , rue monsieur

Marchands de nouveautés. — Modes.

Barneoud , place poissonnerie
Veuve Toucas , rue des marchands
Petitpain et Girand , place poissonnerie

Marchands de faïences , cristaux , etc.

Caire , place st.-pierre , n. 4
Jacquinet , rue des chaudronniers
Mille , rue monsieur , n. 78

Marchands d'objets d'histoire naturelle.

Gueit , sur le port

Marchands cordonniers assortis.

Bellon , rue des marchands , n. 11
Mille , rue des marchands , n. 10
Sper , rue des marchands , n. 5

Marchands de cuirs.

Rey , rue bourbon
Ricalin , sur le cours , n. 100
Rome , rue des riaux , n. 43

Médecins.

Courtès, doct.-méd., rue bourbon, n. 11, médecin des épidémies de l'arrondissement.
Mangin, doct.-méd., rue monsieur, n. 84
Marin, id. rue neuve, n. 9
Seréne, id. rue st.-roch, n. 30
Ventre, id. rue monsieur, n. 36

Menuisiers.

Chevalier, rue savonnières, n. 2
Dubois, sur le port, à la pointe
Durand, rue laminois, n. 2
Letellier, rue monsieur, n. 23
Sellier, rue des pommets, n. 30. (Sophas, fauteuils, etc.
Sénéquier, rue de l'asperge, n. 16
Toucas, place du palais, mécanicien.

Modistes.

Rigal, rue st.-roch
Delavigne, rue des marchands, n. 17
Lange, rue des chaudonniers, n. 5, bien assortie.

Négociants.

Arnoux, Aug., place st-jean, n. 5
Ardouvin, rue monsieur, n. 67
Cagniard, st-Memin, rue des chaudronniers n. 50
Crassous, cadet, place d'armes, n. 14
Fauchier fils et comp., rue des chaudronniers, n. 9.
Feraud, cadet et fils aîné, place à l'huile, n. 2

Fisquet, aîné, armateur, rue des prêcheurs n. 4
Fisquet, auguste, rue bourbon, n. 17
Franjon et comp., rue bourbon, n. 59
Gerard, armateur, rue des chaudronniers n. 35.
Honnorat, rue monsieur, n. 65
Liautaud et Raybaud, rue bourbon, n. 39
Martin, Michel, (câpres), rue monsieur, n. 27
Mauric, François, rue du champ-de-mars, n. 24
Nouveau, place st-pierre n. 7
Rey-Toucas, rue monsieur, n. 19.
Roux, fils aîné, rue bourbon, n. 65
Roux, cadet, rue bourbon, n. 42
Senequier, rue bourbon, n. 75
Simon, J. B., rue bourbon, n. 75
Toucas et comp., rue id. n. 29
Trabaud, frères, rue id. n. 71.

Opticien.

Juglard, opticien, sur le port

Orfèvres.—Joailliers.

Ballès, rue des marchands, n. 26
Catalan, rue des chaudronniers, n. 28.
Isnard, place poissonnerie, n. 2.
Mouton, place des orfèvres, n. 1
Roland-Chaumard, rue des chaudronniers, près le palais

Officiers de santé.

Lagoute, rue du champ-de-mars, (donne des consultations non pas gratuites.)

Laugier, à l'hôpital civil

Papetiers.—Articles de bureaux.

Baume, rue monsieur, vis-à-vis le collége
Card, rue des chaudronniers, n. 42
Gueit, (gravures) rue d'angoulême et rue royale
Nouvelle, fils, rue des chaudronniers
Teisseire, (cartier) rue id.

Parfumeurs.

Canquoin, rue d'angoulême, n. 12
Cheillant, sur le port.
Désiré Madon, place d'armes
Reboul, sur le port
Rebufat, rue d'angoulême

Passementier.

Mouton, rue des chaudronniers, n. 13

Peintres.

Lardoni, rue monsieur, n. 49
Simonet, rue bourbon, n. 52

Peintre d'enseignes et voitures.

Barnier, rue de l'intendance, n. 3.

Départ et Arrivée des Courriers.

Draguignan et l'Italie partent tous les jours à midi et arrivent tous les jours à midi.

Hières, part tous les matins à 4 heures; arrive tous les soirs à 3 heures.

La Corse, part tous les mardi à 4 heures du soirs; arrive une fois la semaine quand le temps le permet.

Départ et Arrivée des Diligences et autres Voitures.

Entreprise de M.[e] Veuve Avon, place du Lis, au grand hôtel de la Croix de Malte.

Pour Marseille : tous les jours la voiture le *Courrier*, à 9 places, part à 4 heures du soir.

Entreprise de MM. Lauzier frères, place du Lis, au grand hôtel de la Croix d'Or.

Pour Marseille : tous les jours une voiture dite *Gondole*, part à 7 heures du soir.

Une idem part tous les jours à 6 heures du matin.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Fin de la Table.



Avis au Lecteur.

L'Éditeur de l'*Ermite Toulonnais* a été si satisfait de l'empressement que le public a mis à encourager ses efforts, qu'il ose espérer la même bienveillance pour un nouvel ouvrage intitulé *Panorama Toulonnais*. Cet ouvrage qui aura au moins 200 pages de texte, contiendra plusieurs Gravures et une Carte de l'arrondissement de Toulon, et formera une suite nécessaire à l'Ermite.

L'Éditeur recevra avec reconnaissance tous les renseignemens et observations qu'aura pu inspirer la lecture de l'Ermite, et que pourrait faire naître le nouvel ouvrage qu'il se propose de faire paraître dès qu'il aura réuni tous les matériaux nécessaires et un nombre suffisant de souscripteurs pour lui permettre d'achever cette entreprise.



